



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**PERSPECTIVES ECONOMIQUES
DES ETATS DE L'UNION ECONOMIQUE
ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
EN 2014**

Janvier 2014



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

PERSPECTIVES ECONOMIQUES DES ETATS DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE EN 2014

Janvier 2014

TABLE DES MATIERES

PREFACE	7
ABREVIATIONS ET SIGLES	9
VUE D'ENSEMBLE	11
I - PERFORMANCES ECONOMIQUES DES ETATS DE L'UEMOA EN 2013	13
1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2013	15
1.2- PERFORMANCES ECONOMIQUES D'ENSEMBLE EN 2013	17
1.3- PERFORMANCES ECONOMIQUES PAR ETAT EN 2013	22
BENIN	22
BURKINA.....	23
COTE D'IVOIRE	24
GUINEE-BISSAU	25
MALI.....	26
NIGER	27
SENEGAL.....	28
TOGO	29
II - PERSPECTIVES ECONOMIQUES DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA EN 2014	31
2.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2014	33
2.2- PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'UEMOA EN 2014.....	33
2.3- RISQUES POTENTIELS SUR LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'UEMOA EN 2014	37
2.4- PRINCIPAUX DEFIS A PLACER AU COEUR DES POLITIQUES ET REFORMES ECONOMIQUES.....	39
2.5- RECOMMANDATIONS EN VUE DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS Macroéconomiques.....	40
2.6- PERSPECTIVES ECONOMIQUES PAR ETAT	41
BENIN	41
BURKINA	44
COTE D'IVOIRE	46
GUINEE-BISSAU	51
MALI.....	54
NIGER	56

SENEGAL.....	59
TOGO	61
III - ETUDE THEMATIQUE SUR LE SECTEUR DE L'OR DANS L'UEMOA.....	67
3.1- CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'EXPLOITATION MINIERE DANS L'UEMOA	69
3.2 - ETAT DES LIEUX DU SECTEUR AURIFERE DANS L'UEMOA.....	72
3.3 - DEFIS ET ENJEUX DE LA FILERE AURIFERE.....	85
3.4- RECOMMANDATIONS.....	86
ANNEXES STATISTIQUES.....	89

ENCADRES

Encadré 1 : BENIN - PROGRAMME D'APPUI A LA DIVERSIFICATION AGRICOLE (PADA).....	43
Encadré 2 : BURKINA - PROJET PÔLE DE CROISSANCE DE BAGRE (BAGREPOLE)	46
Encadré 3 : COTE D'IVOIRE - PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT	48
Encadré 4 : GUINEE-BISSAU- PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE.....	53
Encadré 5 : INITIATIVE « LES NIGERIENS NOURRISSENT LES NIGERIENS » (3N)	58
Encadré 6 : TOGO - PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (PNIASA).....	63
Encadré 7 : PRATIQUE DE L'ORPAILLAGE DANS L'UEMOA	76
Encadré 8 : CONTRIBUTION DE L'OR A L'ECONOMIE MALIENNE.....	80
Encadré 9 : COMMERCE DE REEXPORTATION DE L'OR AU BENIN	82
Encadré 10 : SUIVI DES EFFETS DE LA PRODUCTION AURIFERE SUR L'ENVIRONNEMENT AU NIGER.....	84

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA (2009-2013)	18
Tableau 1.2 : UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2009-2013.....	21
Tableau 2.0 : Taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA en 2013 et 2014	33
Tableau 2.0 bis : UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	36
Tableau 2.1 : BENIN : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	43
Tableau 2.2 : BURKINA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	45
Tableau 2.3 : COTE D'IVOIRE : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	48
Tableau 2.4 : GUINEE-BISSAU : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	52

Tableau 2.5 : MALI : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	55
Tableau 2.6 : NIGER : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	57
Tableau 2.7 : SENEGAL : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	60
Tableau 2.8 : TOGO : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014	62
Tableau 3.1 : Quelques caractéristiques des codes miniers des Etats membres de l'UEMOA	71
Tableau 3.2 : Evolution de la production d'or dans l'UEMOA	75
Tableau 3.3 : Parts dans la production globale d'or de l'UEMOA	75
Tableau 3.4 : Evolution des exportations d'or	78
Tableau 3.5 : Part de l'or dans les exportations totales de biens.....	78

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des cours des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA, 2010-2013	16
Graphique 2 : Performances macroéconomiques de l'UEMOA en 2012-2013.....	19
Graphique 3 : Perspectives macroéconomiques de l'UEMOA en 2014	35
Graphique 4 : Evolution de la production d'or dans l'UEMOA de 2000 à 2011	75
Graphique 5 : Evolution des exportations d'or dans l'UEMOA de 2004 à 2011	77
Graphique 6 : Evolution des exportations d'or par pays, de 2007 à 2011.....	79

PREFACE

L'élaboration du Rapport sur les Perspectives Economiques des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'inscrit dans le cadre de l'exercice par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de sa mission de Conseiller économique et financier des Etats membres. A ce titre, elle participe de la volonté de l'Institut d'émission de partager sa vision de l'orientation future de l'activité économique avec les décideurs politiques, les milieux d'affaires, les instituts de recherche et les établissements de crédit et de mettre à leur disposition des informations utiles sur l'évolution des principaux agrégats macroéconomiques des pays de l'UEMOA. La Banque Centrale répond également à l'exigence de transparence et de communication, en matière de politique économique, en général et de politique monétaire, en particulier.

Dans son édition 2014, le rapport met l'accent sur l'évolution de l'activité économique dans les pays membres de l'UEMOA en 2013 et les orientations prévisibles de la conjoncture économique et financière dans l'Union au cours de l'année 2014. Il passe en revue les défis auxquels les Etats membres devraient faire face au cours des prochaines années, eu égard à l'évolution de l'environnement international et interne, puis propose des actions qui pourraient être menées aussi bien par les Etats membres de l'Union que par les autres acteurs pour soutenir la croissance économique de l'UEMOA. Des encadrés, traitant de certains projets spécifiques conduits par les Etats membres de l'UEMOA, sont également proposés aux lecteurs. Le rapport présente, en outre, dans sa partie thématique, une analyse sur « le secteur de l'or dans l'UEMOA ».

Les analyses contenues dans le document s'appuient essentiellement sur les résultats des travaux réalisés par la BCEAO, dans le cadre de ses activités de suivi de la conjoncture, de la convergence des politiques et performances économiques des Etats membres et de formulation des mesures de politique monétaire. Elles reposent également sur les résultats du cadrage macro-économique réalisé par l'Institut d'émission en novembre 2013. Les évolutions intervenues après cette date seront prises en compte lors de la revue des perspectives en mars 2014.

ABREVIATIONS ET SIGLES

BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCE	: Banque Centrale Européenne
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BRVM	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CPM	: Comité de Politique Monétaire
FMI	: Fonds Monétaire International
IDE	: Investissements Directs Etrangers
IRED	: Initiative Régionale pour l'Energie Durable
MCA	: Millenium Challenge Account
PADA	: Programme d'Appui à la Diversification Agricole
PER	: Programme Economique Régional
PIB	: Produit Intérieur Brut
PND	: Plan National de Développement
PNIA	: Projet National d'Investissement Agricole
PNIASA	: Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	: Union Monétaire Ouest Africaine

VUE D'ENSEMBLE

Les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué dans un environnement marqué, au cours de l'année 2013, par un redressement progressif de l'activité dans la plupart des pays industrialisés, contrastant avec le ralentissement observé dans les grands pays émergents. Les prévisions effectuées par le Fonds Monétaire International en octobre 2013 montrent que la croissance mondiale reste faible. Le taux de croissance se situerait autour de 2,9%, en retrait de 0,7 point de pourcentage par rapport aux prévisions initiales et de 0,3 point au regard des réalisations de 2012.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les économies ont fait preuve de résilience face à la morosité de la conjoncture internationale. A la faveur de la poursuite de la mise en œuvre de politiques qui ont contribué à consolider la stabilité du cadre macroéconomique, la croissance serait maintenue à un niveau satisfaisant. Globalement, le produit intérieur brut de l'Union en volume augmenterait de 6,0% en 2013, en retrait de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2012.

Le taux d'inflation de l'Union s'établirait en moyenne à 1,6% en 2013, traduisant une décreue par rapport au taux de 2,4% enregistré en 2012, sous l'effet de la détente des prix des céréales locales et du coût des produits pétroliers dans certains pays.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2013 se traduirait par une augmentation de 0,8 point de pourcentage du déficit global, base engagements, hors dons, qui ressortirait à 6,4% du PIB en 2013. Cette évolution reflète principalement la volonté des Gouvernements d'accorder une priorité à la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements dans les infrastructures et les secteurs sociaux.

Les estimations de la balance des paiements font ressortir une dégradation du solde des transactions courantes et de capital, qui passerait d'un excédent de 2.203,1 milliards en 2012 à un déficit de 1.834,5 milliards en 2013. Cette évolution porte surtout l'empreinte des allègements substantiels de dettes dont avait bénéficié la Côte d'Ivoire en 2012. Elle dépendrait également d'une augmentation du déficit du compte des transactions courantes, sous l'effet de l'alourdissement de la facture des importations de biens et de l'aggravation du solde négatif des prestations de services. Rapporté au PIB, le déficit du compte des transactions courantes, hors dons, représenterait 8,0% du PIB en 2013 contre 7,5% en 2012.

Au plan monétaire et financier, la Banque Centrale a poursuivi, durant l'année 2013, la conduite d'une politique monétaire accommodante, afin de soutenir l'activité économique dans l'Union. La masse monétaire progresserait de 8,0%, en glissement annuel à fin décembre 2013, en liaison exclusivement avec le renforcement de 11,1% du crédit intérieur. Les interventions globales de l'Institut d'émission en faveur des banques, des établissements financiers et des Trésors nationaux ressortiraient à 1.932,6 milliards au 31 décembre 2013, en hausse de 11,6% par rapport au niveau enregistré en décembre 2012.

Sur le marché financier régional, les indices de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) se renforceraient en 2013, en liaison avec le dynamisme de l'activité économique en Côte d'Ivoire. Le principal indice boursier (BRVM10) a progressé de 31,8 % entre le 31 décembre 2012 et le 27 décembre 2013.

En perspective, une accélération de l'activité économique au sein de l'Union est attendue au cours de l'année 2014. Le taux de croissance du PIB de l'Union, en termes réels, ressortirait à 7,0%, après

6,0% en 2013, en raison du dynamisme des sous-secteurs de l'agriculture (+0,6 point de pourcentage) et des services (+0,4 point de pourcentage). La croissance serait également soutenue par le regain d'activités dans le secteur secondaire, sous l'effet des performances des industries agro-alimentaires, des unités de production minières et des BTP.

Le taux d'inflation se situerait, en moyenne, autour de 2,2% en 2014, sous l'hypothèse principale d'une hausse modérée des prix des produits importés et d'une rationalisation des subventions au secteur de l'énergie et de certains biens de consommation courante.

Au plan des finances publiques, le déficit budgétaire global, hors dons, resterait élevé. Il atteindrait 6,5% du PIB en 2014, après 6,4% en 2013.

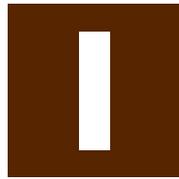
Les échanges extérieurs se caractériseraient par une amélioration du solde des transactions courantes et de capital de 123,4 milliards, consécutive à la hausse de 265,4 milliards des transferts de capital atténuée par l'accentuation du déficit du compte des transactions courantes. En pourcentage du PIB, le déficit des transactions courantes, hors dons, représenterait 7,4% en 2014. Le compte financier se détériorerait de 30,7 milliards, en relation avec la baisse des ressources extérieures mobilisées au titre des investissements directs étrangers et des autres investissements. La balance des paiements dégagerait ainsi en 2014 un excédent global de 10,3 milliards, après un déficit de 82,4 milliards en 2013.

Dans l'hypothèse d'une orientation inchangée de la politique monétaire au cours de l'année 2014, la masse monétaire progresserait de 9,2%, sous l'effet de l'augmentation de 12,3% de l'encours du crédit intérieur et de la consolidation de 0,2% des avoirs extérieurs nets.

Plusieurs facteurs de risque pourraient entraver la réalisation de ces performances. Au titre de la conjoncture internationale, la lenteur de la reprise économique dans la Zone euro et le ralentissement du rythme d'expansion économique dans les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) pourraient infléchir les revenus des exportations des pays de l'Union et perturber le financement de certains projets d'investissement. Au plan interne, la situation socio-politique de l'Union s'est globalement améliorée mais les risques sécuritaires demeurent élevés et leur caractère transfrontalier renforce les menaces y afférentes pour l'ensemble de l'Union.

Au regard de ces considérations, les principaux défis que devraient relever les Etats membres de l'UEMOA concerneraient principalement :

- ***la pérennisation des taux de croissance élevés, grâce à une meilleure maîtrise de l'eau, la mise en place d'infrastructures appropriées et le renforcement de l'offre d'énergie électrique ;***
- ***la maximisation de l'impact positif de la croissance sur l'emploi, à travers la réorientation des politiques économiques actuelles en faveur de programmes à forte intensité de main-d'œuvre ;***
- ***l'atténuation des incertitudes liées à l'environnement socio-politique, économique et sécuritaire ;***
- ***l'optimisation des gains de l'intégration économique, à travers l'accélération des grands chantiers intégrateurs de l'UEMOA, tels que le Programme Economique Régional (PER) et l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IREDD).***



**PERFORMANCES ECONOMIQUES DES ETATS
DE L'UEMOA EN 2013**



1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2013

La conjoncture économique mondiale a été marquée, au cours de l'année 2013, par un apaisement des tensions sur les marchés financiers, sous l'effet des politiques monétaires accommodantes menées par les banques centrales, en vue d'améliorer le fonctionnement de ces marchés et soutenir l'activité économique. Cependant, l'apparition de nouveaux facteurs de risque, liés notamment à la fixation tardive d'un plafond convenable du déficit budgétaire par les élus américains, aux conséquences négatives du poids élevé de la dette publique et un ralentissement économique plus marqué dans les pays émergents, a infléchi le rythme de l'expansion économique mondiale. Selon les estimations faites par le Fonds Monétaire International (FMI) en octobre 2013, le taux de croissance économique s'établirait à 2,9% en 2013, en retrait par rapport aux chiffres de 3,6% initialement prévu et de 3,2% réalisé en 2012. Cette évolution résulte des trajectoires de croissance divergentes suivies par les différents groupes de pays.

Les pays industrialisés semblent engagés dans une dynamique de reprise économique, au regard de l'évolution des indicateurs de conjoncture et des indices de confiance. Ces résultats encourageants sont le fruit des réformes institutionnelles entreprises, des politiques mises en œuvre, notamment les politiques monétaires accommodantes menées par les banques centrales, ainsi que des programmes de soutien aux investissements dans certains secteurs spécifiques (infrastructures, immobilier, PME/PMI). La croissance est demeurée toutefois modérée, en raison des effets conjugués de la consolidation budgétaire en cours dans de nombreux pays et de la nécessité de replacer, dans certains cas, l'endettement public et celui des ménages sur une trajectoire viable. Les prévisions du FMI indiquent une croissance économique de 1,2% dans les pays industrialisés pris globalement. Aux Etats-Unis, le rythme d'expansion économique ralentirait, en passant de 2,8% en 2012 à 1,6% en 2013. Au Japon, le taux de croissance annuel du PIB se maintiendrait autour de 2,0% en 2013 comme en 2012. Dans la

Zone euro, malgré le regain d'activité enregistré par de nombreux pays, la croissance économique resterait fragile. Elle se situerait autour de -0,4% en 2013, après -0,6% en 2012. Par ailleurs, la faiblesse de la croissance économique n'a pas permis une inversion de la courbe du chômage dans les pays industrialisés.

Dans les pays émergents et en développement, la croissance serait nettement inférieure aux prévisions. Elle se chiffrerait à 4,5% en 2013 contre 6,2% et 4,9% respectivement en 2011 et 2012. Les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) enregistreraient la plus forte décélération de croissance. Ces contre-performances résultent, entre autres, d'une progression moindre des exportations, du fait du contexte économique difficile dans les pays industrialisés, de la baisse des cours mondiaux des produits de base, d'un climat d'investissement plus morose, des contraintes de capacités d'offre de facteurs de production ou d'un durcissement des conditions de financement. La croissance économique serait moins forte en Chine, en Russie et en Afrique du Sud, en ressortant respectivement à 7,6%, 1,5% et 2,0% en 2013 contre 7,7%, 3,4% et 2,5% en 2012. En revanche, le PIB du Brésil et de l'Inde progresserait à un rythme plus élevé en 2013, la croissance étant attendue à 2,5% après 0,9% en 2012 au Brésil et à 3,8% après 3,2% en 2012 en Inde.

L'Afrique subsaharienne semble avoir mieux résisté aux impacts d'un environnement externe moins porteur. Le FMI table sur une croissance de 5,0% en 2013 contre 5,3% initialement prévue. La demande d'investissements relativement forte dans les infrastructures et l'exploitation des ressources naturelles continuent de sous-tendre ces bonnes performances économiques.

La reprise des échanges mondiaux est restée modérée avec une progression de 2,9% en 2013 contre 2,7% un an plus tôt. Cette situation découle de la faiblesse persistante de l'activité en Europe, qui continue de freiner la reprise de la demande d'importation des pays industrialisés, avec pour conséquence un

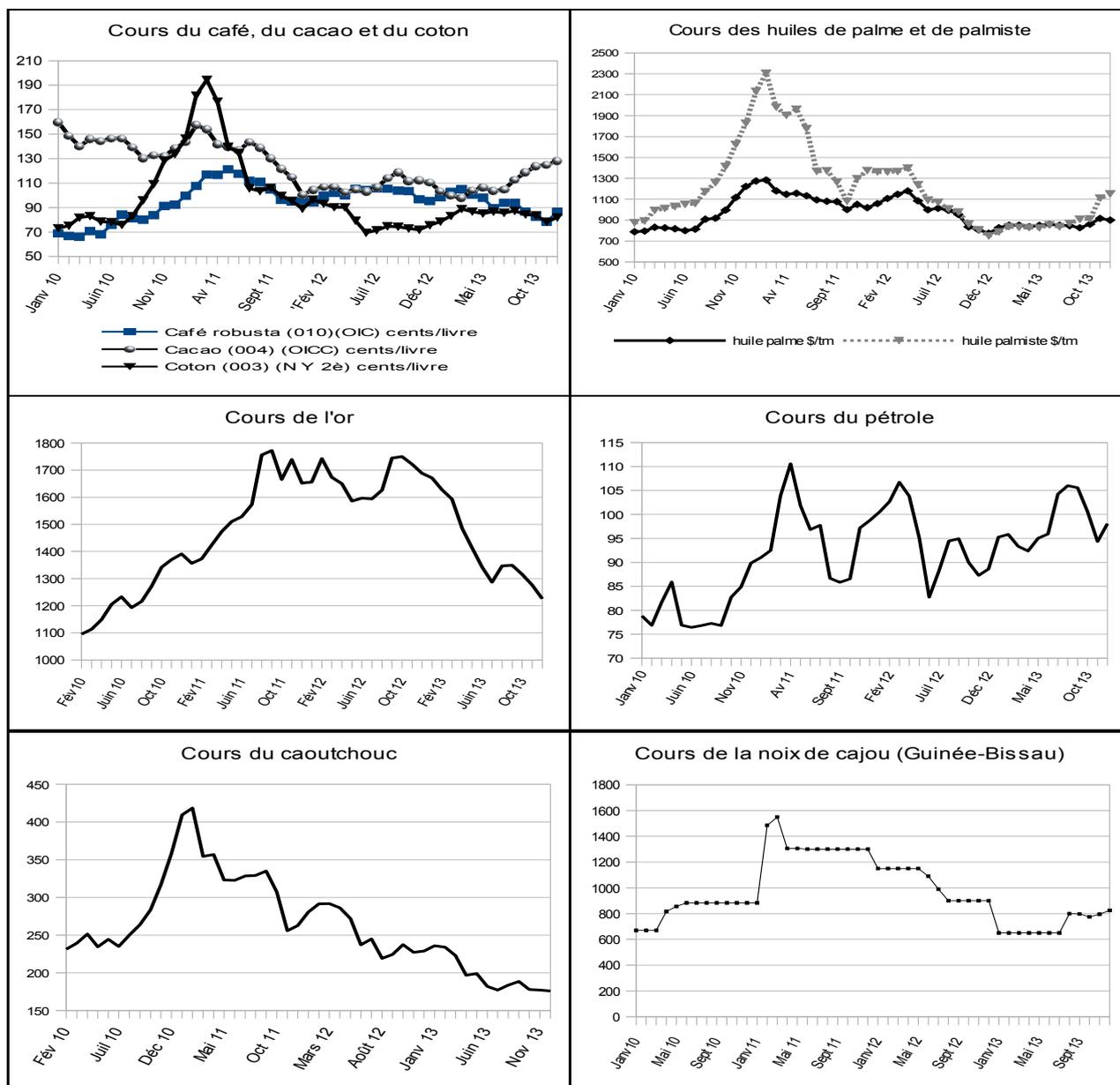
net ralentissement des exportations des pays en développement. Ces exportations progresseraient de 3,5% en 2013 contre 6,8% et 4,8% respectivement en 2011 et 2012.

Les cours des produits de base ont, dans l'ensemble, poursuivi leur orientation baissière, en raison de l'atonie de la demande des grands pays émergents. En glissement annuel à fin novembre 2013, l'indice des prix des produits alimentaires calculé par le

FMI a reculé de 5,7%. Celui des métaux s'est replié de 2,3%. En revanche, l'indice des prix des produits énergétiques a légèrement progressé (+0,7%) au cours de la période sous revue, en relation avec le regain progressif d'activité dans les pays industrialisés.

Les cours des matières premières exportées par l'Union, dominées par les produits agricoles et miniers, ont pour la plupart enregistré de fortes baisses.

Graphique 1 : Evolution des cours des principales matières premières exportées par les pays de l'UEMOA, 2010-2013



Source : Reuters

En moyenne sur l'ensemble de l'année 2013, les cours mondiaux de ces produits ont en moyenne reculé de 27,9% pour la noix de cajou, 22,7% pour le caoutchouc, 19,1% pour l'huile de palme, 14,0% pour l'huile de palme et 8,2% pour le café.

Le cours de l'or a également baissé de 15,5%, en raison du reflux de la demande mondiale consécutive aux mesures coercitives prises par les Autorités indiennes pour limiter les importations d'or, afin de réduire le déficit du compte courant de la balance des paiements du pays. L'orientation baissière des prix mondiaux de l'or s'explique également par le regain d'intérêt des investisseurs pour les actifs financiers libellés en dollars américains, dont ils anticipent une augmentation des rémunérations en cas d'arrêt par la FED de sa politique monétaire accommodante.

En revanche, les cours du coton et du cacao se sont renforcés, respectivement de 5,3% et 1,9%, au cours de l'année 2013.

Dans un contexte de tassement de la demande mondiale et d'inflexion des cours des principales matières premières, les pressions inflationnistes se sont globalement estompées. Selon les prévisions du FMI, le taux d'inflation ressortirait en moyenne à 1,4% en 2013 dans les pays industrialisés, après 2,0% un an plus tôt. Dans les pays émergents et en développement, il atteindrait 6,2% en 2013 contre 6,1% en 2012 et 7,1% en 2011.

En l'absence de tensions inflationnistes, les banques centrales des principaux pays industrialisés ont maintenu les mesures visant à soutenir les efforts de relance vigoureuse de la croissance et d'amélioration de la situation du chômage.

A cet égard, la Réserve Fédérale Américaine (FED), après avoir annoncé quelques semaines plus tôt une réduction progressive de son programme de rachat d'actifs dès la fin de l'année 2013, a décidé, le 18 septembre 2013, de maintenir inchangée sa politique en la matière. Elle a, en outre, maintenu le statu quo sur ses taux d'intérêt.

Dans un contexte d'anticipation d'une longue période de baisse de l'inflation dans la Zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, le 7 novembre 2013, de baisser de 25 points de base ses taux directeurs restés inchangés depuis le 2 mai 2013. Cette décision vise surtout à lutter contre les risques de déflation. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement a été ramené de 0,50% à 0,25%, le taux de prêt marginal de 1,00% à 0,75% et celui de la facilité de dépôt demeure inchangé à 0%. En outre, la BCE a prolongé jusqu'à la mi-2015, la durée de fourniture illimitée de liquidités aux banques par le canal de ses opérations principales de refinancement selon les maturités à une semaine, à un mois et à trois mois.

En revanche, dans les pays émergents, les tensions inflationnistes ont conduit certaines banques centrales à relever leur taux d'intérêt. Ainsi, la Reserve Bank of India a augmenté de 25 points de base son principal taux directeur le 20 septembre puis le 29 octobre 2013 pour le porter à 7,75%. La Banque Centrale du Brésil a également été amenée à augmenter à six reprises son taux directeur depuis le mois d'avril 2013, en le faisant passer de 7,25% à 10,0% à compter du 27 novembre 2013.

Sur le marché des changes, l'euro s'est apprécié par rapport aux principales devises au cours de l'année 2013, à la faveur de la reprise progressive de l'activité au sein de la Zone euro. Le cours de la monnaie unique européenne est passé, en moyenne de 1,2848 dollar en 2012 à 1,3281 dollar en 2013, soit une hausse de 3,4%. Vis-à-vis du yen, de la livre sterling et du yuan, l'euro a respectivement progressé de 26,5%, 4,7% et de 0,7% sur la même période.

1.2- PERFORMANCES ECONOMIQUES D'ENSEMBLE EN 2013

Les Etats membres de l'Union ont continué en 2013 de faire face à un contexte international et régional peu favorable. Toutefois, ils ont fait preuve d'une résilience en maintenant leur croissance économique à un rythme relativement soutenu.

Selon les dernières estimations, le produit intérieur brut en volume est attendu en hausse de 6,0%. Cette performance est imputable à l'accroissement de la production agricole dans la plupart des Etats, au regain d'activité dans le secteur manufacturier ainsi que dans les bâtiments et travaux publics.

Par pays les performances se présentent comme indiqué dans le tableau ci-après :

Tableau 1.1 : Taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA (2009-2013)

	2009	2010	2011	2012	Prév.	Est.
					2013	
	<i>(en %)</i>					
Bénin	2,7	2,6	3,5	5,4	4,4	5,1
Burkina	2,9	8,4	5,0	9,0	7,4	6,8
Côte d'Ivoire	3,8	2,4	-4,7	9,8	9,0	9,0
Guinée-Bissau	3,4	4,4	5,3	-1,5	2,5	0,3
Mali	4,5	5,8	2,7	-0,4	4,4	5,1
Niger	-0,7	8,4	2,3	10,8	7,7	2,6
Sénégal	2,4	4,3	2,1	3,5	4,3	3,7
Togo	3,4	4,0	4,9	5,9	5,8	5,0
UEMOA	3,0	4,5	0,7	6,5	6,5	6,0

Sources : BCEAO et INS

La croissance économique de l'Union aurait pu être meilleure si certaines économies de la zone n'avaient pas subi les effets d'une fin de campagne agricole difficile (Niger) et connu un ralentissement de leur production minière, en raison de problèmes techniques (phosphates et uranium respectivement au Sénégal et au Niger), des impacts de la chute des cours mondiaux sur les investissements (or au Mali et au Burkina) et de l'insécurité dans le Sahel (Mali et Niger).

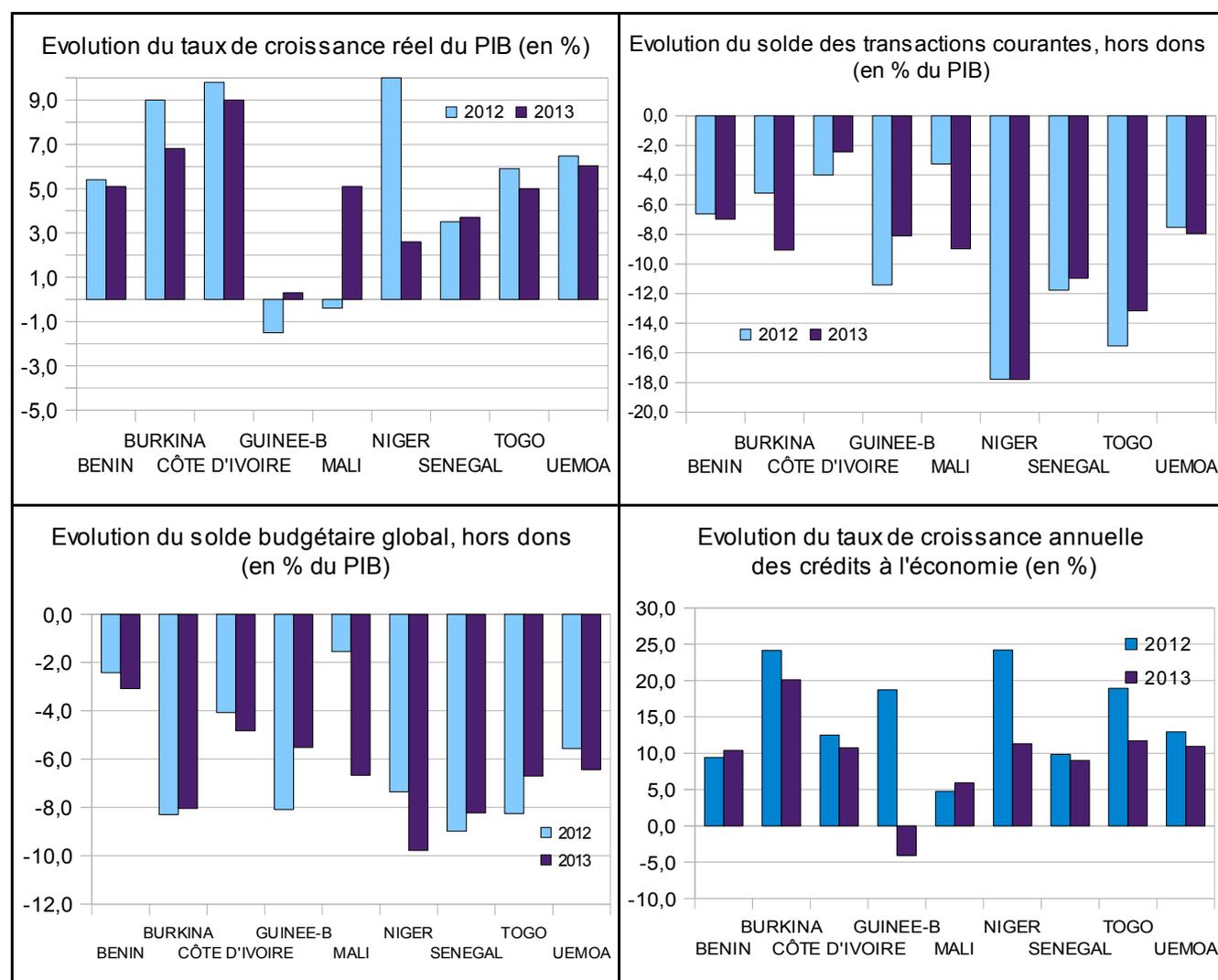
L'inflation a affiché une tendance baissière durant l'année 2013. En glissement annuel, le taux d'inflation de l'Union est passé de 2,8% en décembre 2012 à 1,1% en septembre 2013. La décreue notable des prix des céréales locales, combinée à la baisse du coût des carburants dans certains Etats, est à l'origine de cette décélération. Par rapport à décembre 2012, le

niveau général des prix est attendu en hausse de 0,7% en décembre 2013. La dispersion entre les taux d'inflation des différents pays de l'Union s'est réduite en 2013, l'écart-type des taux d'inflation ressortant à 1,2 point contre 1,9 point un an plus tôt. Les taux d'inflation seraient inférieurs à 1,4% dans l'ensemble des pays à l'exception du Sénégal qui enregistrerait une hausse des prix de l'ordre de 1,8%, en glissement annuel, en décembre 2013. Par ailleurs, les taux d'inflation seraient négatifs au Bénin (-2,0%) et au Burkina (-0,4%), du fait de l'effet de base positif et de la décreue des prix des produits alimentaires.

Le profil des finances publiques, caractérisé en 2013 par une aggravation du déficit budgétaire, reflète les priorités accordées par les Gouvernements à la poursuite de l'exécution des programmes d'investissements dans les infrastructures et les secteurs sociaux.

Les recettes budgétaires, sous l'impulsion des efforts déployés par les Etats en vue de mobiliser les ressources intérieures, connaîtraient une augmentation de 9,5% d'une année à l'autre, en s'élevant à 8.531,6 milliards à fin décembre 2013. Cette tendance est corroborée par les évolutions observées durant les neuf premiers mois de l'année, dans tous les pays de l'Union, à l'exception de la Guinée-Bissau. Les plus fortes augmentations seraient réalisées au Burkina (+15,0%) et au Togo (+11,7%).

Les dépenses publiques cumulées sur l'année 2013 se chiffreraient à 11.337,7 milliards à fin décembre, en hausse de 13,0% par rapport à 2012. Cette évolution porte l'empreinte de l'accroissement significatif des dépenses d'investissement conjugué aux efforts de maîtrise du rythme de progression des dépenses courantes. En effet, les données disponibles montrent que les dépenses d'investissements publics connaîtraient un bond de 42,8%, passant de 3.037,5 milliards à 4.338,9 milliards, en raison des financements des projets sociaux et des infrastructures. En pourcentage du PIB, ces dépenses représenteraient 9,9% en 2013 contre 7,5% en 2012.

Graphique 2 : Performances macroéconomiques de l'UEMOA en 2012-2013

Sources : Services nationaux ; BCEAO

Les dépenses courantes enregistreraient une légère hausse de 0,7% en 2013 pour ressortir à 6.843,2 milliards, sous l'effet conjugué de l'augmentation des salaires et traitements et de la baisse des transferts et subventions.

Le déficit global, base engagements, hors dons, passerait ainsi de 5,6% en 2012 à 6,4% du PIB en 2013. Il serait financé à hauteur de 52,7% par des ressources extérieures et de 47,3% par des ressources intérieures. Le déficit global, base engagements, hors dons, se situerait à 9,8% du PIB au Niger, 8,2% au Sénégal, 8,0%

au Burkina, 6,7% au Mali et au Togo, 5,5% en Guinée-Bissau, 4,8% en Côte d'Ivoire et 3,1% au Bénin.

Au titre de la surveillance multilatérale, seul le Bénin respecterait l'ensemble des critères de convergence de premier rang retenus dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité. Concernant les critères de second rang, l'ensemble des pays de l'Union, à l'exception de la Guinée-Bissau, respecterait le critère relatif au ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales.

En outre, l'une des évolutions significatives concerne le respect de la norme relative au taux de pression fiscale, par le Burkina et le Togo qui ont déployé des efforts appréciables en 2013, en vue d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales.

Les données disponibles au titre des échanges extérieurs font état de la poursuite de la détérioration du solde des transactions courantes. Cette évolution est liée à l'ampleur des importations de biens d'équipement et intermédiaires que requièrent les investissements dans les infrastructures de base qui soutiennent la phase actuelle de relance de l'activité économique. Les efforts de mobilisation des ressources extérieures et le maintien d'un niveau élevé des investissements directs étrangers limiteraient le déficit global de la balance des paiements.

Selon les estimations, le solde des transactions courantes et de capital dégagerait un déficit de 1.834,5 milliards en 2013 contre un excédent de 2.203,1 milliards en 2012, suite aux allègements de dette substantiels obtenus par la Côte d'Ivoire. Le solde des transactions courantes se détériorerait de 266,2 milliards d'une année à l'autre, sous l'effet de l'alourdissement de la facture des importations des biens et de l'aggravation du solde négatif des prestations de services.

Le dynamisme des importations de biens serait soutenu par deux facteurs :

- l'accélération des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires que requiert l'intensification des investissements publics et privés dans le cadre de l'exécution de certains projets miniers et de la mise en œuvre de programmes de construction d'infrastructures économiques et sociales ;
- le maintien d'une facture pétrolière élevée dans un contexte de regain de la demande sous-régionale.

L'accentuation du déficit de la balance des services s'explique par trois principaux facteurs :

- l'accroissement du fret des marchandises ;
- la consommation des autres services spécialisés sollicités auprès des non-résidents par les industries extractives et
- l'assistance technique reçue par le Mali dans le cadre des opérations de sécurisation et de maintien de la paix dans la partie septentrionale du pays.

L'évolution favorable des revenus est imputable pour l'essentiel au compte du revenu secondaire, en nette amélioration eu égard à l'assistance technique reçue par les pays de l'Union et à l'augmentation des aides budgétaires.

Le déficit du compte des transactions courantes et de capital serait financé par des engagements extérieurs nets à hauteur de 1.834,5 milliards en 2013, découlant d'une augmentation des autres investissements, notamment les tirages sur emprunts.

La balance des paiements de l'Union ressortirait déficitaire de 82,4 milliards en 2013, en nette atténuation par rapport au déficit de 263,4 milliards en 2012.

Afin de conforter les conditions d'un financement approprié de l'activité économique et bénéficiant d'un environnement de faible inflation, la BCEAO a poursuivi, à l'instar des autres banques centrales, une politique monétaire accommodante durant l'année 2013. C'est ainsi que, le Comité de Politique Monétaire (CPM), a baissé de 25 points de base, les taux directeurs de la Banque Centrale en mars puis en septembre 2013. Cette mesure a porté le principal taux directeur de la BCEAO, à savoir le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité à 2,5%, niveau le plus bas, historiquement atteint dans l'Union. Cette mesure s'est traduite par une détente des taux sur les marchés monétaires et de la dette publique ainsi que sur le coût du crédit bancaire.

Tableau 1.2 : UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2009-2013

UEMOA	2009	2010	2011	2012	2013
			Estimations	Estimations	Prévisions
PIB nominal (en milliards de F CFA)	32 632,2	34 946,9	36 679,4	40 304,7	43 642,0
Taux de croissance réel du PIB (en %)	3,0	4,5	0,7	6,5	6,0
Taux d'épargne intérieure (en %)	12,8	12,5	13,8	13,0	14,1
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	2,4	2,9	1,4	2,5	3,9
Investissement (en milliards de F CFA)	6 113,0	6 891,2	6 654,3	8 664,5	10 723,1
Taux d'investissement (en %)	18,7	19,7	18,1	21,5	24,6
Taux d'investissement public (en %)	7,9	7,1	7,0	7,5	9,9
Recettes totales et dons (en % du PIB)	21,4	20,4	20,0	21,7	22,8
Dépenses globales (en % du PIB)	24,2	23,2	23,8	24,9	26,0
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-1,9	-1,2	-2,7	-2,4	-2,1
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-6,5	-5,3	-6,4	-5,6	-6,4
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-5,5	-6,2	-3,1	-7,5	-8,0
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	11,3	6,4	3,6	-4,5	-1,5
Variation du crédit intérieur (en %)	18,3	20,2	16,4	15,2	11,1
Variation de la masse monétaire (en %)	14,2	15,6	11,0	9,8	8,0

Sources : Services nationaux; BCEAO

La situation monétaire de l'Union se caractériserait à fin décembre 2013 par une hausse de 8,0% de la masse monétaire, imputable exclusivement à l'augmentation du crédit intérieur, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires étant prévus en baisse.

L'encours du crédit intérieur augmenterait de 1.296,0 milliards (11,1%), pour se situer à 12.986,2 milliards à fin décembre 2013. Cette évolution proviendrait de l'accroissement de 962,7 milliards (10,9%) des crédits à l'économie et de la dégradation de la position nette débitrice des gouvernements (333,3 milliards), en liaison avec le recours aux concours des banques et du FMI dans le cadre du financement des déficits publics.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires s'établiraient à 5.495,9 milliards à fin décembre 2013, en diminution de 82,4 milliards par rapport à fin décembre 2012, en raison principalement du reflux des avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale, consécutif à la chute des cours de l'or.

Les interventions globales de l'Institut d'émission en faveur des banques, des établissements financiers et des Trésors nationaux ressortiraient à 1.932,6 milliards au 31 décembre 2013, en hausse de 11,6% par rapport au niveau enregistré à fin décembre 2012. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers s'établiraient à 1.319,4 milliards, en progression de 25,7%, sous l'effet des opérations d'open market. Les concours aux Trésors nationaux enregistreraient une diminution de 10,2% par rapport à fin décembre 2012, en se situant à 613,2 milliards, en liaison avec la poursuite par les Etats du remboursement du découvert statutaire consolidé et de la baisse des encours des titres d'Etat, des créances consolidées ainsi que des concours adossés aux allocations de DTS du FMI.

Au niveau du marché de la dette publique, le rythme des émissions est demeuré soutenu en 2013. Sur l'ensemble de l'année 2013, les émissions de bons du Trésor ont progressé de 34,2%, en ressortant à 1.411,4 milliards. Celles des obligations du Trésor se

sont élevées à 861,0 milliards, en augmentation de 47,6% par rapport à 2012. Les taux moyens pondérés se sont globalement détendus. Ils se sont chiffrés en 2013 à 5,11% et 6,33% respectivement pour les bons et les obligations du Trésor, contre 5,64% et 6,35% en 2012.

En tenant compte des tombées d'échéances, l'encours global des titres publics s'élèverait à 3.686,8 milliards à fin décembre 2013, contre 3.023,9 milliards à la même période de l'année dernière. En pourcentage du PIB, il se chiffrerait à 8,4% en 2013, contre 7,5% un an auparavant.

Les taux d'intérêt des opérations sur le marché des bons du Trésor se sont abaissés de 5,63% en 2012 à 4,59% en 2013.

L'évolution des taux d'intérêt du marché monétaire reflète l'impact de la double baisse de 25 points de base chacune, des taux directeurs, décidée par le CPM, en mars et septembre 2013. Pour les opérations à échéance d'une semaine, le taux moyen pondéré s'est établi à 2,53% au mois de novembre 2013, affichant une baisse de 53 points de base par rapport à décembre 2012. Sur le guichet à un mois, la même tendance a été observée avec un taux moyen pondéré de 2,58% en novembre 2013 contre 3,10% en décembre 2012. Sur le marché interbancaire, le taux sur les opérations à une semaine, qui ont représenté près de deux-tiers (2/3) du volume global des transactions, est passé de 3,74% en décembre 2012 à 2,93% en novembre 2013.

Les taux d'intérêt débiteurs appliqués par les banques de l'UEMOA ont enregistré un reflux de 30 points de base, sur les dix premiers mois de l'année 2013, en passant de 7,99% en décembre 2012 à 7,69% en octobre 2013. Cet assouplissement des conditions débitrices a été perceptible dans l'ensemble des pays de la zone, à l'exception du Bénin et du Niger, où la situation est ressortie stable. Les baisses les plus importantes ont été enregistrées au Burkina (-63 points de base), en Guinée-Bissau (-54 points de base), en Côte d'Ivoire (-41 points de base) et au Togo (-39 points de base).

Au niveau du marché financier régional, les indices de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) connaîtraient une bonne orientation en 2013, en liaison principalement avec le dynamisme économique en Côte d'Ivoire. Le principal indice boursier (BRVM10) a enregistré une augmentation de 31,8% entre le 31 décembre 2012 et le 27 décembre 2013 et la capitalisation boursière a connu une hausse de 36,5% au cours de la même période.

1.3- PERFORMANCES ECONOMIQUES PAR ETAT EN 2013

BENIN

L'activité économique a été globalement bien orientée au Bénin, grâce principalement à la bonne tenue de la production de coton et au regain de dynamisme au Port Autonome de Cotonou. Les dernières estimations situent la croissance du produit intérieur brut, en termes réels, à 5,1% en 2013 après 5,4% en 2012. Cette expansion économique résulterait de la hausse de la production agricole au cours de la campagne agricole 2013/2014, singulièrement celle de coton, qui bénéficierait des retombées positives de la gestion à titre exceptionnel de la campagne cotonnière par le Gouvernement. L'accroissement de la production agricole contribuerait au renforcement de l'activité des unités de transformation de produits agricoles ainsi que celle des usines d'égrenage et de fabrication d'huile alimentaire. Par ailleurs, les réformes portuaires initiées par le Gouvernement avec l'aide du Millennium Challenge Account (MCA) ont permis de renforcer les capacités du Port Autonome de Cotonou et d'accroître le dynamisme de ses activités.

La croissance serait essentiellement tirée par les secteurs tertiaire et primaire, dont les contributions s'établiraient respectivement à 2,6 points et 1,7 point de pourcentage. L'apport du secteur secondaire à la croissance économique s'inscrirait en hausse de 0,1 point par rapport à 2012, en s'élevant à 0,8 point en 2013.

Les prix à la consommation connaîtraient en 2013 une forte décreue après la hausse sensible enregistrée en 2012, suite au renchérissement des carburants et des services des transports, consécutif à la diminution des subventions sur les prix des carburants au Nigeria. Le taux d'inflation, en variation moyenne, ressortirait à 1,0% contre 6,7% en 2012. En glissement annuel, le niveau général de prix régresserait de 2,0% en 2013.

La situation des finances publiques se caractériserait au cours de l'année 2013 par une augmentation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, malgré la hausse de 8,6% des recettes publiques. Cette évolution reflète principalement la progression de 25,6% des dépenses d'investissement, dans un contexte de renforcement des infrastructures de base. Globalement, les dépenses totales, connaîtraient une hausse de 0,8 point de pourcentage du PIB, en ressortant à 21,9% du PIB en 2013. Les dépenses d'investissement augmenteraient de près de 1,0 point de pourcentage alors que les dépenses courantes baisseraient de près de 0,2 point. Les recettes représenteraient 18,8% du PIB, en accroissement de 0,1 point, par rapport à 2012. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, passerait ainsi de 2,4% du PIB en 2012 à 3,1% en 2013.

Au titre de la surveillance multilatérale, l'ensemble des critères de convergence de premier rang serait respecté en 2013. Concernant les critères de second rang, seule la norme relative aux investissements financés sur ressources intérieures en pourcentage des recettes fiscales serait satisfaite.

Les comptes extérieurs se caractériseraient par une augmentation de 36,0 milliards du déficit de la balance des transactions courantes, hors dons, estimé à 7,0% du PIB en 2013 contre 6,6% un an plus tôt. Cette situation résulterait essentiellement de la détérioration de la balance commerciale et, dans une moindre mesure, de celle des revenus et des services. L'accroissement de la facture des importations conjuguée à la hausse du fret et à la baisse des revenus secondaires expliquent ces évolutions. Le solde des transactions courantes et

de capital ressortirait déficitaire de 136,1 milliards en 2013, soit 6,4 milliards de plus qu'en 2012, en dépit de la hausse des transferts de capital. En revanche, la balance globale se solderait par un excédent de 67 milliards, en raison principalement de la consolidation des investissements directs étrangers.

Au terme de l'année 2013, la masse monétaire augmenterait de 10,1%, du fait de la hausse de 17,1% du crédit intérieur et de 1,7% des avoirs extérieurs nets.

Au niveau du marché de la dette publique, les émissions de bons du Trésor se sont élevés à 247,1 milliards en 2013, en hausse de 0,4% par rapport à 2012.

BURKINA

L'expansion de l'activité économique serait moins vigoureuse au cours de l'année 2013, comparativement à l'année 2012. La croissance du produit intérieur brut, en termes réels, s'élèverait à 6,8% contre 9,0% en 2012. Ce ralentissement du rythme de progression de l'activité résulterait essentiellement de la baisse de régime de la production d'or liée à la fois aux problèmes techniques (baisse de la teneur) et aux impacts de la chute des cours mondiaux sur les investissements. La croissance serait toutefois portée par la hausse de la production agricole, la bonne tenue des activités industrielles et des BTP ainsi que le regain d'activité dans le secteur tertiaire, notamment dans les branches « commerce », « transports » et « services marchands » (activités touristiques et hôtelières essentiellement), à la faveur de l'organisation de certaines rencontres annuelles internationales. La croissance économique bénéficierait, en outre, des retombées positives de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD).

Les secteurs tertiaire et primaire seraient les principaux moteurs de la croissance, avec des contributions respectives de 3,6 points et 2,0 points. L'apport du secteur secondaire à l'expansion économique se chiffrerait à 1,2 point.

La progression du niveau général des prix à la consommation a fortement ralenti au cours de l'année 2013, en raison de la baisse de tension sur les prix des produits alimentaires, notamment les céréales non transformées. Le taux d'inflation, en variation moyenne, ressortirait à 0,4% contre 3,8% en 2012. En glissement annuel à fin décembre 2013, les prix à la consommation reculeraient de 0,4%.

L'exécution des finances publiques se solderait par une augmentation du déficit budgétaire global, hors dons. Il se chiffrerait à 479,7 milliards en 2013, en hausse de 25,4 milliards par rapport à 2012. Cette situation s'expliquerait par la hausse des dépenses totales de 0,8 point de pourcentage du PIB, sous l'effet exclusivement de l'accroissement des dépenses en capital de 2,3 points. Les dépenses courantes ayant baissé de 1,5 point. En 2013, les recettes budgétaires atteindraient 19,3% du PIB, du fait de la bonne tenue des recettes fiscales. Rapporté au PIB, le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, représenterait 8,0%, en 2013.

Au titre de la surveillance multilatérale, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2013, en dehors de celui portant sur le solde budgétaire de base rapporté au PIB. Au niveau des critères de second rang, seule la norme relative au déficit extérieur courant en pourcentage du PIB pourrait ne pas être satisfaite.

Les échanges extérieurs se caractériseraient par une augmentation de 3,9 points de pourcentage du PIB, du déficit des transactions courantes, hors dons, qui atteindrait 9,1% du PIB. Cette évolution résulterait principalement de la détérioration de 275,5 milliards de la balance commerciale, consécutive à la baisse des exportations, notamment, d'or et à l'augmentation des importations. L'évolution du compte des transactions courantes induirait une détérioration du solde des comptes des transactions courantes et de capital, qui passerait d'un excédent de 19,6 milliards en 2012 à un déficit de 176,8 milliards en 2013. Au total, le solde global de la balance des

paiements ressortirait déficitaire de 55,0 milliards en 2013, soit 52,3 milliards de plus qu'en 2012.

La situation monétaire à fin décembre 2013, comparée à celle à fin décembre 2012, se caractériserait par un accroissement de la masse monétaire de 8,9%, consécutif exclusivement à l'augmentation de 21,2% du crédit intérieur, les avoirs extérieurs nets ayant baissé de 8,1%

Au niveau du marché de la dette publique, les émissions de bons du Trésor se sont repliées de 5,6% en 2013, en se chiffrant à 91,4 milliards. En revanche, celles des obligations ont atteint 121,6 milliards en 2013, en hausse de 89,5 milliards par rapport à 2012.

COTE D'IVOIRE

L'activité économique est demeurée vigoureuse au cours de l'année 2013. Les dernières estimations chiffrent le taux de croissance du PIB, en termes réels, à 9,0% en 2013, après 9,8% en 2012. Cette situation s'explique par l'apaisement du climat social, l'amélioration de l'environnement sécuritaire, la poursuite de la réalisation des grands chantiers d'infrastructures socio-économiques et le regain d'activité dans les industries extractives et manufacturières. Les secteurs tertiaire et secondaire seraient les principaux moteurs de l'expansion économique en 2013. Leurs contributions à la croissance s'élèveraient respectivement à 4,7 points et 3,2 points de pourcentage. L'apport du secteur primaire passerait de 0,1 point en 2012 à 1,1 point en 2013, grâce au redressement des cultures d'exportation.

L'inflation s'est accélérée durant les premiers mois de l'année 2013, sous l'effet principalement de la mise en œuvre du mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers, du renchérissement du gaz butane et des articles d'habillement ainsi que de l'augmentation des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur. Le taux d'inflation, en variation moyenne, a atteint 3,1% en septembre 2013

contre 1,3% en décembre 2012. Sur l'ensemble de l'année, il ressortirait à 2,7%. En glissement annuel à fin décembre 2013, les prix augmenteraient de 1,0%.

La situation des finances publiques a été sensiblement affectée par le rythme soutenu des dépenses d'investissement, qui augmenteraient à fin décembre 2013 de 2,9 points de pourcentage du PIB. Le solde budgétaire, base engagements, hors dons, ressortirait déficitaire de 4,8% du PIB en 2013 contre 4,1% du PIB en 2012, en raison de l'augmentation de 0,2 point des dépenses totales et du reflux des recettes budgétaires de près de 0,6 point du PIB.

Au titre de la surveillance multilatérale, tous les critères communautaires de premier rang ont été respectés à l'exception de celui relatif au solde budgétaire de base rapporté au PIB. Concernant les critères de second rang, seule la norme du ratio d'investissements financés sur ressources propres rapportés aux recettes fiscales serait satisfaite.

Les échanges extérieurs se caractériseraient en 2013 par une diminution annuelle de 1,3 point de pourcentage du déficit du compte des transactions courantes, hors dons, qui ressortirait à 343,3 milliards, ou 2,7% du PIB. Cette évolution résulterait du redressement de 165,8 milliards de l'excédent commercial, en raison de la hausse des exportations de coton et de produits divers, qui contribuerait à atténuer l'impact de la dégradation de la balance des services, consécutive à l'augmentation du poste « fret et assurances ». Le solde des comptes des transactions courantes et de capital serait déficitaire de 155,8 milliards, après un excédent de 3.668,5 milliards induit par les remises de dette survenues un an plus tôt. A la faveur de la hausse des investissements directs étrangers et des investissements de portefeuille, le déficit du solde global se réduirait, passant de 256,0 milliards en 2012 à 70,8 milliards en 2013.

La situation monétaire est marquée à fin décembre 2013 par une progression de la masse monétaire de 8,6% par rapport à décembre 2012. Cette évolution

résulterait de l'augmentation de 14,8% du crédit intérieur, les avoirs extérieurs nets étant attendus en diminution de 4,5% (70,7 milliards).

Sur le marché de la dette publique, les émissions de bons et d'obligations du Trésor se sont renforcées, en passant respectivement de 131,5 milliards et 252,3 milliards en 2012 à 448,8 milliards et 414,5 milliards en 2013.

GUINEE-BISSAU

L'activité économique a été affectée en 2013 par l'attentisme des opérateurs économiques et des partenaires au développement, eu égard à la fragilité du climat socio-politique. Toutefois, la timide reprise des exportations de noix de cajou, principal produit d'exportation du pays, ainsi que le regain d'activité dans les sous-secteurs des BTP et des industries manufacturières, ont permis de maintenir une croissance modérée dans le pays. Les dernières estimations indiquent que le taux de croissance du PIB, en termes réels, augmenterait de 0,3% en 2013, après une baisse de 1,5% en 2012. Les secteurs primaire et secondaire seraient les principaux moteurs de l'expansion économique en 2013. Leurs contributions s'élèveraient respectivement à 0,7 point et 0,2 point de pourcentage. L'apport du secteur tertiaire serait négatif de 0,6 point en 2013, en raison essentiellement des contre-performances des administrations publiques.

Le niveau général des prix a connu une décline sensible durant les neuf premiers mois de l'année 2013, en raison de la détente des prix des produits alimentaires. Sur l'ensemble de l'année 2013, le taux d'inflation ressortirait à 0,9%, en variation moyenne et à 1,4%, en glissement annuel à fin décembre 2013.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une baisse des recettes publiques, consécutive à la diminution des recettes fiscales. Ces dernières ont été affectées par le recul des taxes perçues au titre des impôts sur la consommation et des impôts sur les revenus et les bénéfices. Sur l'ensemble de l'année

2013, le reflux des recettes budgétaires atteindrait 0,5 point de pourcentage du PIB. Les dépenses totales régresseraient également, en raison de la suspension de l'exécution de plusieurs projets d'investissement financés sur des ressources extérieures. A fin décembre 2013, cette baisse représenterait 3,1% du PIB. Sur cette base, le solde budgétaire, base engagements, hors dons, ressortirait déficitaire de 5,5% du PIB en 2013 contre 8,1% du PIB en 2012.

Au titre de la surveillance multilatérale, tous les critères de premier rang seraient satisfaits, à l'exception de celui portant sur le solde budgétaire de base rapporté au PIB. En revanche, aucun critère de second rang ne pourrait être respecté.

Les échanges extérieurs seraient caractérisés en 2013 par une baisse de 15,4 milliards du déficit du compte des transactions courantes. En pourcentage du PIB, ce solde passerait de -11,4% en 2012 à -8,1% en 2013. Cette situation s'explique principalement par l'amélioration de la balance commerciale, consécutive à la reprise des exportations de noix de cajou et à la décreue des prix mondiaux des produits alimentaires importés. L'amélioration du compte des transactions courantes aurait des effets positifs sur le solde global de la balance des paiements qui ressortirait excédentaire de 4,4 milliards en 2013, après un déficit de 34,8 milliards en 2012.

Les agrégats monétaires se renforceraient en 2013, en liaison avec le léger redressement de l'activité économique. La masse monétaire progresserait de 6,7%, sous l'effet de l'accroissement de 3,7% du crédit intérieur et de la hausse de 5,2% des avoirs extérieurs nets.

Au titre de la dette publique, le Trésor bissau-guinéen est intervenu une fois sur le marché au cours de l'année 2013, avec une émission de 10,0 milliards de bons.

MALI

L'économie malienne renoue progressivement avec son dynamisme d'avant les crises sociopolitiques et sécuritaires de 2012. La reprise de la coopération et

l'appui de la communauté internationale en faveur de la relance économique ainsi que le retour à l'ordre constitutionnel laissent augurer de meilleures perspectives pour le pays. Le produit intérieur brut, augmenterait, en termes réels, selon les dernières estimations, de 5,1% en 2012, sous l'effet de la bonne tenue de la production agricole et du regain d'activités dans les sous-secteurs des BTP, de l'hôtellerie, du tourisme et des services aux entreprises. La croissance résulterait également de la consolidation de production du sous-secteur « Electricité, gaz et eau ». Les secteurs tertiaire et primaire seraient les principaux piliers de l'expansion économique en 2013. Leurs contributions s'élèveraient respectivement à 2,7 et 2,3 points. Le secteur secondaire, fortement pénalisé par la crise en 2012, verrait son apport à la croissance passer de -0,5 point en 2012 à 0,1 point en 2013.

Le niveau général des prix à la consommation régresserait en 2013, du fait d'un meilleur approvisionnement des marchés en produits céréaliers, dont l'offre a augmenté avec la hausse des récoltes durant la campagne agricole 2012/2013. Le taux d'inflation se situerait, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2013, à -0,5%. En glissement annuel à fin décembre 2013, il se situerait autour de 0,4%.

Le profil des finances publiques a reflété durant l'année 2013, la prise en charge vigoureuse des priorités définies dans la feuille de route adoptée par le Gouvernement. Elle se traduirait par une dégradation du solde budgétaire, base engagements, hors dons. Le déficit budgétaire, hors dons, passerait de 1,5% du PIB en 2012 à 6,7% du PIB en 2013. Cette évolution proviendrait principalement de la hausse de 5,8 points de pourcentage du PIB des dépenses publiques, notamment celle des dépenses d'investissement (3,3 point du PIB). L'augmentation des dépenses a été modérément atténuée par l'accroissement de 0,6 point du PIB des recettes budgétaires de 225,6 milliards, induite par la réduction des dépenses d'investissement.

Au titre de la surveillance multilatérale, le critère de premier rang relatif au solde budgétaire de base rapporté au PIB serait le seul qui pourrait ne pas être respecté. Concernant les critères de second rang, seule la norme du ratio investissement sur ressources propres sur recettes fiscales serait satisfaite.

Les échanges extérieurs se caractériseraient par une augmentation du déficit du compte des transactions courantes. Ce dernier atteindrait 361,7 milliards soit 9,0% du PIB en 2013, sous l'effet de la dégradation de la balance commerciale, consécutive à la baisse des exportations d'or et à l'accroissement des importations ainsi que de la hausse du déficit de la balance des services. L'orientation favorable des transferts de capital contribuerait à atténuer la détérioration du solde des comptes des transactions courantes et de capital, dont le déficit se situerait autour de 225,3 milliards en 2013 contre 113,9 milliards l'année précédente. Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 40,2 milliards, soit 37,4 milliards de plus qu'en 2012, imputable à la forte mobilisation des capitaux à l'extérieur.

Sur le plan monétaire, la masse monétaire enregistrerait une progression de 6,8%, résultant d'un accroissement de 8,5% du crédit intérieur et d'une hausse de 5,8% des avoirs extérieurs nets.

Sur le marché de la dette publique, les émissions de bons du Trésor se sont élevées à 238,8 milliards en 2013, soit 34,7% de plus qu'en 2012.

NIGER

Après la forte croissance enregistrée en 2012, l'économie nigérienne connaîtrait une expansion plus modérée au cours de l'année 2013. Les dernières estimations chiffrent la croissance du PIB, en termes réels, à 2,6% contre 10,8% en 2012. Deux facteurs expliquent ce ralentissement : la baisse de la production agricole durant la campagne 2013/2014, du fait de l'installation tardive des pluies et de leur mauvaise répartition spatio-temporelle ainsi que

le reflux des activités extractives. Les contributions sectorielles à la croissance ressortiraient à 3,3 points pour le secteur tertiaire et à 2,1 points pour le secteur secondaire. Celle du secteur primaire régresserait de 5,4 points en 2012 à -2,8 points en 2013.

Les prix à la consommation enregistreraient une progression modérée de 2,3% en moyenne sur l'année 2013, après 0,5% en 2012. Cette évolution serait imputable au renchérissement des produits alimentaires et à l'augmentation des loyers. En glissement annuel en décembre 2013, le taux d'inflation se maintiendrait à 1,4%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat porterait l'empreinte de la poursuite de la mise en œuvre des projets prévus dans le cadre du Programme de Développement Economique et Social (PDES). Celle-ci se traduirait par une augmentation du déficit budgétaire, hors dons, en dépit de la hausse des recettes budgétaires résultant de l'élargissement de l'assiette fiscale. Le déficit budgétaire, hors dons atteindrait 9,8% du PIB en 2013, soit 2,5 points de plus qu'en 2012. Cette situation proviendrait de la hausse de 3,9 points de pourcentage du PIB des dépenses globales, sous l'impulsion de l'augmentation des dépenses d'investissement (+6,7 points de pourcentage du PIB). Les dépenses courantes ont quant à elles décru (-2,8 points de pourcentage du PIB), en liaison avec la baisse des transferts et subventions, consécutive à l'arrêt des mesures de soutien aux ménages intervenues en 2012 dans le cadre de la gestion des crises sécuritaire et alimentaire. Les recettes budgétaires enregistreraient une augmentation de 1,4 point de pourcentage du PIB, portées surtout par les recettes fiscales (+1,2 point de pourcentage du PIB).

Au titre de la surveillance multilatérale, parmi les critères de premier rang, celui relatif au solde budgétaire de base rapporté au PIB ne serait pas respecté. Au niveau des critères de second rang, seul la norme portant sur le déficit extérieur courant rapporté au PIB ne pourrait pas être satisfaite en 2013.

Les échanges extérieurs se caractériseraient par une hausse de 54,7 milliards du déficit du compte des transactions courantes, sous l'effet essentiellement de la détérioration de la balance commerciale, consécutive à la forte progression des importations que n'a pu couvrir l'accroissement des exportations. Rapporté au PIB, le déficit du compte des transactions courantes, hors dons publics, représenterait 17,8% en 2013 comme en 2012. En relation avec l'accroissement des transferts de capital en faveur des administrations publiques, le solde des comptes des transactions courantes et de capital connaîtrait une détérioration moindre de 22,6 milliards. Au total, la balance globale se solderait par un excédent de 22,2 milliards contre 167,9 milliards en 2012, du fait de la baisse des investissements directs étrangers.

Les agrégats monétaires se consolideraient en 2013. La masse monétaire ressortirait en hausse de 7,0% par rapport à 2012, sous l'effet du renforcement de 5,8% du crédit intérieur et de l'augmentation de 5,1% des avoirs extérieurs nets.

Sur le marché de la dette publique, les émissions de bons et d'obligations du Trésor se sont élevées en 2013, respectivement à 91,9 milliards et 25,0 milliards.

SENEGAL

L'économie du Sénégal connaîtrait un léger raffermissement au cours de l'année 2013, en dépit des contre-performances enregistrées par les unités de production industrielle. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'élèverait à 3,7%, soit 0,2 point de plus qu'en 2012. Cette évolution résulterait principalement de l'essor de l'activité des services de transports, de télécommunications ainsi que de l'orientation favorable de la production agricole durant la campagne 2013/2014. La croissance serait donc portée par les secteurs tertiaire et primaire, dont les contributions ressortiraient respectivement à 2,7 points et 0,7 point en 2013. L'apport du secteur secondaire se chiffrerait à 0,3 point, en liaison avec la

réduction de la production des industries extractives, notamment celle de phosphate et le reflux de la production des industries alimentaires et des unités de la branche « Fabrication de corps gras », en raison de la faible disponibilité des intrants.

Le niveau général des prix à la consommation enregistrerait une hausse moyenne de 0,9% sur l'ensemble de l'année 2013, en rapport avec la décrue des prix des denrées alimentaires et la stabilisation du coût des produits énergétiques. En glissement annuel, le taux d'inflation se situerait autour de 1,8% en décembre 2013.

La gestion budgétaire au cours de l'année 2013 serait caractérisée par une maîtrise de la progression des dépenses publiques et une orientation satisfaisante des recettes budgétaires. Les dépenses publiques augmenteraient de 66,8 milliards (3,2%), portée par la hausse des dépenses courantes (32,2 milliards) et des dépenses en capital (34,6 milliards). Rapportées au PIB, les dépenses augmenteraient de 0,3 point de pourcentage en se chiffrant à 28,8%. Les recettes budgétaires enregistreraient une croissance de 78,0 milliards, en relation principalement avec la consolidation des recettes fiscales. Rapporté au PIB, les recettes budgétaires représenteraient 20,6% en 2013. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, qui découle de ces évolutions s'inscrirait en baisse de 0,8 point de pourcentage du PIB en se situant autour de 8,2 points en 2013.

Au titre de la surveillance multilatérale, tous les critères de premier rang, à l'exception de celui relatif au solde budgétaire de base rapporté au PIB, seraient respectés en 2013. Au niveau des critères de second rang, seule la norme fixée pour le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur PIB ne pourrait être satisfaite.

Les échanges extérieurs seraient marqués en 2013 par une diminution du déficit du compte des transactions courantes, qui s'établirait à 779,6 milliards. Cette évolution s'explique par l'atténuation du déficit

de la balance commerciale et l'augmentation de l'excédent des revenus secondaires. Rapporté au PIB, le solde du compte des transactions courantes, hors dons, représenterait 11,0% en 2013 contre 11,8% en 2012. Le solde des comptes des transactions courantes et de capital enregistrerait également une légère amélioration à la faveur de la hausse des transferts de capital. En revanche, les investissements de portefeuilles baisseraient, sous l'effet du retrait des mobilisations (émissions acquises par les investisseurs non-résidents). Sur cette base, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 100,7 milliards en 2013 contre 51,2 milliards l'année précédente.

En 2013, la masse monétaire enregistrerait une progression de 4,1%, à la suite de la hausse du crédit intérieur de 9,8% et de la baisse des avoirs extérieurs nets de 11,5%.

Au niveau du marché de la dette publique, les interventions du Trésor sénégalais ont été moins vigoureuses qu'en 2012. Au cours de l'année 2013, les émissions de bons et d'obligations du Trésor sont respectivement ressorties à 147,2 milliards et 234,4 milliards contre 267,7 milliards et 250,4 milliards un an plus tôt.

TOGO

L'activité économique a évolué en 2013 dans un contexte marqué par la poursuite de l'exécution du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture au Togo (PADAT), du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et du Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAO), ainsi que celle des travaux de réhabilitation et de renforcement des infrastructures de base. Les dernières estimations indiquent un taux de croissance du PIB, en termes réels, de 5,0% contre 5,9% en 2012. Le secteur tertiaire serait le principal moteur de la croissance à laquelle il contribuerait pour 2,2 points, en raison de la bonne tenue de l'activité dans le commerce, les transports et les services marchands. Le secteur secondaire serait

le deuxième pilier de l'expansion économique. Son apport se chiffrerait à 1,8 point, sous l'effet de la consolidation des activités des industries extractives et manufacturières ainsi que dans la branche Bâtiments et Travaux Publics. La contribution du secteur primaire reculerait de 0,7 point entre 2012 et 2013, en ressortant à 1,0 point, du fait du repli de production vivrière consécutif à une pluviométrie insuffisante et inégalement répartie dans le temps et l'espace.

Le niveau général des prix à la consommation enregistrerait une progression moins forte en 2013 qu'en 2012, du fait d'un meilleur approvisionnement des marchés en produits de grande consommation. En moyenne sur l'année 2013, le taux d'inflation ressortirait à 1,9% contre 2,6% en 2012. En glissement annuel, le niveau général des prix à la consommation augmenterait de 0,6% en décembre 2013.

La situation des finances publiques se caractériserait par un renforcement des recettes budgétaires et une hausse modérée des dépenses publiques. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, se réduirait de 1,5 point de pourcentage du PIB en 2013, en ressortant à 6,7% du PIB. Cette évolution traduit les retombées positives des réformes en cours au sein des régies financières, sur la mobilisation des recettes budgétaires. Ces dernières s'élèveraient à 414,9 milliards en 2013, soit une hausse de 11,7%. Rapportées au PIB, les recettes budgétaires représenteraient 19,5% en 2013 contre 18,7% en 2012. Les dépenses totales ressortiraient à 557,3 milliards, soit 26,2% du PIB, en augmentation de 4,2% par rapport au niveau atteint en 2012. Cette évolution résulterait de l'accroissement de 5,2% des dépenses courantes et de 2,2% des dépenses d'investissement, en relation avec la poursuite par l'Etat des travaux de renforcement des infrastructures de base.

Au plan de la surveillance multilatérale, tous les critères de premier rang seraient respectés en 2013, à l'exception de celui relatif au solde budgétaire de base rapporté au PIB. Au niveau des critères de

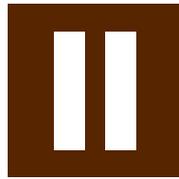
second rang, les normes portant sur le ratio des investissements sur ressources propres rapportés aux recettes fiscales et le taux de pression fiscale pourraient être satisfaites.

Les échanges extérieurs se caractériseraient par une diminution du déficit des transactions courantes, en relation avec l'atténuation de la dégradation de la balance commerciale par la hausse de l'excédent des revenus secondaires. Elle résulterait également du repli du déficit de la balance des services consécutif à l'accroissement des voyages et des autres services, notamment dans les domaines des télécommunications, des bâtiments et travaux publics. Hors dons, le solde des transactions courantes s'élèverait à -279,8 milliards, soit -13,2% du PIB contre -307,9 milliards ou -15,5% du PIB. A la faveur de l'augmentation des transferts de capital, le solde des comptes des transactions courantes et de capital s'améliorerait par rapport à 2012.

Le compte financier demeurerait quasiment stable entre 2012 et 2013, sous l'effet de la hausse des emprunts extérieurs conjuguée à la baisse des investissements directs étrangers. Dans ces conditions, la balance des paiements dégagerait un solde global positif de 10,1 milliards, après un déficit de 17,3 milliards un an plus tôt.

Une consolidation des agrégats monétaires serait observée en 2013. La masse monétaire progresserait de 8,8%, en relation avec la hausse de 10,7% du crédit intérieur et de 3,7% des avoirs extérieurs nets.

Au niveau du marché de la dette publique, le Trésor togolais a émis des effets publics pour un montant global de 201,8 milliards en 2013, soit une augmentation de 86,7%. Les émissions de bons ont atteint 136,3 milliards en 2013, après 60,0 milliards en 2012. Celles des obligations du Trésor sont passées de 48,1 milliards en 2012 à 65,5 milliards un an plus tard.



**PERSPECTIVES ECONOMIQUES
DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA EN 2014**



2.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2014

Les perspectives économiques mondiales se présentent sous de meilleures auspices. Le regain progressif d'activité dans les pays industrialisés et singulièrement dans la Zone euro ainsi que le rebond de l'économie chinoise après plusieurs mois de ralentissement laissent présager une orientation relativement satisfaisante de la croissance mondiale. Cette dernière serait tirée par les pays industrialisés, eu égard à la perte de dynamisme des économies émergentes prises globalement. Elle demeurerait également fragile, du fait de la persistance de certains facteurs de risque, notamment ceux liés au renchérissement du financement qui surviendrait après l'arrêt des politiques accommodantes menées par les banques centrales. Selon les prévisions du Fonds Monétaire International publiées en octobre 2013, l'expansion économique mondiale s'établirait à 3,6% en 2014 contre 2,9% en 2013 et 3,2% en 2012.

Les économies des pays industrialisés enregistreraient une croissance de 2,0% en 2014, après 1,2% en 2013. Cette évolution proviendrait essentiellement des Etats-Unis dont l'économie progresserait de 2,6% en 2014 contre 1,6% un an plus tôt, sous l'effet de la poursuite par la Federal Reserve (FED) d'une politique monétaire souple et du léger relâchement des mesures d'assainissement des finances publiques. Dans la Zone euro, de nombreux pays entreraient dans une phase de reprise de l'activité économique. Cependant, la croissance resterait fragile. Elle atteindrait 1,0% en 2014, soit 1,4 point de pourcentage de plus qu'en 2013. Au Japon, l'activité économique augmenterait à un rythme modéré de 1,2% en 2014, en raison du resserrement de la politique budgétaire, à travers la suspension des dépenses de relance et de reconstruction ainsi que l'augmentation des taxes sur la consommation.

Dans les pays émergents et en développement, la croissance économique serait assez soutenue. Elle ressortirait à 5,1% en 2014 contre 4,5% en 2013 et serait toujours tirée par le regain de dynamisme de l'économie de la Chine, consécutif aux mesures

de relance mises en œuvre par les Autorités et qui ont permis de doper la demande intérieure. Le PIB progresserait respectivement de 7,3% en Chine et de 5,1% en Inde au cours de l'année 2014. En Afrique subsaharienne, la croissance économique passerait de 5,0% en 2013 à 6,0% en 2014, principalement sous l'effet de la poursuite de l'exécution des projets d'investissement dans les infrastructures et de l'orientation favorable des exportations de matières premières.

Les cours mondiaux des produits de base s'inscriraient dans une tendance haussière, soutenus par le renforcement des échanges commerciaux et la persistance de risques géopolitiques.

2.2- PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'UEMOA EN 2014

Les projections laissent entrevoir une accélération de la croissance économique à partir de 2014. En effet, le produit intérieur brut en volume progresserait de 7,0%, après 6,0% en 2013. Avec ces taux, les Etats membres de l'Union figureraient parmi les pays à forte croissance en Afrique.

Tableau 2.0 : Taux de croissance du PIB réel dans l'UEMOA en 2013 et 2014

	2012	2013	2014
		Estim.	Prév.
		(en %)	
Bénin	5,4	5,1	5,5
Burkina	9,0	6,8	7,1
Côte d'Ivoire	9,8	9,0	9,1
Guinée-Bissau	-1,5	0,3	3,5
Mali	-0,4	5,1	6,6
Niger	10,8	2,6	8,2
Sénégal	3,5	3,7	4,2
Togo	5,9	5,0	6,2
UEMOA	6,5	6,0	7,0

Sources : BCEAO et INS

Le surcroît de croissance attendu en 2014 proviendrait principalement de la branche agricole (+0,6 point de pourcentage), ainsi que du sous-secteur des services (+0,4 point de pourcentage).

Le dynamisme dans le secteur agricole résulterait de la poursuite de la mise en œuvre, à l'échelle nationale et régionale, d'importants projets et programmes d'investissement en matière d'aménagements hydro-agricoles et d'accroissement des rendements. En outre, il est attendu des réformes dans les filières d'exportation, des retombées positives en terme d'amélioration quantitative et qualitative des productions. S'agissant des services, la contribution la plus élevée à la croissance serait imputable aux services marchands (télécommunication, transports, commerce de détail) et les autres services non marchands.

Par ailleurs, la valeur ajoutée du secteur secondaire se maintiendrait à un niveau élevé, en raison des facteurs ci-après :

- les effets d'entraînement des performances du secteur agricole sur l'agro-industrie et les textiles ;
- l'accroissement attendu de la production minière que laisse entrevoir la phase de maturité des investissements réalisés pour l'extraction de pétrole, de clinker et de phosphates, ainsi que la mise en production de nouvelles mines d'or et de nouvelles unités de productions de ciment ;
- le maintien de la vigueur des BTP, en liaison avec l'intensification des grands chantiers d'infrastructures (routes, énergie, ports et aéroports, barrages, chemins de fer, etc...).

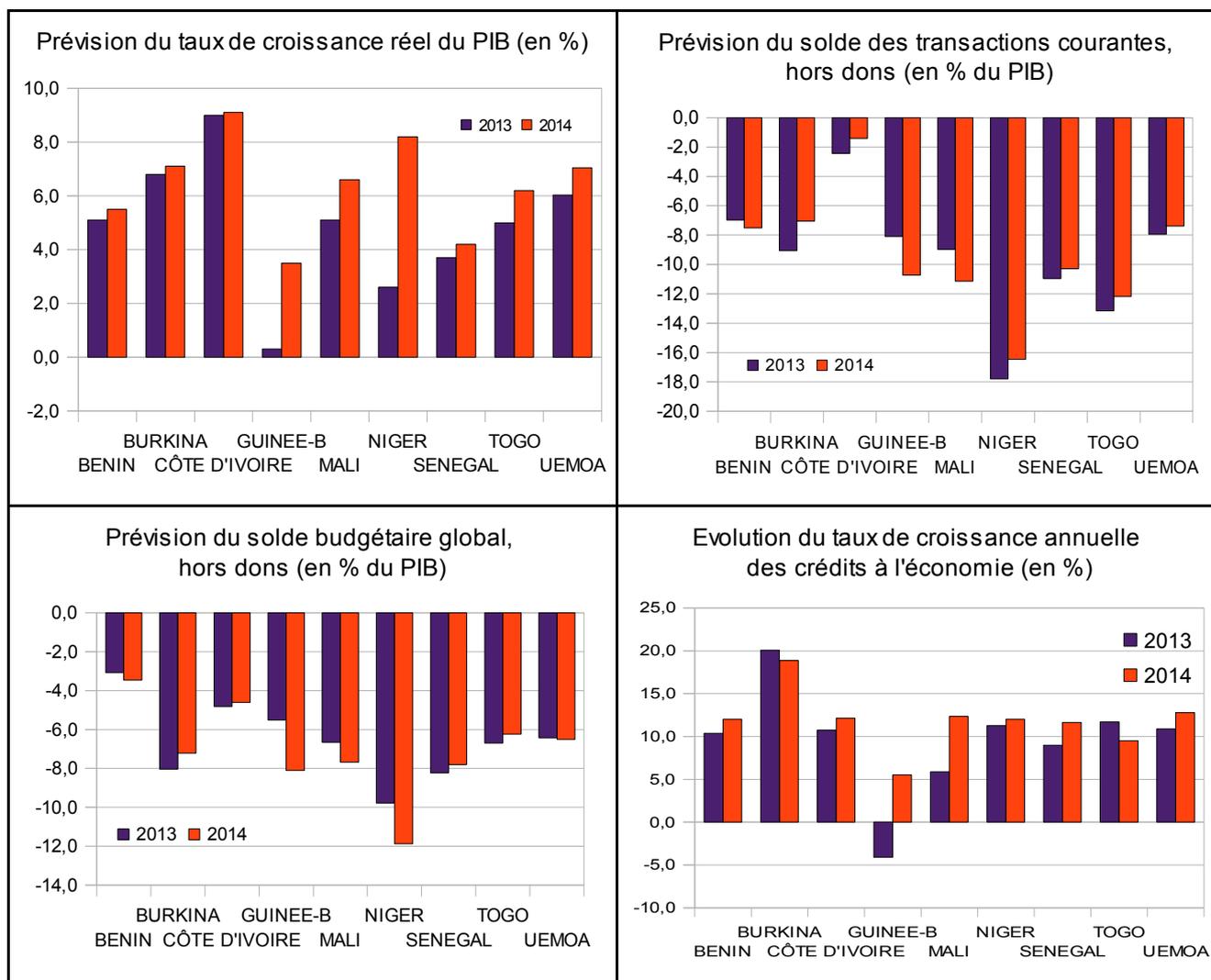
Examinée sous l'angle des emplois, la croissance économique sur la période de projection serait tirée par les investissements, qui atteindraient 24,9% du PIB en 2014 contre 24,6% en 2013, ainsi que par la consommation finale. En outre, pour la première fois depuis 2010, la contribution du secteur extérieur serait positive, en ligne avec l'augmentation des capacités de production minière et pétrolière.

Au niveau des prix à la consommation, les projections montrent que l'inflation retrouverait son trend historique après le faible niveau observé en 2013. Elle atteindrait, en variation moyenne, 2,2% en 2014, après 1,6% un an plus tôt. Quatre facteurs fondamentaux contribueraient à cette évolution :

- l'effet de base négatif attendu de l'évolution de prix des céréales locales qui ont connu une baisse sensible en 2013 ;
- la dynamique de rationalisation des subventions concernant l'énergie et certains produits de grande consommation importés ;
- les augmentations salariales annoncées dans certains Etats ;
- la légère remontée de l'inflation importée qu'induirait une relative accélération de l'activité économique à l'échelle mondiale.

La situation des finances publiques serait caractérisée par le maintien des déficits budgétaires à un niveau relativement élevé en 2014, reflétant l'incidence des ambitieux programmes d'investissement dans les infrastructures de base et les secteurs sociaux sur les dépenses publiques. Le solde global, base engagements, hors dons, atteindrait 6,5% du PIB contre 6,4% en 2013, en raison d'une augmentation des recettes inférieure à celle des dépenses.

Les prévisions tablent sur une progression des recettes budgétaires de 9,6%, taux nettement en deçà de celui de 10,6% enregistré en moyenne sur les cinq dernières années. L'analyse de l'évolution des différentes catégories de recettes met en relief la transition fiscale en cours, avec une baisse des recettes de porte. Pour leur part, les impôts directs et indirects se ressentent de l'effet des mesures d'allègement de l'impôt sur le revenu dans certains Etats (Sénégal, Niger, Burkina, Côte d'Ivoire) sur les recettes totales.

Graphique 3 : Perspectives macroéconomiques de l'UEMOA en 2014

Sources : Services nationaux ; BCEAO

Les dépenses totales augmenteraient de 9,9% en 2014 après 13,0% en 2013. Cette modération du rythme des dépenses est perceptible à la fois au niveau des dépenses courantes et des dépenses d'investissement qui enregistreraient des hausses respectives de 6,4% et 16,0% en 2014, après 0,7% et 42,8% en 2013.

Le déficit, base caisse, dons compris, se détériorerait de 95,7 milliards pour ressortir à 1.604,8 milliards en 2014. Ce déficit serait financé à hauteur de 1.295,0 milliards ou 80,5% par des ressources extérieures

identifiées, contre 793,1 milliards ou 52,3% un an plus tôt. Ces financements extérieurs seraient essentiellement constitués de ressources d'emprunt (tirages nets) dont le montant atteindrait 938,0 milliards en 2014 contre 780,1 milliards en 2013. Sous ce registre, la Côte d'Ivoire et le Sénégal envisagent de mobiliser des ressources sur le marché financier international, à travers des émissions d'euro bonds, pour des montants respectifs de 500,0 milliards et de 256 milliards. Le financement intérieur net s'élèverait à 313,8 milliards.

Sur la base des programmes d'émission au titre de l'année 2014, communiqués par les Etats au 13 novembre 2013, la levée des ressources sur le marché financier régional devrait porter sur un montant global de 2.251,5 milliards contre 2.190,9 milliards en 2013.

Au titre de la surveillance multilatérale, l'ensemble des pays de l'Union respecterait les critères de premier rang à l'exception du critère clé relatif au solde budgétaire de base, pour lequel des progrès restent à accomplir.

Au niveau des échanges extérieurs, les perspectives d'évolution des échanges extérieurs font ressortir une légère amélioration du compte des transactions courantes et de capital, dont le déficit serait en diminution de 123,3 milliards. Cette évolution est portée par l'atténuation du déficit de la balance des biens et services de l'ordre de 281,8 milliards, résultant du profil favorable des exportations et une progression moindre des importations. Le déficit du compte des transactions courantes passerait de 8,0% du PIB en 2013 à 7,4% du PIB en 2014.

L'excédent du compte de capital s'élèverait à 1.237,1 milliards contre 998,8 milliards en 2013, en raison essentiellement de la hausse des dons-projets attendus par la majorité des pays de l'Union, dans le cadre de l'exécution d'importants programmes de développement d'infrastructures économiques et sociales.

Le déficit du compte des transactions courantes et de capital cumulées serait financé par une accumulation nette d'engagements extérieurs, à hauteur de 1.803,8 milliards, contre 1.834,5 milliards en 2013. Cette diminution des engagements financiers extérieurs est essentiellement localisée au niveau des investissements directs étrangers et des autres investissements. Le recul des investissements directs étrangers refléterait, entre autres, l'entrée en phase de récupération des coûts des investissements pétroliers au Niger. En revanche, les flux nets au titre des investissements de portefeuille sont attendus en hausse.

Tableau 2.0 bis : UEMOA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

UEMOA	2010	2011	2012	2013	2014
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	34 946,9	36 679,4	40 304,7	43 642,0	47 854,9
Taux de croissance réel du PIB (en %)	4,5	0,7	6,5	6,0	7,0
Taux d'épargne intérieure (en %)	12,5	13,8	13,0	14,1	15,9
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	2,9	1,4	2,5	3,9	4,3
Investissement (en milliards de F CFA)	6 891,2	6 654,3	8 664,5	10 723,1	11 892,3
Taux d'investissement (en %)	19,7	18,1	21,5	24,6	24,9
Taux d'investissement public (en %)	7,1	7,0	7,5	9,9	10,5
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	1,4	3,9	2,4	1,6	2,2
Recettes totales et dons (en % du PIB)	20,4	20,0	21,7	22,8	22,8
Dépenses globales (en % du PIB)	23,2	23,8	24,9	26,0	26,0
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-1,2	-2,7	-2,4	-2,1	-1,5
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-5,3	-6,4	-5,6	-6,4	-6,5
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-6,2	-3,1	-7,5	8,0	-7,4
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	6,4	3,6	-4,5	-1,5	0,2
Variation du crédit intérieur (en %)	20,2	16,4	15,2	11,1	12,3
Variation de la masse monétaire (en %)	15,6	11,0	9,8	8,0	9,2

Sources : Services nationaux; BCEAO

Au total, le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA devrait s'améliorer pour ressortir excédentaire de 10,3 milliards, après un déficit de 82,4 milliards en 2013.

L'examen des agrégats monétaires de l'Union projetés pour l'année 2014, sous l'hypothèse d'une orientation inchangée de la politique monétaire, fait ressortir une hausse de 9,2% de la masse monétaire. Cette évolution serait principalement imputable à l'augmentation de 12,3% de l'encours du crédit intérieur, en raison principalement de la hausse de 12,8% des crédits à l'économie. Elle serait également liée à la hausse de 0,2% des avoirs extérieurs nets, en rapport avec l'excédent global issu des échanges avec l'extérieur.

2.3- RISQUES POTENTIELS SUR LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE L'UEMOA EN 2014

L'évolution de la conjoncture internationale pourrait être porteuse de risques. Le premier est relatif à une lente reprise économique dans la Zone euro. Malgré la récente amélioration des indicateurs d'activité, les progrès plus tangibles dans la conduite des réformes cruciales pour amorcer une reprise vigoureuse et consolider la stabilité financière, restent un défi majeur. Compte tenu des liens commerciaux et financiers étroits entre les Etats membres de l'UEMOA et ceux de la Zone euro, la réalisation des perspectives de croissance de l'Union pourrait se ressentir de l'émergence de nouvelles incertitudes dans cette

zone. Par ailleurs, un ralentissement plus prononcé de l'activité économique dans les pays émergents constituerait également un facteur de risque pour les performances attendues. Les données récentes montrent que les principaux pays émergents que sont la Chine, l'Inde, le Brésil, la Turquie et l'Afrique du Sud occupent une place de plus en plus importante en ce qui concerne les marchés d'exportation de l'Union aux côtés des partenaires traditionnels que sont les pays européens. Une éventuelle poursuite de la détérioration de la conjoncture dans ces économies pourrait affecter négativement les exportations de l'Union en direction de ces pays et ralentir leurs investissements dans l'exploitation des ressources naturelles.

Au plan interne, la situation socio-politique de l'Union s'est globalement améliorée mais les risques sécuritaires demeurent élevés et leur caractère transfrontalier renforce les menaces y afférentes pour l'ensemble de l'Union.

A moyen terme, les risques sur la croissance telle que projetée par les Etats sont importants, en raison de la fragilité des moteurs de la croissance dans l'Union, des incertitudes sur les perspectives économiques mondiales et des risques sécuritaires qui seraient préjudiciables à l'amélioration du climat des affaires.

Le détail des risques est retracé dans la matrice ci-après.

MATRICE DES RISQUES IDENTIFIES POUR 2014 ET 2015

Source des risques	Niveau de préoccupation global	
	Probabilité relative	Impact si les risques se matérialisent
Risques à court terme		
I- Risques liés à l'environnement international Nouvel affaiblissement de la demande mondiale, consécutif à l'accentuation du ralentissement de la croissance des pays en particulier la Chine	Moyen	Moyen
	<ul style="list-style-type: none"> - une chute plus prononcée des cours de l'or et du coton qui ont représenté plus de 27% des exportations de l'Union en 2012 - ralentissement ou suspension des investissements dans l'exploration et l'exploitation de certaines ressources (or, pétrole, uranium) 	<ul style="list-style-type: none"> - diminution des recettes d'exportation - réduction des recettes budgétaires - baisse des investissements et ralentissement du rythme de croissance
Choc sur les prix du pétrole	Faible	Moyen
	<ul style="list-style-type: none"> - l'accentuation des tensions géopolitiques au Moyen Orient et en Afrique du Nord peut provoquer une flambée des cours du pétrole brut - la montée de l'insécurité dans certains pays producteurs d'Afrique et d'Amérique latine peut provoquer une flambée des prix du pétrole 	<ul style="list-style-type: none"> - une hausse au-delà de 10% du cours mondial du baril de pétrole brut induirait une nouvelle augmentation des transferts et subventions avec un impact négatif sur les équilibres et les priorités budgétaires des Etats.
II- Risques régionaux Persistance des risques sécuritaires en dépit des efforts en cours pour les juguler	Moyen	Moyen
	<ul style="list-style-type: none"> - nouveaux foyers et/ou propagation des actions terroristes - perception d'un risque plus élevé pour la région susceptible de ralentir les investissements 	<ul style="list-style-type: none"> - impact négatif sur l'investissement et la croissance - arbitrages budgétaires qui pourraient s'opérer au détriment des dépenses dans les secteurs sociaux.
III - Risques internes Risques politiques et institutionnels ou tensions sociales	Moyen	Moyen
	<ul style="list-style-type: none"> - report ou suspension des réformes structurelles - progrès insuffisants dans le respect des critères de réalisation des programmes conclus avec les partenaires extérieurs - suspension ou diminution des appuis extérieurs - attentisme des investisseurs privés 	<ul style="list-style-type: none"> - tensions dans l'exécution des budgets - ralentissement des investissements - non atteinte des objectifs de croissance.
Chocs sur la production et sur les prix des produits alimentaires	Moyen	Moyen
	<ul style="list-style-type: none"> - sécheresses, inondations et péril acridien périodiques qui provoquent une chute de la production et des tensions sur les prix des denrées alimentaires - progrès insuffisants dans le respect des critères de réalisation des programmes conclus avec les partenaires extérieurs - suspension ou diminution des appuis extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> - une hausse des prix des produits alimentaires qui pourrait induire des transferts et subventions avec un impact négatif sur les équilibres et les priorités budgétaires des Etats. - un nombre accru de personnes en situation de vulnérabilité alimentaire source potentielle de tensions sociales - une faible croissance, une accentuation de la pauvreté et une fragilisation du cadre macroéconomique
Risques à moyen terme		
Retard dans les réformes de la gouvernance et dans le domaine des finances publiques	Moyen	Moyen
	<ul style="list-style-type: none"> - une efficacité insuffisante de l'action publique notamment en matière de dépenses et de mobilisation de ressources internes - d'insuffisants progrès dans l'amélioration du climat des affaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Incidence négative sur les finances publiques - absence de diversification des moteurs de la croissance économique

2.4- PRINCIPAUX DEFIS A PLACER AU COEUR DES POLITIQUES ET REFORMES ECONOMIQUES

Les performances économiques réalisées par l'Union au cours des deux dernières années témoignent des ambitions des Etats membres d'inscrire leurs économies sur une trajectoire de croissance forte et durable, créatrice d'emplois et apte à réduire efficacement la pauvreté. Pour atteindre cet objectif, dans un environnement interne et externe souvent fragile, il s'avère nécessaire de placer au cœur des politiques et réformes fondamentales, la prise en charge des principaux défis ci-après :

- **La pérennisation des taux de croissance élevés dans l'Union**

L'Union semble avoir amorcé depuis 2012 un nouveau tournant avec des taux de croissance économique qui figurent parmi les plus élevés du continent. Cependant, les risques d'une rechute de ces taux ne sont pas écartés, en raison de la fragilité des moteurs de la croissance. En effet, le secteur agricole, qui est l'une des principales sources de la croissance, reste fortement tributaire de la pluviométrie. Cette dépendance se traduit souvent par des variations erratiques des productions, comme en témoigne la situation au Niger lors de la campagne agricole 2013/2014. La levée de cette contrainte appelle une évaluation des politiques en cours dans le secteur, en vue de donner davantage la priorité aux aménagements nécessaires pour une plus grande maîtrise de l'eau et aux infrastructures appropriées pour optimiser la production. Par ailleurs, l'énergie constitue un autre domaine crucial où des approches nouvelles sont à explorer pour résoudre la lancinante question de disponibilité insuffisante de l'énergie électrique qui freine le développement dans tous les secteurs.

- **La maximisation de l'impact positif de la croissance sur l'emploi**

L'accélération récente de la croissance économique dans l'Union résulte notamment de l'accroissement des investissements dans les secteurs à haute

intensité de capital. A cet égard, la croissance économique, aussi élevée qu'elle soit, a un impact limité sur la création d'emplois. Pour relever le défi de la réduction de la pauvreté et d'une amélioration du niveau de vie des populations, il est nécessaire pour les Etats membres de l'Union de réorienter les politiques actuelles en faveur de programmes à forte intensité de main d'œuvre.

- **La réduction des incertitudes liées à l'environnement**

La persistance des incertitudes liées à l'environnement politique, économique et social dans certains pays de l'Union constitue un frein à l'investissement privé, qui stagne en moyenne autour de 14% du PIB, soit un niveau relativement faible comparativement au taux de 20% au minimum observé dans les pays qui enregistrent sur une longue période les croissances les plus élevées en Afrique. La levée des incertitudes pesant sur le climat de l'investissement privé requiert de nouveaux progrès dans l'amélioration de la sécurité juridique et judiciaire, l'allègement des lourdeurs administratives et, d'une manière générale, le renforcement de l'efficacité des institutions publiques. Les efforts devraient également être poursuivis pour développer les infrastructures de base qui, dans l'Union, restent encore à un niveau en deçà des standards requis pour un réel essor du secteur privé comme un véritable moteur de la croissance économique. Au plan sécuritaire, l'opérationnalisation du chantier « paix et sécurité » de l'UEMOA constitue un enjeu majeur.

- **L'optimisation des gains de l'intégration économique régionale**

L'intégration économique régionale a un impact favorable sur les performances économiques des Etats, à travers notamment les effets induits des projets communautaires sur le développement de l'activité économique. A cet égard, l'accent devrait être mis sur l'accélération des grands projets intégrateurs de l'UEMOA, tels que le Programme Economique Régional (PER) et l'Initiative Régionale pour l'Energie

Durable (IRED), dont la mise en œuvre se traduirait par un surcroît de croissance économique pour l'Union.

- **La soutenabilité du déficit courant de l'Union**

La mise en œuvre d'ambitieux programmes d'investissements publics dans l'UEMOA pourrait se traduire par un accroissement des importations et un ré-endettement progressif des Etats membres de l'Union. Le maintien de cette tendance pourrait remettre en cause la viabilité du déficit courant, en affectant à la fois les composantes et les sources de financement dudit déficit. Cette situation pourrait constituer une menace pour les économies de l'Union.

- **La diversification du profil des échanges extérieurs de l'Union**

La faible diversification des produits et des partenaires à l'exportation, couplée à la dépendance accrue vis-à-vis des biens et services étrangers, constituent un défi majeur pour le commerce extérieur de l'UEMOA. Toutefois, plusieurs opportunités s'offrent aux pays de l'Union, au regard de l'importance du marché sous-régional, du regain de la demande dans les pays émergents et des potentialités existant dans les domaines agricole, industriel, minier et des services. Cela pourrait augurer des perspectives plus favorables, si des politiques appropriées sont adoptées par les pays.

2.5- RECOMMANDATIONS EN VUE DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS Macroéconomiques

Au regard des principaux facteurs de risque qui pourraient entraver la réalisation des prévisions effectuées pour l'année 2014, les actions qui suivent pourraient être menées par les Etats et les autres acteurs.

- **Recommandations aux Etats**

- Maîtrise des finances publiques : il est recommandé une amélioration des recettes

fiscales internes, une stabilisation des dépenses courantes et la poursuite de l'accroissement des investissements publics. En vue d'accroître le financement des investissements, il conviendrait d'améliorer la mobilisation des ressources extérieures ainsi que celles sur le marché financier régional ;

- insertion des textes communautaires dans l'ordre juridique interne : lois relatives au Bureau d'Information sur le Crédit, aux comptes dormants, aux entreprises à capital fixe, à la définition et à la répression de l'usure et au taux de l'intérêt légal ainsi que les directives communautaires sur les finances publiques ;
- restructurations dans le secteur bancaire : la recommandation porte sur l'accélération de la privatisation et la restructuration des établissements publics en difficultés ainsi que sur la mise en œuvre des actions relevant des Etats en ce qui concerne l'assainissement du secteur de la microfinance.

- **Recommandation aux autres acteurs**

- rapatriement effectif du produit des recettes d'exportation qui contribuerait au renforcement de la liquidité bancaire ;
- réduction du coût du crédit à travers la mise en œuvre effective de mesures convenues avec la profession bancaire lors des échanges avec la Banque Centrale ;
- accélération de la mise en œuvre des projets intégrateurs, notamment dans le domaine de l'énergie, des transports routiers et ferroviaires etc. ;
- poursuite des réformes structurelles propres à améliorer la gouvernance tant dans le secteur public que privé, ainsi que la compétitivité des économies de l'Union.

2.6- PERSPECTIVES ECONOMIQUES PAR ETAT

BENIN

En 2014, le Bénin continuera de mener une politique économique axée sur le renforcement des infrastructures de base, la modernisation de l'agriculture et la promotion de l'agro-industrie, tout en mettant l'accent sur une stratégie de développement décentralisé. Cette politique économique serait appuyée par la facilité élargie de crédit conclue avec le FMI. Les projections effectuées sur la base de ces éléments montrent que la croissance économique devrait se renforcer, passant de 5,1% en 2013 à 5,5% l'année suivante.

Le secteur tertiaire resterait le principal moteur de l'expansion économique avec une contribution de 2,6 points de pourcentage, à la faveur du dynamisme des activités du Port Autonome de Cotonou (PAC) et de celui des télécommunications. Par ailleurs, la valeur ajoutée du secteur primaire s'accroîtrait de 0,3 point pour s'établir à 2,0 points en 2014, sous l'effet des politiques et programmes en cours dans le domaine agro-pastoral. La réalisation des infrastructures routières dans le cadre de la poursuite des grands travaux en cours, le démarrage des activités de nouvelles unités de transformation de produits vivriers et l'entrée en phase de production d'une nouvelle cimenterie soutiendraient un regain de vigueur de la production dans le secteur secondaire, dont la contribution au PIB passerait de 0,8 point en 2013 à 0,9 point en 2014.

Le niveau général des prix enregistrerait une progression modérée, sous l'effet de la quasi-stabilisation des prix de l'essence vendu dans le secteur informel et d'un bon approvisionnement des marchés en produits de grande consommation. Le taux d'inflation se situerait, en moyenne, autour de 2,0% en 2014 contre 1,0% en 2013.

La gestion des finances publiques resterait prudente. Toutefois, le déficit budgétaire, base engagements hors dons, progresserait de 0,4 point de pourcentage

du PIB en ressortant à 3,5% en 2014. Cette situation résulterait de la hausse de 7,2% des dépenses publiques que n'a pu contenir l'accroissement de 3,0% des recettes budgétaires, consécutive à la poursuite des réformes menées en vue de l'amélioration des performances des régies financières. L'augmentation des dépenses serait portée par celle des dépenses courantes (+6,8%), du fait de la satisfaction des revendications sociales et par la progression des dépenses en capital (+11,5%), sous l'effet de l'exécution des programmes de renforcement des infrastructures de base. Rapporté au PIB, les dépenses totales et les recettes budgétaires représenteraient respectivement 21,9% et 18,8% en 2014 contre 21,5% et 18,8% en 2013.

Les comptes extérieurs se caractériseraient par une détérioration du solde des transactions courantes et de capital ainsi qu'une amélioration du compte financiers. Cette situation s'expliquerait par l'aggravation de 72,5 milliards du déficit du compte des transactions courantes, en raison de l'augmentation des importations des produits alimentaires et des biens intermédiaires. Dans le même temps, les transferts de capital ne s'accroîtraient que de 13,6 milliards. L'amélioration du compte financier serait essentiellement portée par la hausse des investissements directs étrangers et des mobilisations de capitaux étrangers au titre des autres investissements. Au total, l'excédent du solde global de la balance des paiements se réduirait de 35,4 milliards, en se chiffrant à 31,8 milliards en 2014.

La masse monétaire progresserait de 11,8% pour s'établir à 1.800,9 milliards à fin décembre 2014, impulsée par l'augmentation de l'encours du crédit intérieur (+18,6%) et l'amélioration des avoirs extérieurs nets (+3,7%). Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 12,0% pour atteindre 1.142,8 milliards à fin décembre 2014. La position nette créditrice du Gouvernement se chiffrerait à 87,0 milliards à fin décembre 2014, en dégradation de 42,8 milliards.

La croissance au cours de l'année 2014 repose essentiellement sur l'accroissement de l'activité au niveau du Port Autonome de Cotonou (PAC) et la hausse de la production agricole, notamment celle de coton ainsi que son effet d'entraînement sur les autres branches de l'économie. Le maintien par l'Etat des dispositions transitoires de gestion de la filière coton contribue certes à motiver les producteurs, mais pourrait fragiliser à terme la filière qui serait moins préparée à affronter les réalités du marché. Par ailleurs, la forte dépendance des recettes budgétaires du dynamisme du Port Autonome reste une source de fragilité pour les perspectives de croissance. Dès lors, les actions du Gouvernement devraient porter principalement sur :

- la poursuite des réformes, afin d'améliorer la qualité des prestations du Port, de réduire le délai de traitement des opérations et de lever les autres contraintes pesant sur la fluidité de transit des marchandises ;
- l'accélération du processus de transfert de la gestion de la filière coton à une structure privée, en vue de corriger les insuffisances du dispositif précédemment mis en place, notamment à travers la définition claire des attributions de chaque acteur. Ce transfert de charges permettrait à l'Etat de disposer de plus de marges de manœuvre pour l'exécution d'autres dépenses prioritaires ;
- l'intensification des actions visant à favoriser le développement des entreprises locales pour accroître les potentialités d'exportation de biens et services ;
- le renforcement du partenariat public-privé et la promotion de l'initiative privée par l'amélioration des conditions d'investissement ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité de mobilisation des ressources internes et externes
- l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles ;
- l'accélération du processus de diversification de l'économie nationale, notamment une meilleure structuration des filières agricoles à haut potentiel (noix de cajou, ananas, soja) ;
- le renforcement des actions propres à assurer une plus grande maîtrise de l'eau et accroître la productivité agricole en vue de réduire la forte variabilité de la production ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité d'absorption des ressources extérieures mobilisées dans le cadre de l'exécution des programmes d'investissement ;
- la finalisation diligente du processus de restructuration des banques publiques ;
- le renforcement des actions en cours pour le rapatriement du produit des recettes d'exportation.

Tableau 2.1 : BENIN : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	3248,0	3443,4	3858,3	4175,9	4544,1
Taux de croissance réel du PIB	2,6	3,5	5,4	5,1	5,5
Taux d'épargne intérieure	9,9	11,0	10,5	12,2	11,5
Taux d'épargne intérieure publique	3,0	2,6	3,4	3,6	3,2
Taux d'investissement	19,5	19,8	18,7	20,2	20,0
Taux d'investissement public	5,5	6,3	5,6	6,5	6,7
Taux d'inflation moyen annuel (IPC)	2,1	2,7	6,7	1,0	2,0
Recettes totales et dons (en % du PIB)	20,0	20,1	20,7	21,2	20,1
Dépenses globales (en % du PIB)	21,6	21,6	21,1	21,9	21,5
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-0,1	-0,5	0,0	0,2	-0,3
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-3,1	-4,0	-2,4	-3,1	-3,5
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-9,0	-7,4	-6,6	-7,0	-7,5
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	12,8	-1,6	9,6	8,6	3,7
Variation du crédit intérieur (en %)	-1,2	26,3	1,7	17,1	18,6
Variation de la masse monétaire (en %)	7,2	8,1	6,2	10,1	11,8

Sources : Services nationaux; BCEAO

Encadré 1 : BENIN - PROGRAMME D'APPUI A LA DIVERSIFICATION AGRICOLE (PADA)

Le Programme d'Appui à la Diversification Agricole (PADA) vise à lever les contraintes au développement de quatre (04) principales filières que sont le maïs, le riz, l'ananas et l'anacarde et à en faire des chaînes de valeur.

Ses axes d'intervention portent sur :

- (i) l'aménagement et la gestion des infrastructures d'irrigation ;
- (ii) la mise en place des interprofessions ;
- (iii) la mise en place des intrants spécifiques pour la production vivrière ;
- (iv) le renforcement de l'encadrement des producteurs ;
- (v) le renforcement de la mécanisation agricole avec la création d'une agence qui s'occupera de la mécanisation agricole.

Le PADA bénéficiera directement à 165.000 exploitants agricoles, dont 40% de femmes à travers l'utilisation de technologies agricoles améliorées pour les principales filières ciblées. Parmi d'autres résultats attendus du PADA figurent une production annuelle supplémentaire de 60.000 tonnes de riz décortiqué, une augmentation de plus de 80% des exportations de noix de cajou et une hausse de 20% du rendement de la culture de l'ananas.

Le coût global du Programme d'Appui à la Diversification Agricole est évalué à 61,4 millions de dollars US (environ 28 milliards de FCFA), conjointement financé par la Banque Mondiale, un fonds fiduciaire multidonateurs et le Gouvernement du Bénin, pour une durée de cinq ans.

Ce Programme a été officiellement lancé en mars 2012.

BURKINA

L'activité économique serait impulsée en 2014 par les efforts déployés pour réaliser des progrès plus substantiels dans la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Sur cette base, la croissance économique, en léger ralentissement en 2013, devrait se redresser à 7,1% en 2014.

La montée en puissance des activités du Pôle de croissance de Bagré, le renforcement de la mécanisation agricole, l'extension des programmes d'aménagement et de maîtrise d'eau ainsi que les réformes de la filière coton mises en œuvre ces dernières années, devraient permettre de consolider les performances du secteur agricole. La contribution de ce secteur à la croissance s'élèverait à 2,0 points de pourcentage. L'apport du secteur secondaire ressortirait à 1,1 point, soutenu principalement par l'augmentation attendue de la production d'or, notamment celle des nouvelles unités, le démarrage de la production de nouvelles cimenteries et l'accroissement de la production d'électricité sur le site de Komsilga.

Le taux d'inflation ressortirait, en moyenne, à 2,3% en 2014, en augmentation de 1,9 point de pourcentage par rapport au niveau atteint en 2013, sous l'hypothèse d'une augmentation modérées des prix des produits énergétiques, avec leurs effets induits sur ceux des autres biens et services.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une diminution de 0,8 point de pourcentage du PIB du déficit budgétaire global, hors dons, qui s'établirait à 474,5 milliards ou 7,2% du PIB en 2014. Cette évolution de la situation des finances publiques résulterait d'une hausse de 94,8 milliards des recettes budgétaires, consécutive essentiellement au renforcement des recettes fiscales pour 85,3 milliards, en liaison avec le regain de dynamisme dans la production minière. Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une hausse moins forte (89,6 milliards), portées principalement par les dépenses salariales. En pourcentage du PIB,

les dépenses totales et les recettes budgétaires se réduiraient respectivement de 1,2 point et 0,4 point, en ressortant à 26,1% et 18,9% du PIB en 2014.

Les échanges extérieurs seraient marqués en 2014 par une amélioration de 51,4 milliards du solde des comptes des transactions courantes et de capital et une consolidation du compte financier. L'évolution attendue s'expliquerait essentiellement par la baisse de 41,7 milliards du déficit du compte des transactions courantes, consécutive à la hausse des exportations notamment de coton et d'or. Hors dons, ce déficit baisse de 2,1 points de pourcentage du PIB. L'amélioration du compte financier serait imputable aux mobilisations de capitaux extérieurs au titre des investissements directs étrangers et des autres investissements. Sur cette base, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 35,0 milliards en 2014, soit 20,0 milliards de moins qu'en 2013.

La situation monétaire serait caractérisée par une hausse de 15,7% de la masse monétaire qui s'établirait à 2.194,7 milliards à fin décembre 2014, sous l'effet d'un accroissement de l'encours du crédit intérieur (+19,1%) et d'une augmentation des avoirs extérieurs nets (+35,0 milliards). Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 18,9% pour s'établir à 1.686,1 milliards à fin décembre 2014. La position nette créditrice du Gouvernement se chiffrerait à -49,3 milliards à fin décembre 2014, en amélioration de 5,1 milliards.

L'accélération de la croissance économique du Burkina repose principalement sur la poursuite de l'exécution des projets de la SCADD. Elle s'appuie également sur l'intensification des activités extractives et manufacturières ainsi que sur de bonnes campagnes agricoles. La fragilité de la reprise économique dans les pays industrialisés et le ralentissement du rythme de croissance des économies émergentes laissent craindre une remontée lente des prix des matières premières au cours des deux prochaines années. Ces facteurs pourraient affecter les ressources publiques et

perturber le bon déroulement de certains projets d'investissements publics.

Au regard de ces risques, les actions prioritaires du Gouvernement devraient porter principalement sur :

- l'approfondissement des réformes dans le domaine de la gestion des finances publiques pour accroître l'efficacité de la dépense et l'amélioration de la performance des régies financières, en vue d'une mobilisation plus importante des recettes internes ;
- la poursuite de l'amélioration du climat des affaires, afin de soutenir le développement des investissements privés et d'accroître les flux financiers extérieurs susceptibles de contribuer à l'exploitation des ressources naturelles et à la diversification des bases de la croissance ;
- le renforcement des cadres de dialogue, en vue d'une optimisation des effets induits de l'industrie minière ;
- la consolidation des investissements en matière d'énergie, d'infrastructures routières et de télécommunication pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie en cohérence avec les objectifs de la SCADD ;
- le renforcement des actions propres à assurer une plus grande maîtrise de l'eau et accroître la productivité agricole, en vue de réduire la forte variabilité de la production ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité de mobilisation des ressources internes et externes ;
- l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles ;
- le renforcement des actions en cours pour le rapatriement du produit des recettes d'exportation.

Tableau 2.2 : BURKINA : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	4453,9	4806,5	5476,1	5965,4	6569,8
Taux de croissance réel du PIB (en %)	8,4	5,0	9,0	6,8	7,1
Taux d'épargne intérieure (en %)	17,8	16,9	17,1	15,5	15,4
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	3,4	3,4	3,1	5,8	5,9
Taux d'investissement (en %)	25,2	23,7	23,4	25,9	23,9
Taux d'investissement public (en %)	10,8	10,1	11,3	13,6	13,0
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	-0,6	2,8	3,8	0,4	2,3
Recettes totales et dons (en % du PIB)	19,8	21,8	23,3	24,8	23,5
Dépenses globales (en % du PIB)	24,2	24,3	26,5	27,3	26,1
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-2,8	-2,4	-4,2	-3,3	-2,2
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-8,9	-7,7	-8,3	-8,0	-7,2
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-5,3	-5,3	-5,2	-9,1	-7,0
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	14,9	5,3	-0,4	-8,1	5,6
Variation du crédit intérieur (en %)	22,5	19,9	20,2	21,2	19,1
Variation de la masse monétaire (en %)	19,2	13,8	16,0	8,9	15,7

Sources : Services nationaux; BCEAO

Encadré 2 : BURKINA - PROJET PÔLE DE CROISSANCE DE BAGRE (BAGREPOLE)

Localité située à 240 km au sud-est de Ouagadougou, Bagré est le premier pôle de croissance économique du Burkina Faso, inscrit dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), à entrer en activité.

Lancé officiellement en avril 2012, par le Premier Ministre, le projet Bagrépôle a franchi une nouvelle étape de sa mise en œuvre avec la conférence des investisseurs étrangers et nationaux tenue du 19 au 21 septembre 2012 à Ouagadougou. Venus de plusieurs localités du pays, d'Asie, d'Europe et d'Amérique, ces hommes d'affaires ont découvert, à travers notamment une visite sur le site, en marge de la conférence, les potentialités qu'offre Bagrépôle.

Doté du plus grand barrage hydroélectrique du Burkina Faso (plus de 1,7 milliard de mètres cube d'eau et une capacité de production de 16 MW d'électricité), Bagrépôle dispose de plus de 60.000 hectares de terres irrigables dont environ 7.400 hectares par irrigation gravitaire. La région du Centre-Est dont relève le village de Bagré reçoit annuellement une pluviométrie de 950 millimètres d'eau de juin à octobre, et s'ouvre sur les frontières du Burkina Faso avec le Togo, le Ghana et le Bénin.

Zone d'immenses potentialités, propice à l'agriculture, à l'élevage et à la pisciculture, Bagré offre des opportunités d'affaires au secteur privé et se veut être l'un des nouveaux epicentres de la stratégie de croissance économique du pays orienté vers la création d'emplois durables, notamment dans le cadre de Partenariats Public Privé (PPP).

Pour plus de 315,0 millions de dollars US investis dans les infrastructures économiques, dont 115,0 millions de dollars US (environ 1.515 milliards FCFA) d'appui de la Banque Mondiale, la 1ère phase du projet s'étendra sur une période de six années (novembre 2011 à octobre 2017) et bénéficiera de l'adhésion des partenaires locaux et étrangers.

Pour faciliter les investissements dans le projet, le Gouvernement a adopté des réformes structurelles de nature à créer « les conditions propices d'une dynamique économique féconde dans la zone ». Ces mesures ont porté, entre autres, sur la création d'une société d'économie mixte en tant que nouvelle autorité de gestion de la zone, l'adoption d'un schéma directeur d'aménagement de Bagrépôle et le déploiement d'unités spéciales de forces de l'ordre pour sécuriser davantage l'activité dans le pôle.

COTE D'IVOIRE

En 2014, il est attendu une accélération de la croissance, qui ressortirait à 9,1%. Elle serait soutenue essentiellement par la bonne tenue de la production agricole, notamment celle des cultures d'exportation, ainsi que le dynamisme du secteur minier. La hausse de la croissance économique résulterait également de la poursuite des investissements publics et privés, singulièrement ceux prévus dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National de Développement (PND). Un accent particulier serait mis sur l'intensification des investissements dans le

sous-secteur minier, en liaison avec le développement des activités d'exploration et l'entretien des puits et mines existants. En outre, l'essor des secteurs primaire et secondaire aurait un effet d'entraînement sur l'activité des branches du secteur tertiaire, dont la contribution à l'expansion économique représenterait 4,7 points. Le secteur secondaire serait le deuxième moteur de la croissance, avec un apport de 3,2 points. La contribution du secteur primaire s'élèverait à 1,2 point.

Le taux d'inflation se situerait à 2,4% en 2014, après 2,7% l'année précédente, dans l'hypothèse d'une

décru des prix des produits alimentaires, en raison de l'accroissement de l'offre locale consécutive à la bonne tenue de la production vivrière durant les campagnes agricoles 2013/2014 et 2014/2015.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une atténuation du déficit budgétaire global, base engagements, hors dons. En pourcentage du PIB, cet indicateur enregistrerait une baisse de 0,2 point, en ressortant à 4,6%. Cette situation résulterait de l'orientation favorable des recettes budgétaires qui augmenterait de 9,6%, portées par les recettes fiscales (+10,6%). Les dépenses totales augmenteraient de 8,9%, sous l'impulsion des dépenses courantes (+10,1%) et des dépenses d'investissement (+6,5%). Rapporté au PIB, les recettes budgétaires et les dépenses totales représenteraient respectivement 19,2% et 23,8% en 2014 contre 19,6% et 24,4% en 2013.

Les échanges extérieurs seraient marqués par une baisse de 1,2 point de pourcentage du PIB du déficit du compte des transactions courantes, hors dons publics, en raison principalement de la consolidation de l'excédent de la balance commerciale. Cette orientation favorable du compte des transactions courantes couplée à la hausse de 99,0 milliards des transferts de capital contribuerait à faire passer le solde des comptes des transactions courantes et de capital d'un déficit de 155,8 milliards en 2013 à un excédent de 145,9 milliards l'année suivante. En revanche, le compte financier se détériorerait, exclusivement sous l'effet de la chute des capitaux mobilisés au titre des autres investissements. Sur cette base, le solde global de la balance des paiements serait déficitaire de 8,7 milliards en 2014, après un excédent de 70,8 milliards l'année précédente.

La masse monétaire progresserait de 9,5% pour s'établir à 5.837,0 milliards à fin décembre 2014, sous l'effet de l'augmentation de l'encours du crédit intérieur (+12,6%) et de l'amélioration des avoirs extérieurs nets (+8,7 milliards). Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 12,2% pour s'établir à 2.866,8 milliards à fin décembre 2014. La position

nette débitrice du Gouvernement se chiffrerait à 1.580,3 milliards à fin décembre 2014, en dégradation de 187,2 milliards.

Les perspectives de croissance du pays sont essentiellement axées sur la bonne exécution des projets d'investissement prévus par le PND, dont le coût est estimé à 3.129,5 milliards en 2014. Le principal risque sur la croissance concerne la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de ces projets.

A cet égard, le Gouvernement devrait privilégier :

- l'accélération des réformes structurelles et le renforcement des capacités d'exécution des projets et programmes d'investissement, en vue de créer les conditions d'une mobilisation accrue des ressources en appui à la mise en œuvre du PND ;
- la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques et l'amélioration de la performance des régies financières, afin d'accroître les recettes internes ;
- la mise en œuvre d'une stratégie efficace d'intervention sur le marché, visant le rallongement de la durée moyenne des titres publics ;
- le renforcement des actions visant l'amélioration du climat des affaires, nécessaire pour attirer les capitaux étrangers, notamment dans le cadre du partenariat public-privé ;
- la finalisation diligente du processus de restructuration des banques publiques ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité de mobilisation des ressources internes et externes ;
- l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles ;
- l'exécution du plan d'action pour la régularisation des arriérés intérieurs, notamment vis-à-vis des fournisseurs de l'Etat ;
- le renforcement des actions en cours pour le rapatriement du produit des recettes d'exportation.

Tableau 2.3 : COTE D'IVOIRE : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	11352,2	11360,0	12600,0	14126,2	15760,1
Taux de croissance réel du PIB (en %)	2,4	-4,7	9,8	9,0	9,1
Taux d'épargne intérieure (en %)	18,2	19,2	18,6	22,2	24,2
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	1,9	-1,1	1,4	3,4	3,3
Taux d'investissement (en %)	10,3	1,8	15,2	19,0	20,0
Taux d'investissement public (en %)	3,1	2,8	5,0	7,9	7,6
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	1,7	4,9	1,3	2,7	2,4
Recettes totales et dons (en % du PIB)	20,1	15,2	20,8	21,2	21,6
Dépenses globales (en % du PIB)	22,0	19,5	24,2	24,4	23,8
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-0,4	-3,5	-2,7	-1,4	-0,9
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-2,9	-4,6	-4,1	-4,8	-4,6
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	1,4	11,0	-4,0	-2,7	-1,5
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	20,6	30,9	-14,1	-4,5	0,6
Variation du crédit intérieur (en %)	13,2	1,4	19,6	14,8	12,6
Variation de la masse monétaire (en %)	18,2	10,7	6,9	8,6	9,5

Sources : Services nationaux; BCEAO

Encadré 3 : COTE D'IVOIRE - PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT

Le Plan National de Développement (PND), adopté par les Autorités en Avril 2012, vise à redonner à la Côte d'Ivoire, un rôle moteur en Afrique subsaharienne. L'objectif affiché par les Autorités nationales est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, un certain nombre de conditions sont à remplir d'ici 2015 :

- Mettre en œuvre de manière satisfaisante le programme économique et financier 2012-2014 élaboré avec le FMI et poursuivre les réformes de structure ;
- Promouvoir une croissance inclusive et renforcer l'accès des populations aux services sociaux ;
- Optimiser la gestion des ressources publiques par une programmation crédible et cohérente des investissements et le maintien d'une politique d'endettement soutenable ;
- Repositionner le pays comme pôle économique et moteur de l'intégration régionale.

Les Autorités ont d'ores et déjà procédé à l'identification et à l'évaluation des projets et réformes clés du PND, qui se répartissent autour de quatre grands piliers que sont l'Education, la Santé, les Infrastructures et l'Industrie. Le financement du PND reposera à la fois sur le secteur public et le secteur privé.

L'hypothèse de base du cadre macroéconomique prévoit des dépenses d'investissement de 12.000 milliards FCFA (24 milliards USD) sur la période 2011-2015. Sur la période 2012-2015, environ 4.500 milliards FCFA (9 milliards USD) d'investissements seront assurés par le secteur public et 6.500 milliards FCFA (13 milliards USD) par le secteur privé. Selon le cadrage des Autorités, le taux d'investissement atteindrait 23,5% du PIB en 2015 contre 12% en 2012, l'investissement public passant de 5,3% du PIB à 9,1% du PIB et l'investissement privé de 6,7% à 14,4%.

Les projets clés du PND

A - EDUCATION/FORMATION

- Construction et équipement de 132 classes en préscolaire
- Réhabilitation de 30.000 classes
- Construction et équipement de 25.000 classes au primaire
- Réalisation de 1.500 latrines et points d'eau au primaire
- Construction et équipement de 10 collèges à base 4 et de 30 collèges à base 3
- Réhabilitation des Universités de Cocody, Abobo-Adjamé, Bouaké, Ures Korhogo, INPHB, ESIE
- Construction de 4 universités régionales et d'un village Universitaire

B- SANTE

- Réhabilitation de 17 Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), 54 Hôpitaux Généraux (HG), 6000 ESPC
- Construction et équipement de 450 ESPC, 4 HG, CHR
- Mise aux normes des plateaux techniques de 43 Hôpitaux de référence
- Mise aux normes des plateaux techniques des CHR
- Réhabilitation des antennes INFAS de Bouaké et Korhogo
- Construction de 2 antennes d'INFAS à Daloa et Aboisso

C - INFRASTRUCTURE/TRANSPORT

- Réhabilitation et relance des infrastructures routières
- Prolongement de l'Autoroute du Nord
- Aménagement de la route Boundiali-Tengrela-Mali
- Construction du Pont de Jacquville
- Réhabilitation et Extension des Ports d'Abidjan et San-Pédro
- Réhabilitation du Chemin de fer Abidjan-Frontière du Burkina Faso
- Construction des voies ferrées San Pedro-Man et Ouangolo-Niélé-Frontière du Mali
- Réhabilitation de 8 aérodromes de l'intérieur et création d'une nouvelle compagnie aérienne

D - ENERGIE/EAU/INDUSTRIE

- Réalisation de la 3^e phase d'Azito
- Augmentation de la puissance de CIPREL
- Construction et exploitation de la centrale thermique d'Abatta
- Construction du Barrage de Soubré
- Reprise des activités des Usines COTIVO à Agboville et UTEXI à Dimbokro
- Installation de décortiqueuses de Riz dans les zones de production
- Transformation de 50% des matières premières agricoles
- Construction de 4 blocs agro-industriels de production et de transformation de maraîchers

Le secteur public prendra toute sa part au financement du PND

La mobilisation du secteur privé est un objectif clef du Gouvernement

<i>Milliards de FCFA</i>	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Coût du PND	1520,9	2263,3	3129,5	4162,3	11076
Recettes courantes	2342,6	2873,1	3386,3	3985,9	12587,8
Dépenses courantes	2005,5	2130,8	2333,5	2552,6	9022,5
Investissement public (A)	676,4	1000	1291,2	1612	4579,6
Capacité de financement (B)	675,9	110,1	518	774,5	2078,5
Besoins de financement public (C= B-A)	-0,5	-889,9	-773,2	-837,5	-2501,1
Financement privé	844,5	1263,3	1838,3	2550,3	6496,4

La stratégie des Autorités vise à réserver les fonds publics aux dépenses régaliennes et aux investissements en infrastructures de base. Le Président de la République a demandé au Gouvernement de concentrer la dépense publique sur les missions régaliennes de l'Etat et de rechercher le plus possible un partenariat public-privé pour le financement des dépenses d'investissement. Le point d'achèvement franchi, les Autorités sont déterminées à mener une politique d'endettement prudente respectant les grands principes du cadre de soutenabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale. L'endettement extérieur sera principalement réservé aux prêts concessionnels pour financer la politique de développement inclusif du Gouvernement (éducation, santé, ...) et l'équipement en infrastructures de base. Des ressources publiques pourront également être affectées à des projets d'investissement dans les infrastructures marchandes dans le cadre de partenariats public-privé.

Les investisseurs privés sont invités à profiter des opportunités offertes en Côte d'Ivoire, le PND apportant aux investisseurs, un cadre de moyen terme cohérent pour profiter des opportunités offertes par les perspectives de croissance très prometteuses. Elles seront particulièrement nombreuses dans le secteur de l'énergie et le secteur minier où les besoins d'investissement en cours d'identification sont considérables : 21 milliards d'euros sur 170 projets selon les estimations de l'administration. La Côte d'Ivoire ambitionne de devenir un nœud d'interconnexion régionale dans le secteur énergétique (interconnexion électrique avec les pays voisins, pipeline pour distribuer les produits pétroliers et le gaz) et également de jouer un rôle de premier plan en Afrique dans le domaine des énergies renouvelables (barrages, plan solaire)

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

GUINEE-BISSAU

En 2014, un redémarrage de l'activité économique est escompté, la conduite harmonieuse du processus de transition politique étant de nature à améliorer l'environnement interne. En effet, la reprise des réformes de l'Administration et de la sécurité, la poursuite de la mise en œuvre de la première phase du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et la relance des investissements publics financés par les partenaires extérieurs dans les domaines prioritaires (agriculture, eau, électricité et infrastructures), sont suspendues à ce processus.

Le taux de croissance ressortirait à 3,5%, sous l'effet de la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Ces deux secteurs demeuraient les principaux moteurs de l'expansion économique, avec une contribution de 1,5 point de pourcentage chacun. Le secteur secondaire aurait un apport de 0,5 point à la croissance économique.

Le taux d'inflation se situerait à 2,1%, dans l'hypothèse d'une augmentation modérée des prix de l'énergie, avec des effets induits sur les prix des autres biens et services.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une progression du déficit budgétaire global, base engagements, hors dons. En pourcentage du PIB, cet indicateur enregistrerait une hausse de 2,6 points, en ressortant à 8,1%. L'aggravation du déficit budgétaire proviendrait principalement de l'accroissement des dépenses d'investissement public à hauteur de 3,1 points de pourcentage du PIB.

Les échanges extérieurs seraient caractérisés par une augmentation de 2,6 points de pourcentage du PIB du déficit du compte des transactions courantes, hors dons publics. Cette évolution résulterait essentiellement de l'accentuation du déficit commercial, consécutif à la reprise des importations de biens d'équipement nécessaires pour l'exécution des projets d'investissements prévus. Le solde des comptes des transactions courantes et

de capital se dégraderait de 6,5 milliards, en dépit de l'augmentation des transferts de capital. En revanche, le compte financiers se raffermirait, en ressortant à 33,1 milliards en 2014 contre 24,6 milliards un an plus tôt. Sur cette base, la balance des paiements dégagerait un excédent de 6,4 milliards, soit 2,0 milliards de plus qu'en 2013.

La masse monétaire progresserait de 5,8% pour s'établir à 183,6 milliards à fin décembre 2014, avec l'augmentation de l'encours du crédit intérieur (+4,1%) et l'amélioration des avoirs extérieurs nets (+7,3%). Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 5,6% pour s'établir à 65,0 milliards à fin décembre 2014. La position nette débitrice du Gouvernement se chiffrerait à 27,1 milliards à fin décembre 2014, en dégradation de 0,2 milliard.

Les perspectives de croissance en Guinée-Bissau reposent principalement sur la bonne tenue de la production vivrière, grâce à l'exécution de certains volets du PNIA, la réalisation des programmes d'investissements publics et la poursuite des réformes structurelles, dont celles de l'administration, de l'énergie et de la sécurité. L'exécution de tous ces projets reste tributaire de la stabilité socio-politique, condition majeure pour la reprise de la coopération avec les principaux partenaires au développement.

Dans ces conditions, le Gouvernement devrait accorder une attention particulière à :

- la conduite à terme du processus de transition en cours susceptible de contribuer à la consolidation de la stabilité socio-politique et au fonctionnement efficace des institutions publiques ;
- la mise en place des conditions de succès des réformes économiques, en vue d'assurer un appui durable de la communauté financière internationale ;
- la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques et l'amélioration de la performance des régies financières, afin d'accroître les recettes internes ;
- la mise en œuvre d'un train de réformes structurelles axées sur l'amélioration de la qualité de l'environnement des affaires ;

- la mise en place d'un programme à long terme de développement de filières structurées autour de la valorisation des potentialités offertes par les productions agricoles locales ;
- la mise en œuvre d'un programme d'investissement visant à améliorer la disponibilité et à réduire le coût des facteurs de production ;
- la promotion de la diversification de la base productive, afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou ;
- le développement d'initiatives visant la transformation de la noix de cajou, en vue d'y apporter plus de valeur ajoutée et réduire ainsi sa dépendance des fluctuations du cours mondial de ce produit ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité de mobilisation des ressources internes et externes ;
- l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles.

Tableau 2.4 : GUINEE-BISSAU : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	418,5	465,1	469,0	480,4	508,5
Taux de croissance réel du PIB (en %)	4,4	5,3	-1,5	0,3	3,5
Taux d'épargne intérieure (en %)	-24,0	1,5	-7,7	-5,1	-5,0
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	-1,3	-0,8	-3,5	-1,6	-1,1
Taux d'investissement (en %)	6,7	7,3	6,5	6,2	9,0
Taux d'investissement public (en %)	9,7	8,0	4,6	3,9	7,0
Taux d'inflation moyen annuel (IPC)	2,2	5,1	2,1	0,9	2,1
Recettes totales et dons (en % du PIB)	21,8	19,5	15,1	13,1	16,2
Dépenses globales (en % du PIB)	21,6	20,1	17,9	14,8	18,9
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-1,4	-1,2	-3,6	-1,8	-1,5
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-11,0	-8,8	-8,1	-5,5	-8,1
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-19,1	-4,1	-11,4	-8,1	-10,7
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	15,7	27,9	-29,1	5,2	7,3
Variation du crédit intérieur (en %)	91,2	67,5	37,6	3,7	4,1
Variation de la masse monétaire (en %)	29,7	40,5	-6,3	6,7	5,8

Sources : Services nationaux; BCEAO

Encadré 4 : GUINEE-BISSAU- PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE

Le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) adopté en 2010, est le principal instrument de l'Etat pour développer le secteur agricole en général et accroître la production du riz en particulier. Le programme s'inscrit dans une perspective de long terme qui peut être divisée en trois phases successives de cinq ans chacune. La première phase, qui s'étend de 2010 à 2015, a pour objectif de réduire le déficit en riz d'au moins 50% et s'articule autour de :

- (i) la maîtrise de l'eau dans les périmètres rizicoles,
- (ii) l'approvisionnement en intrants et semences à haut rendement,
- (iii) la mécanisation de l'agriculture, en particulier de la riziculture.

La deuxième phase couvre la période 2016-2021 et a pour objectif fondamental l'atteinte de l'autosuffisance en riz. Elle accordera la priorité au renforcement et à la consolidation des initiatives et des investissements privés, au développement de coopératives et à la consolidation des organisations paysannes et des institutions de microfinance.

La troisième phase, qui concerne la période 2021-2025, sera centrée sur le renforcement et la consolidation de l'intégration de la Guinée-Bissau dans les échanges sous-régionaux, régionaux et internationaux, en vue de la conquête de nouveaux marchés et la fluidification des échanges.

Le PNIA met l'accent sur la création ou la réhabilitation de structures et d'infrastructures d'appui à la production. Un plan général d'aménagements hydroagricoles, d'intensification et de diversification de la production, ainsi que des programmes de soutien aux producteurs en facteurs de la production, de formation, d'encadrement de structuration du monde rural et de renforcement de ses organisations seront mis en œuvre.

Grâce à la réhabilitation et la création des aménagements hydroagricoles, 158.384 tonnes additionnelles de riz paddy pourront être produites ; ce qui correspondrait à environ 95.000 tonnes de riz blanc disponibles pour la consommation, soit une réduction du déficit de plus de 50%. Il est prévu l'aménagement de 46.368 ha de rizières (27.088 ha en zones de mangroves, plus de 19.280 ha en zones de bas-fonds). Les aménagements prévus passeront par la réalisation d'ouvrages au moyen de travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) qui permettront de créer des emplois pendant la saison dite « morte », procurant ainsi des revenus en milieu rural, et pouvant ainsi contribuer à la limitation de l'exode rural. Les entreprises privées, spécialisées dans l'aménagement et l'irrigation seront également appelées à jouer un rôle important dans la réalisation des aménagements hydroagricoles prévus.

En terme d'intrants, le programme envisage en particulier de soutenir la diffusion dans le monde rural de 1.000 litres de produits phytosanitaires, 3.000 tonnes d'engrais, et 2.500 tonnes de semences améliorées de céréales. L'intensification de la production devra se faire par un suivi rapproché des paysans et l'introduction de variétés plus productives de cycle court. Le NERICA, certaines variétés locales, des variétés du Brésil ou chinoises introduites par certains projets seront ainsi à privilégier dans le cadre du développement de la filière riz.

En vue d'améliorer les rendements, les investissements prévus devraient permettre l'acquisition par les producteurs de 100 tracteurs agricoles, 1.000 motopompes et accessoires pour le développement de la petite irrigation, et 1.500 motoculteurs. Des appuis seront apportés aux agriculteurs pour l'accès à près de 5.000 chaînes mécaniques de traction animale. Pour ce qui concerne les traitements post-récolte, le programme envisage de renforcer les équipements existants avec 300 batteuses, 600 décortiqueuses et 200 moulins.

La BOAD et l'UEMOA sont les principaux partenaires impliqués dans le financement du PNIA. A cet égard, la BOAD a engagé l'étude de faisabilité du projet d'intensification agricole des régions de Oho et Cacheu. Ces études sont financées à hauteur 100 millions de FCFA par la BOAD qui compte décaisser 5 milliards de FCFA en 2014. La BOAD finance également le Projet de Promotion de la riziculture en faveur des jeunes pour un montant global de 10 milliards de FCFA.

MALI

Les performances du Mali dans l'exécution du programme appuyé par la Facilité de Crédit Rapide ouvrent la voie, à l'exécution, à partir de l'année 2014, d'un nouveau programme économique soutenu par la Facilité Elargie de Crédit. Le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté 2012-2017 et le Plan pour la Relance Durable du Mali 2013-2014 serviront de référence pour l'élaboration de ce programme.

Sur la base des hypothèses fondées sur ces cadres de politique, il est prévu un taux de croissance meilleur à celui de 2013. Le PIB progresserait de 6,6% après 5,1% en 2013, soutenu notamment par les effets positifs de l'aide promise lors de la conférence des bailleurs de fonds tenue en mai 2013 à Bruxelles. Les secteurs tertiaire et primaire contribueraient respectivement pour 3,3 points et 2,2 points. Le secteur secondaire apporterait une contribution de 1,1 point à l'expansion économique, à la faveur du démarrage de nouvelles mines d'or, de la reconstruction des infrastructures, singulièrement dans la partie septentrionale du pays, et du renforcement de l'offre d'énergie électrique.

Les prix à la consommation connaîtraient en 2014 une hausse modérée. Le taux d'inflation s'élèverait à 2,6% contre -0,5% en 2013, dans l'hypothèse d'un léger renchérissement des produits pétroliers et d'une détente des prix des céréales locales.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait en 2014, par une accentuation du déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, qui atteindrait 7,7% du PIB en 2014 contre 6,7% du PIB en 2013. Cette évolution résulterait de la progression de 1,4 point de pourcentage du PIB des dépenses totales, portée exclusivement par les dépenses d'investissement public. Ces derniers augmenteraient de 2,9 points de pourcentage du PIB pendant que les dépenses courantes ne régresseraient que de 1,5 point. Les recettes budgétaires s'accroîtraient de 0,4 point de pourcentage du PIB, portées par l'augmentation des recettes fiscales consécutive à

la reprise économique attendue en 2014.

Au plan des échanges extérieurs, le solde déficitaire des comptes de transactions courantes et de capital se détériorerait, en passant de 113,9 milliards en 2013 à 225,3 milliards en 2014 alors que le compte financiers s'améliorerait de 102,9 milliards. La dégradation du solde des comptes de transactions courantes et de capital serait imputable à celle du compte des transactions courantes, sous l'effet de la progression sensible des importations notamment de biens intermédiaires et d'équipement. En pourcentage du PIB, le déficit courant, hors dons, atteindrait 11,1%, soit 2,1 points de plus qu'en 2013. L'accroissement du déficit du compte courant serait atténué par la hausse des transferts en capital. L'amélioration du compte financier résulterait essentiellement de la mobilisation de capitaux extérieurs au titre des autres investissements. Au total, l'excédent du solde global de la balance des paiements régresserait de 20,8 milliards en 2014, en ressortant à 19,4 milliards.

La masse monétaire enregistrerait une progression de 9,3% pour s'établir à 2.005,7 milliards à fin décembre 2014, sous l'impact d'une hausse de 13,5% du crédit intérieur et d'un accroissement de 2,6% des avoirs extérieurs nets. Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 12,4% pour s'établir à 1.307,9 milliards à fin décembre 2014. La position nette créditrice du Gouvernement se chiffrerait à -21,1 milliards à fin décembre 2014, en détérioration de 8,8 milliards, en liaison avec la baisse des dépôts de l'Etat.

La réalisation des objectifs de croissance prévus pour 2014 et 2015 reste conditionnée par la mobilisation effective des ressources promises par les partenaires au développement lors de la conférence des donateurs pour le développement du Mali. Par ailleurs, l'intensification des activités minières et le regain de dynamisme de la filière coton pourraient être ralentis par une évolution défavorable des cours de l'or et du coton.

Au regard de ces risques, les actions du Gouvernement devraient porter prioritairement sur :

- la mise en place des conditions requises pour l'accès aux ressources des partenaires au développement, afin d'assurer le démarrage des projets dans les délais prévus ;
- la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques et l'amélioration de la performance des régies financières, afin d'accroître les recettes internes et donner plus de marges de manœuvre pour la réalisation des investissements publics ;
- l'accélération de la réforme du secteur du coton et l'achèvement rapide du processus de privatisation de la Compagnie Malienne des Textiles (CMDT) ;
- la poursuite des efforts en vue de l'accroissement de l'offre d'énergie électrique nécessaire pour soutenir l'activité économique ;
- le renforcement des actions propres à assurer une plus grande maîtrise de l'eau et accroître la productivité agricole, en vue de réduire la forte variabilité de la production ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité de mobilisation des ressources internes et externes ;
- l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles ;
- le renforcement des actions en cours pour le rapatriement du produit des recettes d'exportation.

Tableau 2.5 : MALI : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

	2010	2011	2012 Estimations	2013 Estimations	2014 Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	4655,7	5024,3	5290,7	5641,7	6167,6
Taux de croissance réel du PIB (en %)	5,8	2,7	-0,4	5,1	6,6
Taux d'épargne intérieure (en %)	8,4	13,7	11,6	5,0	10,1
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	4,4	3,1	3,7	2,5	4,3
Taux d'investissement (en %)	22,4	23,6	18,4	26,6	27,7
Taux d'investissement public (en %)	7,9	8,7	3,2	7,5	10,4
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	1,2	3,0	5,3	-0,5	2,6
Recettes totales et dons (en % du PIB)	20,2	21,1	17,5	21,7	22,6
Dépenses globales (en % du PIB)	22,9	24,8	18,8	24,4	25,8
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	0,5	-0,5	1,1	-1,7	0,3
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-5,5	-7,6	-1,5	-6,7	-7,7
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-13,8	-7,3	-3,2	-9,0	-11,1
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	-1,4	-4,4	0,4	5,8	2,6
Variation du crédit intérieur (en %)	27,0	47,1	23,5	8,5	13,5
Variation de la masse monétaire (en %)	10,4	15,3	15,2	6,8	9,3

Sources : Services nationaux; BCEAO

NIGER

Après une décélération de l'activité économique en 2013, consécutive à la baisse des productions agricoles et minières, le produit intérieur brut, en termes réels, devrait augmenter sensiblement en 2014. Cette évolution serait imputable à la poursuite de l'exécution des programmes de l'Initiative 3N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens), au renforcement de la production d'énergie électrique ainsi qu'au regain de dynamisme dans les industries extractives et manufacturières, à la construction du pipeline destiné à l'exportation du pétrole brut et à la reprise des travaux de construction du barrage de Kandadji.

Le taux de croissance est projeté à 8,2%, sous l'impulsion des secteurs primaire et tertiaire dont les contributions ressortiraient respectivement à 3,8 points et 2,8 points. Les performances du secteur primaire seraient tirées par l'agriculture tandis que celles du secteur tertiaire résulteraient du regain d'activité dans les services, le commerce, les transports et communications. L'apport du secteur secondaire s'établirait à 1,6 point.

Le taux d'inflation ressortirait, en variation moyenne, à 2,7% sous l'effet conjugué de la hausse modérée des prix des produits importés et de la baisse de ceux des céréales locales, en raison des bons résultats attendus au titre de la campagne 2014/2015.

Au niveau des finances publiques, il est prévu une augmentation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui atteindrait 11,9% du PIB en 2014 contre 9,8% en 2013. Cette évolution dépendrait de la hausse des dépenses totales (+2,8 points de pourcentage du PIB), consécutive à celle des dépenses d'investissement (+3,1 points de pourcentage du PIB) et de la baisse de 0,3 point de pourcentage du PIB des dépenses courantes. Dans le même temps, les recettes budgétaires progresseraient de 0,7 point de pourcentage du PIB, grâce à l'accroissement des recettes fiscales.

Les échanges extérieurs se caractériseraient par une dégradation du solde déficitaire des comptes de transactions courantes et de capital (+38,1 milliards) et du compte financiers (-20,1 milliards).

Cette situation s'expliquerait par l'accentuation de 44,4 milliards du déficit du compte des transactions courantes, sous l'effet de la progression des importations principalement de biens intermédiaires et d'équipement. Toutefois, rapporté au PIB, le déficit du compte des transactions courantes, hors dons publics baisserait de 1,3 point de pourcentage du PIB. L'accroissement du déficit courant serait cependant atténué par la hausse des transferts de capital. Par ailleurs, la baisse de 132,2 milliards des investissements directs étrangers partiellement compensée par la mobilisation des capitaux extérieurs au titre des autres investissements, expliquerait la diminution du compte financier. Au total, le solde global de la balance des paiements dégagerait un déficit de 36,0 milliards en 2014, après un excédent de 22,2 milliards en 2013.

La masse monétaire progresserait de 5,0% pour s'établir à 902,2 milliards à fin décembre 2014, impulsée par l'augmentation de l'encours du crédit intérieur (+11,2%), atténuée par la baisse des avoirs extérieurs nets (-7,9%). Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 12,0% pour s'établir à 623,3 milliards à fin décembre 2014. La position nette débitrice du Gouvernement se chiffrerait à 87,9 milliards à fin décembre 2014, en dégradation de 12,7 milliards.

Les prévisions de croissance reposent principalement sur la bonne tenue de la production agricole et le regain d'activité dans le secteur secondaire, en liaison avec la hausse de la production industrielle ainsi que la consolidation des activités de la branche « Bâtiments et travaux publics ». Elles dépendent également du dynamisme des activités des branches « Commerce » et « Transport et communication ». La réalisation de ces objectifs dépend pour une large part des mesures prises pour faire face aux problèmes ci-après :

- la fragilité du climat sécuritaire dans le Sahel ;
- la persistance de contraintes liées à la capacité opérationnelle des Administrations et des Autorités à mobiliser les ressources internes et extérieures nécessaires pour la mise en œuvre des projets d'investissement, ainsi qu'à la capacité d'absorption des crédits et d'exécution des travaux.

Dans ce contexte, le Gouvernement devrait en priorité mettre l'accent sur :

- le renforcement de la sécurité notamment dans les zones de production minière ;
- l'adoption de mesures propres à atténuer l'impact du déficit de la production agricole sur les prix des denrées alimentaires et la situation nutritionnelle ;
- le renforcement des actions visant à assurer une plus grande maîtrise de l'eau et accroître la productivité agricole, afin de réduire la forte variabilité de la production ;
- la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques et d'amélioration de la qualité de la dépense publique, avec la mise en œuvre satisfaisante du programme économique et financier 2012-2014 ;
- la résolution des difficultés structurelles liées aux coûts des facteurs, notamment l'énergie et les transports ;
- la poursuite des actions visant à améliorer le climat des affaires et à favoriser le développement de l'investissement privé ;
- la mise en œuvre d'une stratégie de diversification de l'économie ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité de mobilisation des ressources internes et externes ;
- l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles ;
- le renforcement des actions en cours pour le rapatriement du produit des recettes d'exportation.

Tableau 2.6 : NIGER : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	2832,1	3025,7	3458,0	3662,8	4045,3
Taux de croissance réel du PIB	8,4	2,3	10,8	2,6	8,2
Taux d'épargne intérieure	13,1	13,0	17,3	20,3	21,9
Taux d'épargne intérieure publique	1,1	1,8	4,1	8,3	9,3
Taux d'investissement	40,0	39,9	35,3	38,0	38,1
Taux d'investissement public	7,7	6,8	11,4	18,1	21,2
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	0,9	2,9	0,5	2,3	2,7
Recettes totales et dons (en % du PIB)	18,2	25,8	27,6	28,7	28,6
Dépenses globales (en % du PIB)	20,3	28,6	28,7	32,6	35,4
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-2,4	-2,0	-1,7	-3,5	-3,2
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-6,6	-6,5	-7,3	-9,8	-11,9
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-21,5	-24,2	-17,8	-17,8	-16,5
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	51,1	-10,1	63,7	5,1	-7,9
Variation du crédit intérieur (en %)	12,8	19,1	8,7	5,8	11,2
Variation de la masse monétaire (en %)	21,7	6,1	31,3	7,0	5,0

Sources : Services nationaux; BCEAO

Encadré 5 : INITIATIVE « LES NIGERIENS NOURRISSENT LES NIGERIENS » (3N)

L'Initiative 3N constitue un des axes majeurs de l'action gouvernementale au Niger, comme il en ressort de la déclaration de politique du Gouvernement présentée par le Premier Ministre à l'Assemblée Nationale le 16 juin 2011. Cette volonté a été matérialisée dans la formulation du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015), dont elle constitue le pilier de l'Axe 3 relatif à la sécurité alimentaire et au développement agricole durable. L'objectif général de cette initiative est de contribuer à mettre les populations nigériennes à l'abri de la faim et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus. De façon spécifique, elle vise à renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes.

L'Initiative-3N est pilotée par un cadre institutionnel bâti sur un Haut Commissariat à l'Initiative-3N, au niveau du Cabinet du Président de la République.

Le 18 avril 2012, le Conseil des Ministres a examiné et adopté le projet de décret portant approbation de la Stratégie de l'initiative 3N. Le Plan d'actions de l'Initiative servira de fondement pour toute programmation en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les administrations publiques et les collectivités territoriales. Il constitue le cadre de référence pour la collaboration entre l'État et les différents partenaires.

La mise en œuvre de l'Initiative-3N repose sur cinq axes stratégiques :

Axe 1 : Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;

Axe 2 : Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ;

Axe 3 : Amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques, crises et catastrophes ;

Axe 4 : Amélioration de l'état nutritionnel des nigériennes et des nigériens ;

Axe 5 : Animation et Coordination de l'ISN.

Les coûts estimatifs des programmes opérationnels pour la période 2011-2015 s'élèvent à 1.000,8 milliards de FCFA.

Ces programmes regroupent des projets dont les actions visent :

- l'amélioration des niveaux des rendements agricoles ;
- la construction des infrastructures et l'amélioration des techniques de stockage, les appuis conseils et matériel aux paysans ainsi que l'organisation des filières ;
- le développement de l'irrigation par la valorisation du barrage de Kandadji ;
- la réhabilitation de 9.700 ha d'aménagements hydro-agricoles (AHA), l'irrigation de 40.000 ha, la construction de 15.000 ha de périmètres et la mise en culture de 50.000 ha en cultures de décrue ainsi que la réalisation de petites retenues d'eau, de seuils d'épandages et de mares artificielles ;
- la promotion de cultures de substitution à haute valeur nutritive et de cultures à haute valeur marchande, en encourageant les entreprises privées ;
- le développement de l'élevage par l'amélioration de l'alimentation, la création des points d'eau et le renforcement des capacités des services vétérinaires ;
- la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement par la lutte contre la dégradation des terres et la désertification, la réalisation d'une grande muraille verte et l'adaptation aux changements climatiques ;

- la prévention et la gestion des crises alimentaires, la lutte contre la malnutrition et la revalorisation du stock national de sécurité à 150.000 tonnes, dont 100.000 tonnes en numéraires et 50.000 tonnes en stocks physiques ;
- la redynamisation et la valorisation des résultats de la recherche agricole, les transferts et la mise au point de nouvelles technologies ;
- le renforcement de la banque agricole pour lui permettre de garantir le financement de la production et de la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux.

En deux ans de mise en œuvre, l'Initiative 3N a permis d'accroître le niveau de la production, principalement celle des cultures irriguées (légumes, maïs, riz et blé) et aux populations de surmonter efficacement le déficit de la production vivrière observé en 2011. La bonne disponibilité de ces produits a ainsi contribué à imprimer une évolution favorable des prix sur les marchés.

SENEGAL

Une légère accélération de la croissance économique est attendue au cours de l'année 2014, en relation avec les retombées positives de la mise en œuvre des projets de la Stratégie Nationale de Développement Economique et Social (SNDES) et du Millenium Challenge Account (MCA).

Le Produit Intérieur Brut, en termes réels, progresserait de 4,2% en 2014, après 3,7% en 2013. Le secteur tertiaire, soutenu par le dynamisme des activités des branches « Commerce » et « Transport et communications », serait le principal moteur de la croissance économique, avec une contribution de 2,9 points. L'orientation favorable de la production agricole permettrait au secteur primaire de contribuer pour 0,8 point à la croissance en 2014. L'apport du secteur secondaire ressortirait à 0,5 point, en raison de la poursuite des projets d'infrastructures du Gouvernement.

Les prix à la consommation enregistreraient une hausse modérée, en liaison avec l'accroissement des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques qui sera atténué par la décreue des prix des produits locaux, du fait de l'augmentation de l'offre de produits vivriers résultant de la campagne agricole 2014/2015. Le taux d'inflation s'élèverait, en moyenne, à 2,0% en 2014.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une légère amélioration de la situation des finances publiques au cours de l'année

2014, en raison de la poursuite des efforts de maîtrise de l'évolution des dépenses et de mobilisation des ressources internes. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, se réduirait de 0,4 point de pourcentage du PIB, en ressortant à 7,8% du PIB, sous l'effet exclusivement de la hausse des recettes budgétaires. Ces dernières s'élèveraient à 21,0% du PIB en 2014 contre 20,6% du PIB en 2013. Dans le même temps, les dépenses totales rapportées au PIB resteraient stable entre 2012 et 2013 en se chiffrant à 28,8% du PIB.

Au plan des échanges extérieurs, le solde déficitaire des comptes des transactions courantes et de capital se réduirait et le compte financier se consoliderait. L'amélioration du solde des comptes des transactions courantes proviendrait essentiellement de la baisse de 4,2 milliards du déficit du compte des transactions courantes, hors dons, consécutif à l'augmentation des revenus secondaires. Les transferts de capital étant demeurés quasiment stables entre 2013 et 2014. Le renforcement du compte financier proviendrait notamment de la hausse des investissements de portefeuille et des investissements directs étrangers. Cette situation entraînerait une diminution de 33,7 milliards du déficit du solde global de la balance des paiements, qui ressortirait à -67,0 milliards.

La masse monétaire ressortirait à 3.197,6 milliards, en hausse de 6,1%, sous l'effet d'une progression de 10,2% des crédits intérieurs atténuée par la diminution des avoirs extérieurs nets (-8,6%). Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 11,6% pour s'établir

à 2.609,5 milliards à fin décembre 2014. La position nette débitrice du Gouvernement se chiffrerait à 100,6 milliards à fin décembre 2014, en amélioration de 21,0 milliards.

La vulnérabilité des prévisions de croissance réside dans la diversification insuffisante de l'économie, marquée par la forte prépondérance du secteur tertiaire. Dès lors, les actions du Gouvernement devraient viser principalement :

- le renforcement des mesures en cours pour le développement des secteurs agricole et industriel ;
- la poursuite des efforts destinés à améliorer le climat des affaires et à favoriser le développement du secteur privé ;
- le renforcement des actions propres à assurer une plus grande maîtrise de l'eau et accroître la productivité agricole, en vue de réduire la forte variabilité de la production ;
- le renforcement des actions visant l'assainissement des finances publiques et l'amélioration

de la performance des régies financières, en vue d'accroître les recettes internes et dégager une marge de manœuvre suffisante pour l'exécution des dépenses prioritaires ;

- l'accélération des réformes structurelles, notamment dans le secteur énergétique ;
- le suivi rapproché de la situation financière des grandes entreprises du secteur public, en vue de préserver leur capacité à poursuivre la fourniture des services sociaux tout en limitant les risques susceptibles d'affecter la stabilité du système financier ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité de mobilisation des ressources internes et externes ;
- l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles ;
- le renforcement des actions en cours pour le rattrapage du produit des recettes d'exportation.

Tableau 2.7 : SENEGAL : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	6405,1	6814,1	7170,7	7462,5	7946,6
Taux de croissance réel du PIB (en %)	4,3	2,1	3,5	3,7	4,2
Taux d'épargne intérieure (en %)	7,5	9,0	4,8	7,7	7,9
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	3,8	2,1	2,6	3,1	4,1
Taux d'investissement (en %)	22,9	27,3	27,8	30,0	29,3
Taux d'investissement public (en %)	11,5	10,5	11,4	11,4	11,9
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	1,2	3,4	1,4	0,9	2,0
Recettes totales et dons (en % du PIB)	21,8	22,4	23,2	23,4	23,8
Dépenses globales (en % du PIB)	27,0	29,1	29,3	28,8	28,8
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-3,0	-4,9	-4,2	-3,7	-3,2
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-7,7	-8,9	-9,0	-8,2	-7,8
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-5,6	-8,5	-11,8	-11,0	-10,3
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	15,1	-5,8	-5,5	-11,5	-8,6
Variation du crédit intérieur (en %)	15,0	14,6	5,8	9,8	10,2
Variation de la masse monétaire (en %)	13,7	7,0	6,5	4,1	6,1

Sources : Services nationaux; BCEAO

TOGO

Le rythme de la croissance économique s'accélérait au cours de l'année 2014, en relation avec la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Par ailleurs, le renforcement des activités extractives, l'amélioration de l'offre d'énergie électrique et la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures routières, de construction du 3^e quai au Port Autonome de Lomé (PAL) et d'extension de l'aéroport de Lomé contribueraient également à doper l'activité.

Le PIB, en termes réels, progresserait de 6,2% contre 5,0% en 2013. Le secteur secondaire serait le principal moteur de la croissance économique, avec une contribution de 2,2 points. Celles des secteurs tertiaire et primaire ressortiraient respectivement à 2,1 points et 1,9 point.

Le niveau général des prix à la consommation enregistrerait une légère accélération en 2014, sous l'hypothèse d'une augmentation modérée des cours mondiaux du pétrole brut conjuguée à un replis des prix des produits alimentaires locaux. Ainsi, le taux d'inflation s'élèverait, en variation moyenne, à 2,1% contre 1,9% en 2013.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par la poursuite des efforts menés pour améliorer les performances des régies financières et assurer une progression modérée des dépenses publiques. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, enregistrerait une baisse de 0,5 point de pourcentage du PIB, à la suite de l'augmentation de 0,7 point de pourcentage du PIB des recettes budgétaires, soutenue par la hausse des recettes fiscales, et de la hausse de 0,2 point de pourcentage du PIB des dépenses totales qui représenteraient 26,4% du PIB en 2014. L'accroissement des dépenses serait totalement imputable à celle des dépenses d'investissement

(+0,6 point de pourcentage du PIB), en relation avec la poursuite de la réalisation des projets de renforcement et de réhabilitation des infrastructures de base. Les dépenses courantes s'inscriraient en baisse de 0,4 point de pourcentage du PIB.

Les échanges extérieurs seraient caractérisés par une légère dégradation du solde des comptes des transactions courantes et de capital ainsi qu'une hausse du compte financier. Ces évolutions résulteraient de l'augmentation de 4,9 milliards du déficit du solde des transactions courantes, hors dons, imputable essentiellement à la hausse des importations de biens intermédiaires et d'équipement. Cependant, rapporté au PIB, ce déficit se réduirait de 1,0 point de pourcentage, en ressortant à 12,2%. La détérioration du solde des comptes des transactions courantes et de capital dépendrait également du reflux des transferts de capital. En revanche, le compte financier se renforcerait, grâce à l'accroissement des investissements direct étrangers et des capitaux extérieurs mobilisés au titre des autres investissements. Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 12,0 milliards en 2014, soit 1,9 milliard de plus qu'en 2013.

La masse monétaire s'inscrirait en hausse de 8,7% pour s'établir à 1.070,8 milliards à fin décembre 2014, en liaison avec l'augmentation de 9,2% du crédit intérieur et celle des avoirs extérieurs nets (+4,2%). Les crédits à l'économie s'accroîtraient de 9,5% pour s'établir à 736,2 milliards à fin décembre 2014. La position nette débitrice du Gouvernement se chiffrerait à 147,2 milliards à fin décembre 2014, en détérioration de 10,0 milliards.

Les performances prévues sont essentiellement soutenues par le renforcement des investissements, notamment dans les infrastructures de base et dans le domaine agricole. Pour accompagner cette dynamique, le Gouvernement devrait mettre l'accent sur :

- l'allègement des procédures d'exécution des dépenses, afin d'éviter les retards dans les décaissements qui pourraient ralentir la réalisation des travaux ;
- l'opérationnalisation effective du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) et l'accélération du processus de privatisation des banques publiques en restructuration en vue de favoriser le développement du secteur privé ;
- l'identification et la levée des contraintes qui pèsent sur la capacité d'absorption des ressources dans le cadre de l'exécution des programmes d'investissement prévus ;
- l'application du nouveau code des investissements et l'élaboration d'un nouveau code minier susceptibles d'améliorer l'environnement des affaires ;
- l'accélération des réformes en cours pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et répondre aux normes d'une gestion efficace et efficiente des ressources disponibles ;
- le renforcement des actions en cours pour améliorer le rythme de rapatriement du produit des recettes d'exportation.

Tableau 2.8 : TOGO : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014
			Estimations	Estimations	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	1581,4	1740,4	1981,9	2127,1	2312,9
Taux de croissance réel du PIB (en %)	4,0	4,9	5,9	5,0	6,2
Taux d'épargne intérieure (en %)	2,1	-1,8	1,7	0,4	6,1
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	4,4	2,6	0,7	1,8	3,0
Taux d'investissement (en %)	18,8	19,5	27,1	23,4	27,5
Taux d'investissement public (en %)	7,8	8,3	8,8	8,4	9,0
Taux d'inflation moyen annuel (IPC) (en %)	1,5	3,6	2,6	1,9	2,1
Recettes totales et dons (en % du PIB)	22,7	23,0	21,2	23,0	23,2
Dépenses globales (en % du PIB)	22,4	24,2	27,0	26,2	26,4
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	1,2	-1,6	-3,0	-2,0	-1,0
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-3,6	-6,0	-8,2	-6,7	-6,2
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-7,7	-10,1	-15,5	-13,2	-12,2
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	7,6	12,2	-6,0	3,7	4,2
Variation du crédit intérieur (en %)	22,2	21,6	20,9	10,7	9,2
Variation de la masse monétaire (en %)	16,3	15,9	8,9	8,8	8,7

Sources : Services nationaux; BCEAO

Encadré 6 : TOGO - PROGRAMME NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (PNIASA)

Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) du Togo s'inscrit dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), volet agricole du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) à partir duquel a été adoptée en janvier 2005 par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, une politique régionale agricole dénommée ECOWAP.

Le PNIASA vise une croissance de la production agricole de 6% à l'horizon 2015 et se décline à travers les cinq (5) sous-programmes ci-après, avec des besoins de financement estimés globalement à environ 569,1 milliards de FCFA :

- promotion des filières végétales : 373,0 milliards ;
- promotion des filières animales : 38,6 milliards ;
- promotion des filières halieutiques : 17,4 milliards ;
- recherche et conseil agricoles : 53,2 milliards ;
- renforcement institutionnel et coordination sectorielle : 86,9 milliards.

Pour la mise en œuvre du programme, seize (16) projets ont été élaborés sur la base des sous-programmes, pour un montant total de 232,8 millions de dollars, soit environ 116,4 milliards de FCFA. Huit (8) de ces projets connaissent un début d'exécution. Il s'agit de :

1. Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture au Togo (PADAT)

L'objectif de ce projet est d'améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des petits producteurs agricoles. Il s'articule autour de trois (3) composantes qui sont : (i) appui à la production et à la productivité ; (ii) valorisation des produits ; (iii) coordination et gestion opérationnelle.

Le coût du projet est de 63,5 millions de dollars US (soit 31,8 milliards de FCFA), financé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP), la Banque d'Investissement et de Développement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BIDC) et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

2. Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA)

Le PASA a pour objectif de réhabiliter et de renforcer les capacités des bénéficiaires ciblés dans les filières sélectionnées et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole. Il se décline également autour de trois (3) composantes : (i) la promotion des cultures vivrières, des cultures d'exportation et de la production halieutique continentale ; (ii) la relance du sous-secteur élevage ; (iii) l'appui au renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et la coordination du secteur agricole.

Il est financé à hauteur de 53,9 millions de dollars US (soit 27,0 milliards de FCFA), par la Banque Mondiale (9,0 millions USD), le GAFSP (19,0 millions USD), le Graduate Research Fellowship Program (GRFP) (9,0 millions USD), l'Etat togolais (7,9 millions USD) et les bénéficiaires (9,0 millions USD).

3. *Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest composante Togo (PPAAO-Togo)*

L'objectif de ce projet est de développer et diffuser des technologies pour améliorer la productivité agricole par l'intensification durable des systèmes de production, afin de contribuer à la croissance agricole de 6%. Il est organisé autour de quatre (4) composantes à savoir : (i) la création de conditions propices à la coopération régionale en matière de développement et de diffusion de technologies ; (ii) le développement d'un centre national de spécialisation ; (iii) le financement de l'adoption et du développement des technologies ; (iv) la coordination, la gestion et le suivi-évaluation.

Ce projet est financé par un prêt de l'IDA de 12 millions de dollars US, une contribution de 2,7 millions de dollars US du Gouvernement du Togo et la contribution des bénéficiaires d'une valeur de 0,9 million de dollars US.

4. *Projet de Développement Rural Intégré de la plaine de Mô (PDRI-Mô)*

L'objectif général du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté, à travers l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et des revenus agricoles dans des conditions de développement durable, avec une attention particulière aux couches défavorisées. Ses six (6) composantes sont : (i) l'étude, le contrôle et la surveillance des travaux ; (ii) la structuration des organisations paysannes ; (iii) le développement durable de l'agriculture ; (iv) le renforcement des infrastructures rurales ; (v) les mesures environnementales et sociales ; (vi) l'organisation et la gestion du projet.

Le coût du projet est de 29,4 millions de dollars US (soit 14,7 millions de francs CFA) sur un co-financement de la BID, de la BOAD, du Gouvernement togolais et des bénéficiaires.

5. *Projet de Développement de la Production Rizicole dans la Région de la Kara (PDPR-K)*

Il vise à accroître les revenus des producteurs intervenant dans la filière riz et de réduire les importations à travers l'amélioration de l'auto-provisionnement du marché national. Il est structuré autour de cinq (5) composantes : (i) le renforcement des capacités organisationnelles agricoles de la filière ; (ii) l'aménagement hydro-agricole ; (iii) l'appui à la mise en valeur des bas-fonds ; (iv) la valorisation et la commercialisation des produits ; (v) l'organisation et la gestion du projet.

Le coût de ce projet est de 5,9 millions de dollars US (3,0 milliards de francs CFA). Il est financé par la BADEA et le Gouvernement togolais.

6. *Projet de d'aménagement hydro-agricole de la Basse Vallée du fleuve Mono (PBVM)*

Ce projet vise à contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté des populations rurales vivant dans la Région Maritime, et en particulier dans le canton d'Agomé-Glozou dans la Préfecture du Bas-Mono. Il est composé de six (6) volets : (i) l'étude du projet ; (ii) l'aménagement des périmètres et équipements connexes ; (iii) le contrôle et la surveillance des travaux ; (iv) les mesures d'accompagnement et de protection de l'environnement ; (v) l'appui à la mise en valeur et à la commercialisation ; (vi) la coordination et la gestion du projet.

Le coût du projet est de 20,5 millions de dollars US (10,3 milliards de francs CFA). Il est financé par la BADEA, la BOAD et le Gouvernement togolais.

7. *Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles dans la zone de Mission-Tové (PARTAM)*

Le PARTAM a pour objectifs la réhabilitation d'un périmètre irrigué existant, d'une superficie de 360 hectares (tranche ferme), et l'aménagement d'une autre superficie de 300 hectares (tranche conditionnelle) pour

intensifier la production du riz, afin de renforcer la sécurité alimentaire, réduire les importations, augmenter les revenus des producteurs et lutter contre la pauvreté.

Le coût du financement de la tranche ferme est de 5,4 milliards de FCFA, totalement mobilisés sur le budget de l'Etat. Celui de la tranche conditionnelle, attendu de la BOAD, est estimé à 8 milliards de FCFA.

8. Centre pilote de formation agricole de Zanguéra

Le centre de formation agricole de Zanguéra est issu d'un accord de coopération entre la Chine et le Togo. Son objet est de former des jeunes agriculteurs modernes. Deux (2) types de formation seront dispensés, dont l'une de courte durée (trois mois) et une autre de plus longue durée (un an). Le centre sera remis au Togo après dix (10) années d'exploitation par les experts Chinois.

Il ressort de l'état de mise en œuvre des trois premiers projets (PADAT, PASA et PPAAO-Togo), dressé à l'issue de la troisième Mission Conjointe de Supervision des Projets du PNIASA, conduite par le Gouvernement du Togo, le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) et la Banque mondiale, du 07 au 18 octobre 2013, une amélioration du rythme d'exécution desdits projets.

Toutefois, la mission FIDA a relevé des retards significatifs dans des activités majeures prévues dans la mise en œuvre du PADAT, notamment les opérations pilotes de la petite mécanisation ou la culture attelée, et la quasi-totalité des activités de la composante « Valorisation des produits agricoles ». Ils sont imputables essentiellement aux retards dans la passation des marchés, aux délais non maîtrisés dans la livraison des services (études) et produits (équipements et infrastructures de transformation). Par ailleurs, des efforts restent à faire pour la mobilisation des fonds de la BOAD et de la BIDC, en vue de rehausser le niveau des réalisations du PADAT.



**ETUDE THEMATIQUE SUR LE SECTEUR
DE L'OR DANS L'UEMOA**



Au cours de la décennie 2000, les prix des matières premières ont connu une forte hausse tirée par le dynamisme de la demande des pays émergents. Il en a résulté une amélioration de la rentabilité de nombreux projets d'exploitation des ressources naturelles dans les pays exportateurs.

Les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dont le sous-sol recèle d'importantes ressources naturelles d'origine minérale, parmi lesquelles l'or occupe une place de premier plan, ont saisi l'opportunité pour redéfinir les politiques sectorielles de manière à mieux tirer profit du regain d'intérêt des investisseurs pour le secteur minier, comme en témoigne l'accroissement conséquent des travaux de recherche et des investissements dans de nouvelles mines. Dans ce cadre, les Gouvernements ont procédé à une relecture des législations minières, dans le but d'accroître la compétitivité du secteur et d'assurer sa promotion auprès des investisseurs.

Depuis plusieurs années, des compagnies minières, dont certaines comptent parmi les plus importantes au niveau mondial, opèrent activement au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Sénégal. En quelques années, la production d'or a pris une importance considérable au Mali et au Burkina, en devenant le premier produit d'exportation. Les autres Etats membres de l'Union, à savoir le Bénin, la Guinée-Bissau et le Togo, caractérisés par une production minière de moindre importance, font également l'objet d'un intérêt accru de la part des investisseurs internationaux, pour la recherche et l'exploitation de gisements miniers, dont ceux de l'or.

L'essor de la production aurifère au sein de l'UEMOA s'accompagne de nombreuses interrogations concernant les effets induits sur le reste de l'économie et, plus généralement, son impact sur le développement économique et social des pays producteurs. En outre, d'autres préoccupations sont souvent soulevées, notamment celles relatives à l'impact de l'exploitation minière sur l'environnement et la santé des populations au voisinage des sites, les conditions liées aux contrats conclus avec les sociétés minières.

La présente étude monographique vise une meilleure connaissance du secteur de l'or dans les Etats membres de l'UEMOA. Elle met en relief les défis liés à l'exploitation des potentialités aurifères dans l'Union ainsi que les éléments de réponse aux questions fondamentales suscitées. Elle s'articule essentiellement en quatre parties. La première donne une vue d'ensemble du cadre légal et réglementaire qui régit l'exploitation minière dans les différents pays. Les deuxième et troisième parties portent respectivement sur l'état des lieux du secteur aurifère dans l'Union et les défis majeurs auxquels font face les Etats dans ledit secteur. La dernière partie du document formule des recommandations visant notamment à permettre une meilleure contribution du secteur de l'or au développement économique des Etats membres de l'Union producteurs du métal jaune.

3.1- CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'EXPLOITATION MINIERE DANS L'UEMOA

3.1.1- Au niveau communautaire

Conscientes de l'importance des ressources minières dont recèle le sous-sol des Etats membres de l'UEMOA et de leur faible niveau de valorisation, les plus hautes Autorités de l'Union se sont engagées à créer les conditions appropriées pour faire du secteur minier un puissant levier de développement économique et social. Cette volonté politique s'est traduite au plan communautaire par l'adoption, le 14 décembre 2000, d'un Acte Additionnel instituant une politique minière commune de l'UEMOA. Le Conseil des Ministres a adopté le 22 décembre 2003, par voie de Règlement, le code minier communautaire de l'UEMOA.

■ Politique minière commune de l'UEMOA

L'Acte Additionnel instituant la politique minière commune de l'UEMOA décline les principes directeurs de la législation minière à l'échelle de l'Union. Ces principes s'articulent autour des aspects fondamentaux ci-après : l'égalité de traitement (non discrimination) entre les investisseurs, la clarté, la simplicité et la transparence des textes ainsi que la flexibilité, en vue de permettre une adaptation des mesures communautaires à l'évolution des réalités

du secteur. Ils prennent également en considération le souci d'assurer un développement durable du secteur minier ainsi que le renforcement des stratégies pour attirer les investisseurs.

L'Acte Additionnel définit les programmes autour desquels s'articulent la politique minière commune, à savoir :

- l'harmonisation des cadres réglementaires ;
- la promotion du secteur minier ;
- la mise en place d'un système sous-régional d'informations géominières ;
- le renforcement des capacités des structures institutionnelles et de recherche scientifique ;
- le développement des échanges intra-africains de produits miniers ;
- la préservation de l'environnement ;
- l'incitation à la recherche et à l'exploitation des hydrocarbures.

La mise en œuvre de ces programmes devrait permettre la création d'un environnement favorable et sécurisé pour les investissements miniers dans l'Union, l'accélération de l'exploitation des substances minérales, la promotion et le renforcement des industries locales de transformation, un meilleur encadrement de l'artisanat minier et le développement des petites exploitations.

■ **Code minier communautaire de l'UEMOA**

Le code minier communautaire constitue un instrument de promotion du secteur des mines au sein de l'Union. Il régit l'ensemble des opérations portant sur la prospection, la recherche, l'exploitation, la détention, la circulation, le traitement, le transport, la possession, la transformation et la commercialisation de substances minérales dans l'UEMOA, à l'exception des hydrocarbures liquides ou gazeux.

Le code minier communautaire s'applique uniformément sur toute l'étendue du territoire de l'Union, à toute personne physique ou morale. Il stipule que « les substances minérales contenues dans le sol et le sous-sol, les eaux territoriales et sur le

plateau continental d'un Etat membre sont propriétés de cet Etat. Toutefois, les titulaires des titres miniers d'exploitation acquièrent la propriété des substances minérales qu'ils extraient ».

Tout titulaire d'un titre minier qui prend la décision d'exploiter un gisement, sur la base d'une étude de faisabilité, doit entamer les démarches pour la création d'une Société d'Exploitation à laquelle le titre minier relatif à l'exploitation est délivré. L'octroi de ce titre minier, par un Etat membre, donne droit à cet Etat à une participation de 10% au capital social de la Société d'Exploitation pendant toute la durée de la mine. Cette participation, libre de toutes charges, ne doit connaître aucune dilution en cas d'augmentation du capital social. Toute participation additionnelle d'un Etat membre au capital social d'une Société d'Exploitation est contributive et se fait par négociation.

3.1.2- Au niveau des Etats membres de l'Union

Tous les Etats membres de l'Union ont mis en place un cadre réglementaire régissant leur secteur minier. Avec l'envolée des cours des produits de base sur le marché international, la plupart d'entre eux ont engagé ou accéléré les réformes dans le secteur afin de tirer profit de ce contexte favorable. En outre, avec l'adoption du code minier communautaire en 2003, il est apparu nécessaire de réviser ou d'ajuster les textes nationaux, afin de les rendre conformes aux dispositions et orientations fixées à l'échelle de l'Union. Ces travaux sont en cours dans la grande majorité des pays.

Les nouveaux codes miniers ont été préparés dans le dessein de mieux valoriser les potentialités du secteur, d'accroître sa contribution à la création de richesse et d'améliorer sa compétitivité. Ainsi, dans leur élaboration, l'accent a été mis notamment sur la clarté et la simplicité des dispositions réglementaires, l'allègement des procédures administratives et la sécurisation des investisseurs.

Le tableau ci-après présente quelques caractéristiques des codes miniers de certains Etats membres de l'UEMOA.

Tableau 3.1 : Quelques caractéristiques des codes miniers des Etats membres de l'UEMOA

	Date d'adoption du Code minier en vigueur	Durée de validité de l'autorisation de prospection	Durée de validité du permis de recherche	Durée de validité du permis d'exploitation	Taux de la redevance minière
Bénin	2006	3 ans, renouvelable 3 fois pour des périodes de 2 ans.	3 ans, renouvelable 2 fois pour des périodes de 3 ans.	20 ans, renouvelable 2 fois pour des périodes de 10 ans.	2,0%
Burkina	2003	1 an, renouvelable pour une période de 1 an, autant de fois que requis.	3 ans, renouvelable 2 fois pour des périodes de 3 ans.	20 ans (grandes mines) et 10 ans (petites mines), renouvelable par période de 5 ans jusqu'à l'épuisement du gisement.	4,0% (taux minimum, sauf pour la mine de Kalsaka, qui bénéficie d'un taux de 3%).
Côte d'Ivoire	1995 (*)	-	-	-	3,0%
Guinée-Bissau	2000 (*)	-	-	-	-
Mali	1999 (*)	-	-	-	-
Niger	2006	1 an, renouvelable indéfiniment par période de 1 an.	3 ans, renouvelable 2 fois pour des périodes de 3 ans.	10 ans, renouvelable par période de 5 ans jusqu'à l'épuisement du gisement.	5,5% (taux minimum)
Sénégal	2003 (*)	6 mois, renouvelable 1 fois.	3 ans, renouvelable 2 fois pour des périodes de 3 ans.	5 ans, renouvelable jusqu'à l'épuisement du gisement.	3,0%
Togo	2003 (*)	-	-	-	-

Sources : Codes miniers des Etats. (*) Code minier en cours de révision.

Les conditions liées au permis de recherche minière, notamment sa durée et les modalités retenues pour son renouvellement, sont globalement identiques dans les pays de l'Union. Dans la plupart des Etats membres, les permis délivrés pour la recherche minière sont valables pour une durée de trois (3) ans renouvelable deux fois au maximum. En revanche, pour l'autorisation de prospection et le permis d'exploitation, les conditions apparaissent variables, d'un pays à l'autre.

Au Sénégal, toute découverte d'un gisement commercialement exploitable par le titulaire d'un permis de recherche minière, donne un droit

exclusif, en cas de demande avant expiration de ce permis, à l'octroi d'un permis d'exploitation ou d'une concession minière portant sur le périmètre de ladite découverte. Aussi, les phases de recherche et d'exploitation font l'objet d'une seule convention minière.

A l'instar d'autres pays africains producteurs de substances minérales, la redevance représente dans les Etats membres de l'UEMOA la principale source de revenu provenant de la taxation du secteur minier. Les taux de redevance minière sont fixés « ad valorem », c'est-à-dire basés sur la valeur de la ressource à la porte de la mine (sans prendre en compte les

traitements supplémentaires apportant de la valeur ajoutée). Ils sont en général fixes, comme dans la grande majorité des pays miniers du continent. Toutefois, au Burkina, le taux de la redevance de l'or est indexé sur le cours du métal jaune. En fonction de l'évolution du prix de l'or sur le marché international, il peut être de 4% ou 5%, pour toutes les sociétés minières, à l'exception de la compagnie Kalsaka Mining, qui est régie par le code minier de 1997 et bénéficie de ce fait d'un taux de 3%. De même au Niger, le taux de la redevance minière est de 5,5%, 9% ou 12%, en fonction de l'importance des résultats d'exploitation de l'entreprise concernée. Selon le code minier de ce pays, les sociétés d'exploitation, lors de l'expédition des produits, sont tenues de faire un versement provisionnel de la redevance minière calculée sur la base d'un taux de 5,5%. Le reliquat éventuel de la redevance due sera définitivement versé après l'élaboration du bilan annuel de l'entreprise. Il est à noter que la redevance minière est une charge déductible du bénéfice imposable.

Outre la redevance ad valorem, les titulaires des permis d'exploitation de substances minières dans l'UEMOA sont assujettis au paiement d'autres droits fiscaux, principalement les taxes superficielles et l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Au Sénégal, le titulaire d'une concession minière bénéficie, pendant une durée de sept (7) ans, de l'exonération de l'impôt sur les sociétés, à partir de la date de délivrance de la concession minière. Pour les grands projets d'exploitation nécessitant la mobilisation d'investissements lourds, la durée d'exonération est au moins égale à la période de remboursement des emprunts. Elle ne peut toutefois excéder quinze (15) ans, à partir de la date de délivrance de la concession minière.

3.2 - ETAT DES LIEUX DU SECTEUR AURIFERE DANS L'UEMOA

3.2.1- Potentiel, situation de la recherche et de l'exploitation

Le sous-sol de l'UEMOA recèle un grand potentiel minier. En particulier, il existe de nombreux gisements

aurifères et des réserves comptant parmi les plus importants au monde. Les Etats membres, tels que le Mali, le Burkina, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Sénégal figurent dans le groupe de tête des pays producteurs du métal jaune sur le continent. L'évolution favorable du prix de l'or sur le marché international, qui a plus que quintuplé entre 1998 et 2012, a donné lieu à un développement sans précédent des activités d'exploration, de recherche et l'exploitation, menées par de nombreuses compagnies minières en provenance de tous les continents.

Au Mali, l'or représente la principale ressource minière extraite du sous-sol. Le pays possède d'importants gisements aurifères en cours d'exploitation, principalement dans les régions de Kayes et de Sikasso. Les travaux d'exploration couvrant une grande partie du territoire national se sont intensifiés au cours des dix dernières années, avec l'afflux des compagnies minières étrangères. Ils ont permis la découverte de nombreuses mines d'or de tailles variées. L'exploitation de certaines de ces mines est prévue au cours des prochaines années. Les données disponibles sur une douzaine d'entre elles font ressortir des réserves prouvées de près de 200 tonnes.

Au Burkina, des travaux d'exploration géologique et minière ont permis la mise en évidence de nombreux indices et gîtes de minéralisation parmi lesquels le métal jaune figure au premier rang. Depuis quelques années, le potentiel aurifère du pays, qui n'est pas encore totalement cerné, attire de grands groupes miniers internationaux, à la faveur des réformes entreprises par le Gouvernement, notamment la mise en place d'un code minier incitatif.

Les attributions de permis de recherche sont passées de 5 en 2002 à 25 en 2003, puis à une moyenne de 65 par an entre 2004 et 2010. Au titre de l'année 2011, environ 200 permis ont été attribués.

Sur la période 2007-2011, l'exploitation industrielle de l'or a pris un nouveau tournant, avec l'entrée en production de nombreuses mines. Les investissements réalisés sur cette période pour l'exploitation ou la construction des mines d'or sont évalués à 739,8 milliards.

Des projets d'exploitation conduits par sept (7) sociétés minières sont à un stade avancé et devraient permettre un accroissement sensible de la production aurifère au cours des années à venir. La quantité totale d'or escomptée par ces sociétés est évaluée à près de 500 tonnes.

Au Niger, l'or occupe une place relativement importante dans le secteur minier. L'exploitation industrielle du métal jaune est assurée principalement par la Société des Mines du Liptako (SML). Des efforts ont été engagés par les Autorités nationales pour mieux cerner le potentiel et le mettre en valeur. Au 31 décembre 2011, une quinzaine de permis d'exploration, de recherche ou d'exploitation étaient détenus par des sociétés nationales et étrangères.

En Côte d'Ivoire, un tiers du territoire est couvert de roches birrimiennes qui sont le siège des plus importants gisements aurifères découverts dans des pays limitrophes (Ghana, Mali et Burkina). Le secteur de l'or, jadis marqué par la prédominance de l'extraction artisanale, fait désormais l'objet d'un grand intérêt pour plusieurs compagnies minières nationales et étrangères, qui s'investissent aujourd'hui dans la recherche. Ainsi, à fin mars 2012, sur 56 permis de recherche dénombrés dans le secteur minier, 43 portaient sur le métal jaune. L'or occupe également une place de premier rang dans la politique de valorisation des potentialités minières, sur laquelle le pays compte baser sa stratégie de développement pour les années à venir.

Des gisements importants ont été découverts et certains sont en cours d'exploitation. C'est le cas de la mine de Tongon, située au nord du pays, dont les réserves sont estimées à 120 tonnes exploitables sur quinze ans.

Des études de faisabilité ont été réalisées pour l'exploitation de l'or sur certains sites miniers, notamment celui de Sissengué (Tingréla) et d'Agbaou (Divo). Le premier projet porte sur des ressources aurifères estimées à 24 tonnes, dont l'extraction est prévue sur 5 ans. Quant au second projet, il concerne des réserves d'or de 27 tonnes à exploiter en 10 ans.

Au Sénégal, les travaux de recherche géologiques et minières réalisés sur l'ensemble du territoire national ont mis en évidence l'existence de réserves d'or. L'exploitation industrielle du métal jaune est assez récente. Elle est assurée essentiellement par Sabodala Mining Company (SMC), filiale sénégalaise de la société australienne Mineral Deposits Limited (MDL). Le permis d'exploitation détenu par cette société couvre une superficie de 20 km². Des titres ou permis de recherche ont été délivrés à plusieurs compagnies minières nationales et internationales, pour des opérations couvrant principalement les régions de Kédougou et de Tambacounda.

Au Bénin, les recherches sont encore à un stade embryonnaire. Les zones aurifères identifiées sont situées dans la région septentrionale, avec 27 périmètres miniers, dont 18 dans les Départements de l'Atacora et de la Donga (Nord-Ouest) et 9 dans les Départements du Borgou et de l'Alibori (Nord-Est). Parmi ces périmètres, moins de dix (10) sont attribués pour la recherche.

Les recherches sont avancées surtout dans le Département de l'Atacora, notamment dans la zone de Perma, où les réserves sont estimées à 800 kg d'or filonien et 400 kg d'or alluvionnaire, ainsi que dans les zones de Sina-Issiré et de Sarga, avec 1 tonne d'or métal chacune.

En Guinée-Bissau, le potentiel aurifère du sous-sol n'est pas connu, les travaux de prospection effectués jusque-là n'ayant pas abouti à des résultats concluants. Cependant, le pays réunit les conditions propices à l'existence de gisements d'or, au vu des découvertes faites au Sénégal oriental dont certaines formations géologiques sont similaires à celles de la Guinée-Bissau. A cet égard, une société allemande dénommée « West Africa Mineral Mining Limited » a obtenu du Gouvernement, en juin 2009, une licence d'exploration. Toutefois, le contrat qui précise les conditions d'exécution de cette licence n'est pas encore signé.

Au Togo, les recherches minières n'ont pas, à ce jour, abouti à la localisation de gisement d'or important. L'orpaillage occasionnellement pratiqué le long des cours d'eau reste un trait caractéristique de l'activité dans ce domaine.

3.2.2- Evolution de la production

L'activité d'exploitation de l'or est pratiquée dans l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA. Toutefois, les pays de l'Union reconnus comme producteurs d'or au plan mondial comprennent le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal. En raison de la marginalité des quantités extraites au Bénin, en Guinée-Bissau et au Togo, ces pays ne sont pas considérés comme producteurs d'or.

L'extraction aurifère a pris une importance toute particulière au fil du temps, à tel point que les pays de l'Union se sont hissés au premier rang des producteurs d'or au plan mondial. Le Mali est le premier producteur d'or de l'Union et le troisième du continent africain après l'Afrique du Sud et le Ghana. Il est suivi du Burkina qui se classe au huitième rang en Afrique. Au cours des cinq dernières années (période 2007-2011), la production d'or de l'UEMOA est ressortie en moyenne à 73,8 tonnes, soit 15,4% de la production annuelle moyenne en Afrique, estimée à environ 480 tonnes. A l'échelle mondiale, elle représente 3,1% de la production évaluée à 2.400 tonnes, en moyenne par an.

L'examen de l'évolution de la production aurifère de l'UEMOA sur la période 2000-2011 fait ressortir des fluctuations assez prononcées, notamment en 2003 et 2004 où des baisses respectives de 23,1% et 15,4% ont été enregistrées. Toutefois, à partir de 2007, la production aurifère s'est inscrite dans une tendance haussière, avec une progression moyenne de 13,8% par an.

La tendance de la production d'or dans l'UEMOA est déterminée jusqu'en 2007 par celle du Mali.

Les fluctuations qui ont marqué la production du métal jaune dans l'Union sur la période 2000-2007 reflètent essentiellement celles observées dans ce pays. Depuis 2008, la contribution relative du Mali a régulièrement baissé au profit du Burkina et, dans une moindre mesure, de la Côte d'Ivoire. Elle est ainsi passée de 91,6% en 2007 à 83,3% en 2008 et 52,2% en 2011.

La production aurifère a enregistré sur la période 2000-2011 des fluctuations assez prononcées, caractérisées par une alternance de phases de croissance et de recul d'amplitudes variées. Les baisses de production s'expliquent principalement par l'épuisement de certains gisements ou la diminution de leur teneur en or. Quant aux hausses de production, elles sont essentiellement imputables à la découverte de filons riches ou à l'entrée en production de nouvelles mines.

Une véritable montée en puissance de l'exploitation du métal jaune au Burkina est observée à partir de 2008. Au cours de cette année, la production est ressortie à 5,3 tonnes contre 753 kilogrammes un an auparavant. Depuis 2008, elle a régulièrement augmenté pour atteindre 23,1 tonnes en 2010 et 32,6 tonnes en 2011. La part du pays dans la production totale d'or de l'UEMOA est passée d'à peine 1,4% en moyenne sur la période 2000-2007 à 34,1% en 2011.

L'essor de la production aurifère observé au Burkina au cours de ces dernières années s'explique par la découverte et la mise en production de gisements relativement importants dans certaines mines, telles que Essakane, Bélahourou, Youga, Mana, Taparko et Kalsaka.

Tableau 3.2 : Evolution de la production d'or dans l'UEMOA

	(en kg)											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Burkina	624,5	228,5	208,9	780	1 008,0	1 257,0	1 010,0	753	5 346,3	12 292,3	23 081,8	32 647,8
Côte d'Ivoire	3 444,1	3 672,0	3 569,8	1 313,0	1 272,4	1 637,7	1 326,8	1 465,8	2 883,6	7 054,9	5 079,8	6 797,5
Mali	28 278,0	53 658,0	66 068,0	51 597,8	41 584,5	49 057,9	58 382,5	52 753,0	52 752,7	48 533,1	42 997,8	49 965,3
Niger					1 530,8	4 962,0	2 467,8	2 623,5	2 313,6	1 988,4	1 950,0	1 957,0
Sénégal (*)										4 974,7	4 238,5	4 301,3
UEMOA	32 346,6	57 558,5	69 846,7	53 690,8	45 395,7	56 914,6	63 187,1	57 595,3	63 296,2	74 843,4	77 347,9	95 668,9

Source : Services nationaux chargés des mines

(*) : estimation pour 2011

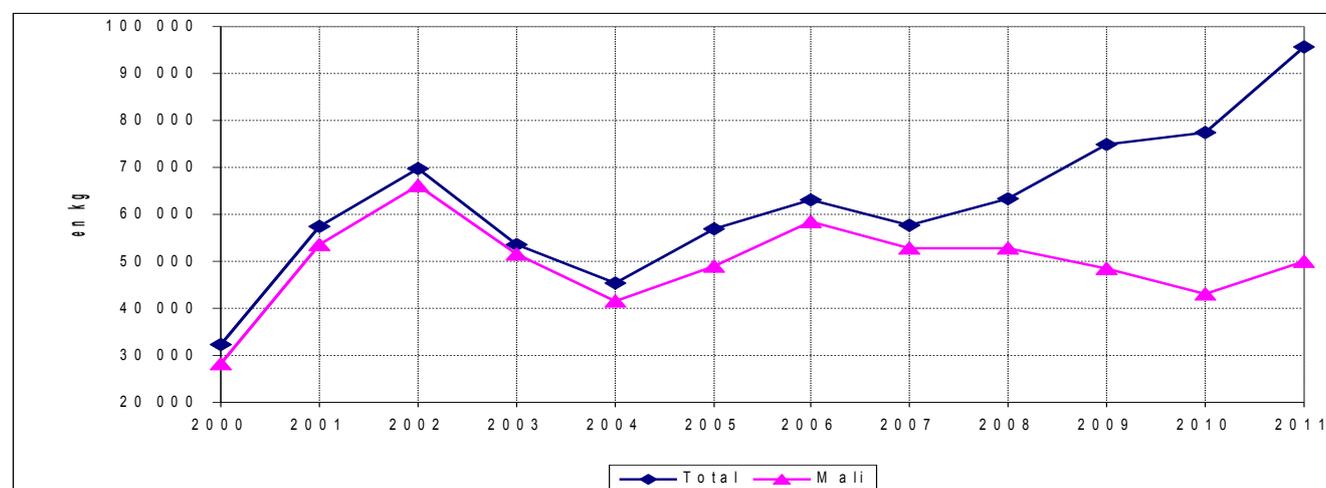
Graphique 4 : Evolution de la production d'or dans l'UEMOA de 2000 à 2011**Tableau 3.3 : Parts dans la production globale d'or de l'UEMOA**

Tableau 3.3 : Parts dans la production globale d'or de l'UEMOA

	(en kg)											
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Burkina	1,9	0,4	0,3	1,5	2,2	2,2	1,6	1,3	8,4	16,4	29,8	34,1
Côte d'Ivoire	10,6	6,4	5,1	2,4	2,8	2,9	2,1	2,5	4,6	9,4	6,6	7,1
Mali	87,4	93,2	94,6	96,1	91,6	86,2	92,4	91,6	83,3	64,8	55,6	52,2
Niger	0	0	0	0	3,4	8,7	3,9	4,6	3,7	2,7	2,5	2
Sénégal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6,6	5,5	4,5

Source : Calcul effectués à partir des données du tableau 2.1 ci-dessus

Encadré 7 : PRATIQUE DE L'ORPAILLAGE DANS L'UEMOA

L'orpaillage ou la recherche et l'exploitation artisanale de l'or est largement répandu dans l'UEMOA, où il est pratiqué dans l'ensemble des Etats membres, généralement le long des cours d'eau (fleuves, rivières, lacs, etc.).

Les activités d'orpaillage sont exercées essentiellement par des personnes physiques ou des groupements et coopératives d'artisans, auxquels des parcelles d'exploitation sont attribuées par les Autorités compétentes.

Les zones où l'exploitation artisanale de l'or peut s'effectuer sont définies par le Ministère chargé des mines, qui délivre également les autorisations nécessaires aux orpailleurs.

Les conditions d'exercice, les modalités et les dispositions réglementaires de l'orpaillage sont précisées dans les codes miniers des pays de l'Union.

L'extraction du métal est effectuée en utilisant des méthodes et procédés manuels et traditionnels. Elle s'applique uniquement aux indices de minéralisation et aux gisements pour lesquels la preuve est faite qu'une exploitation à l'échelle industrielle n'est pas économiquement rentable.

Il existe plusieurs sites officiels d'orpaillage qui font généralement l'objet d'un suivi par l'administration minière, notamment pour y assurer le respect des normes et prescriptions environnementales. Des initiatives sont également prises pour encourager l'organisation des exploitants en groupements, afin de faciliter leur encadrement.

Les données fiables sur la production de l'orpaillage ne sont pas disponibles, en raison de la non-structuration du secteur et de la dispersion des exploitants sur plusieurs sites. Toutefois, les estimations effectuées par les Services chargés des mines font ressortir des quantités relativement importantes.

Au Mali, les exportations d'or issues de l'orpaillage ont été estimées à 15,9 milliards de francs CFA en 2004 et 37,8 milliards en 2008. Sur la période 2004-2008, elles ont représenté, en moyenne, 5,7% de la valeur totale de l'or exporté par le pays. Par ailleurs, selon une étude réalisée en 2001 sur les mines artisanales et les exploitations minières à petite échelle au Mali, par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), la population des orpailleurs opérant dans ce pays dépasse 200.000 personnes.

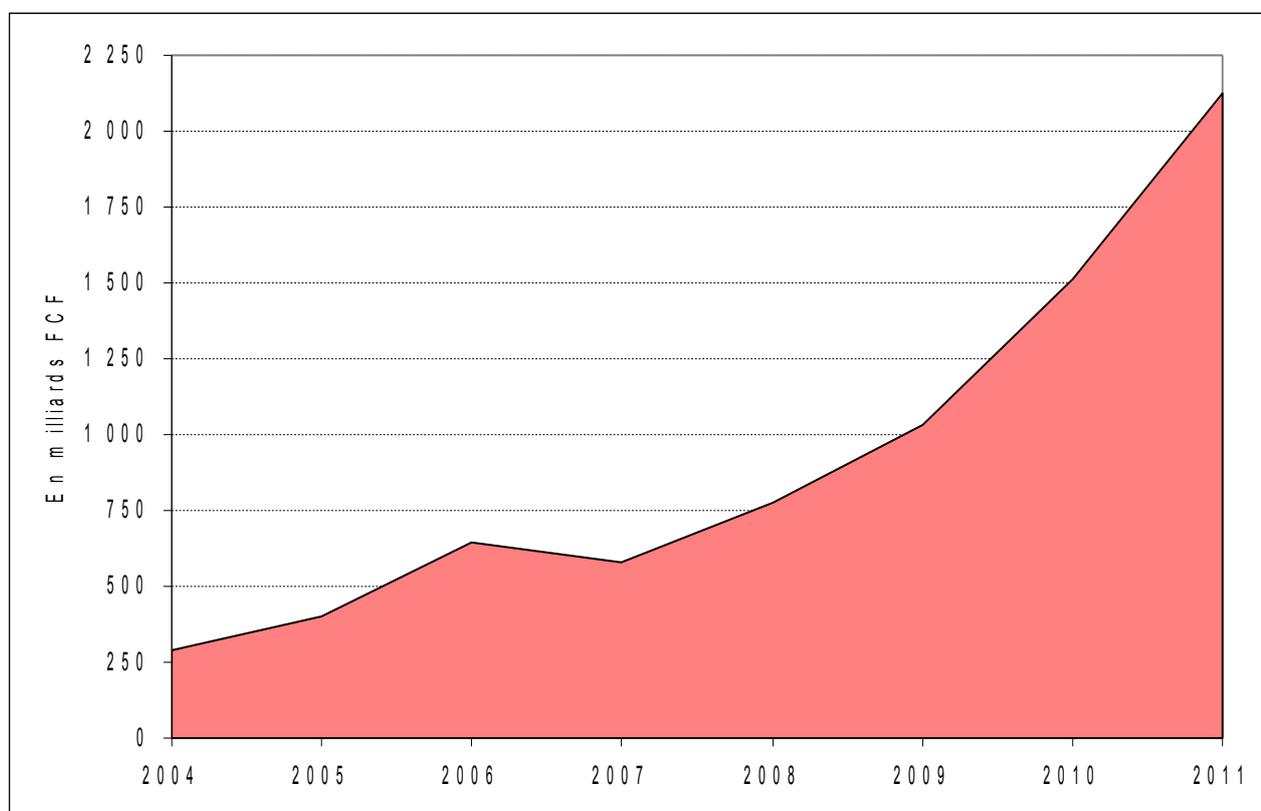
3.2.3- Contribution aux performances économiques des Etats

L'une des préoccupations récurrentes concernant le secteur minier en général et celui de l'or en particulier, a trait à sa contribution aux performances économiques des pays producteurs. Les réponses à cette question peuvent être recherchées à travers l'analyse de différents indicateurs, notamment les parts des revenus tirés de l'exploitation des ressources dans la formation de la richesse nationale, la contribution aux finances publiques et à la balance des paiements (en particulier les réserves de change), les emplois créés, les investissements réalisés ainsi que l'effet d'entraînement sur les autres

secteurs de l'économie nationale. Toutefois, dans la pratique, les informations nécessaires à cette analyse sont en général peu disponibles ou incomplètes.

L'importance du secteur de l'or dans l'activité économique s'est renforcée, depuis quelques années, au gré de l'augmentation du rythme d'exploitation. Cette évolution est perceptible notamment dans le commerce extérieur, les investissements et les contributions sectorielles au produit intérieur brut.

En valeur, les exportations d'or dans l'Union se sont inscrites dans une tendance haussière à partir de 2003. Elles sont passées de moins de 300 milliards de francs CFA en 2004 à plus de 2.000 milliards en 2011.

Graphique 5 : Evolution des exportations d'or dans l'UEMOA de 2004 à 2011

La hausse quasi linéaire des exportations d'or dans l'Union, notée sur la période 2004-2011, est à la fois imputable à l'accroissement des quantités produites et à l'envolée des cours sur le marché international. L'augmentation de la production résulte pour l'essentiel de la mise en exploitation de nouvelles mines, notamment au Burkina et en Côte d'Ivoire ainsi qu'au Niger (site de Samira) et au Sénégal (site de Sabadola).

Avec la crise financière mondiale, le rôle de valeur refuge de l'or s'est renforcé, contribuant à doper son prix sur le marché international. En moyenne, le prix de l'once d'or s'est accru de 21,2% par an sur la période 2007-2011.

Par pays, les évolutions les plus fortes notées dans les exportations d'or sur la période 2004-2011 ont été enregistrées principalement au Burkina et en Côte d'Ivoire.

Au Burkina, les exportations du métal jaune sont passées de 7,0 milliards en 2004 à 70,2 milliards en 2008. Elles ont franchi un nouveau palier, en atteignant 179,8 milliards en 2009, avant de s'établir à 512 milliards un an plus tard et à 852,2 milliards en 2011. Ainsi, de 2009 à 2011, les exportations d'or du Burkina ont augmenté en moyenne de 135,8% par an (soit 260,7 milliards).

En Côte d'Ivoire, les exportations d'or qui se chiffraient à 25,4 milliards en 2008, ont connu un bond à 99,3 milliards en 2009. Elles ont légèrement fléchi en 2010, avant de remonter à 271,5 milliards l'année suivante, soit une progression de 181,2 milliards. Globalement, la hausse enregistrée de 2009 à 2011 est en moyenne de 160,6% (82,0 milliards) par an.

La progression des exportations du métal jaune a été plus modérée au Mali, s'établissant en moyenne à 9,6% (65,1 milliards) par an sur la période 2009-2011.

Au Sénégal, les exportations d'or se sont inscrites en forte hausse en 2009, en ressortant à 85,4 milliards contre 9,5 milliards l'année précédente. De 2009 à 2011, elles ont augmenté en moyenne de 277,7% (35,8 milliards) par an.

Au Niger, les exportations du métal jaune sont ressorties à 46,4 milliards en 2010 contre 33,4 milliards en 2009. Elles se sont stabilisées en demeurant à 46,4 milliards en 2011. La progression moyenne enregistrée de 2009 à 2011 est de 21,9% (6,7 milliards) par an.

Tableau 3.4 : Evolution des exportations d'or

(en milliards FCFA)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Burkina	7,0	9,5	9,9	16,1	70,2	179,8	512,0	852,2
Côte d'Ivoire			13,4	15,6	25,4	99,3	90,3	271,5
Mali	270,6	355,5	587,5	515,2	645,9	635,5	761,8	841,1
Niger	10,5	34,2	24,3	25,5	26,4	33,4	46,4	46,4
Sénégal			6,5	6,0	9,5	85,4	101,5	116,8

Source : BCEAO

Au niveau du commerce extérieur, les recettes engrangées par la vente de l'or occupent une part de plus en plus prépondérante dans les exportations totales de biens. Cette part est passée de 5,3% en

2004 à 21,5% en 2011, faisant du métal jaune le premier produit d'exportation de l'Union, devant le pétrole (19,4%) et le cacao (18,8%).

Tableau 3.5 : Part de l'or dans les exportations totales de biens

(en %)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Burkina	2,8	3,8	3,2	5,4	22,6	42,3	65,2	74,7
Côte d'Ivoire	0,0	0,0	0,3	0,4	0,5	1,9	1,6	4,7
Mali	52,5	61,2	72,5	69,1	68,8	75,9	74,8	75,1
Niger	4,6	13,6	9,1	8,0	6,5	7,1	8,1	7,8
Sénégal	0,0	0,0	0,8	0,7	1,0	8,6	9,5	9,7
UEMOA	5,3	6,7	9,6	9,2	10,7	12,8	16,5	21,5

Source : Calculs de la BCEAO

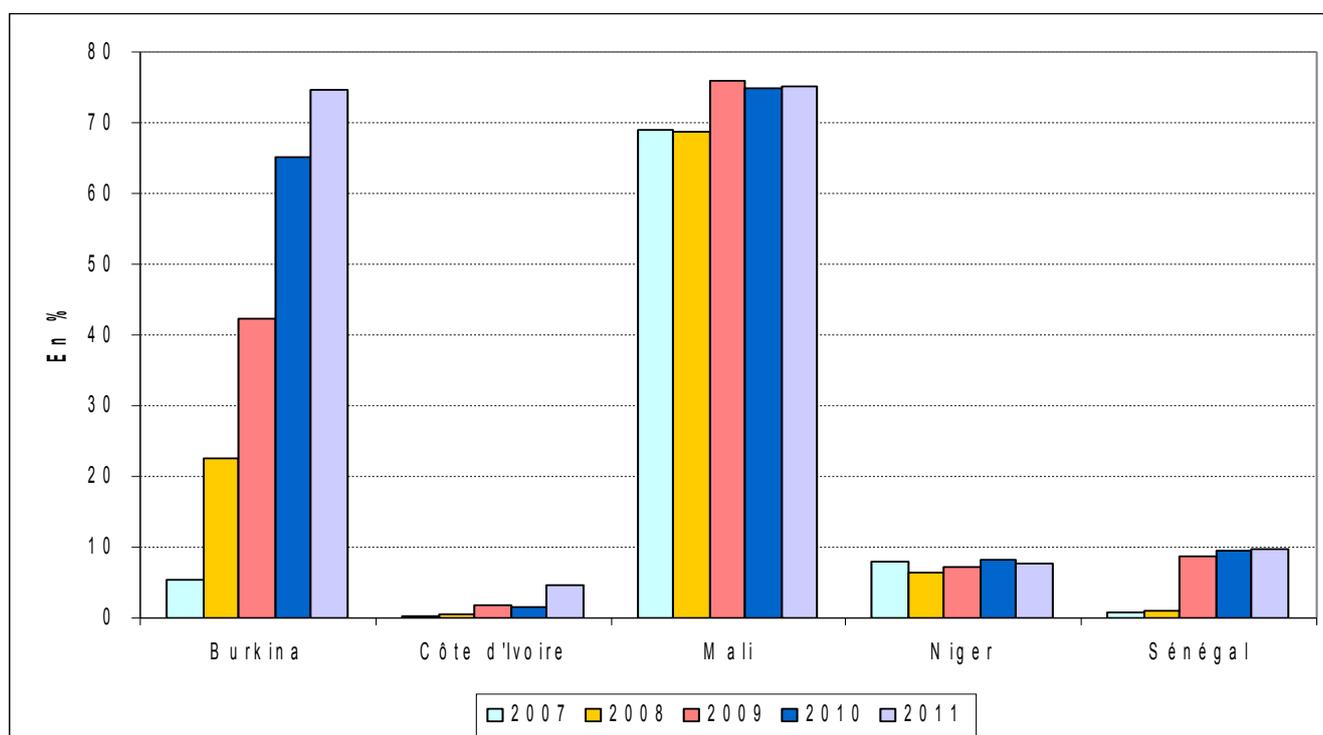
L'examen de la part de l'or dans le montant global des exportations par Etat permet de distinguer deux (2) groupes parmi les pays producteurs de l'Union¹. Le premier, composé de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal, est marqué par une contribution croissante, mais relativement faible, car se situant en dessous de 10%.

Dans le deuxième groupe, comprenant le Mali et le Burkina, l'or représente le principal produit

d'exportation, avec une part supérieure à 70% en 2011. Toutefois, la situation diffère dans ces deux pays. Au Mali, l'or est le premier produit d'exportation depuis plusieurs années. En revanche au Burkina, c'est à partir de l'année 2009 que l'or a eu ce statut, en dépassant le coton qui était jusqu'alors le principal produit d'exportation du pays.

Les informations sur la contribution de l'or au produit intérieur brut (PIB) ne sont pas disponibles pour le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Sénégal. A cet égard, l'analyse concernant le Burkina s'est focalisée sur la contribution globale du secteur minier, dominé par l'extraction aurifère.

1- En raison de la marginalité des quantités d'or extraites au Bénin, en Guinée-Bissau et au Togo, ces pays ne sont pas considérés comme producteurs du métal jaune.

Graphique 6 : Evolution des exportations d'or par pays, de 2007 à 2011

Au Burkina, la contribution des industries extractives à la valeur ajoutée du secteur secondaire, qui était de l'ordre de 5% en moyenne sur la période 2000-2009, s'est accrue à 42,5% en 2010, avant d'atteindre 54,4% en 2011. La contribution du secteur secondaire au PIB s'est fixée en moyenne à 19,2% sur la période 2000-2009. Elle s'est sensiblement accrue à partir de 2009, atteignant 21,1% en 2010 et 22,3% en 2011. Cette évolution est en liaison avec l'embellie notée au niveau du secteur minier, où la production d'or a presque triplé entre 2009 et 2011, passant de 12,3 tonnes à 32,6 tonnes sur la période. Ainsi, si cette tendance se poursuivait, le dynamisme de l'activité aurifère impulserait une modification structurelle progressive de l'économie du Burkina, en faveur du secteur industriel. Toutefois, en dépit de cette performance, la contribution des industries extractives à la croissance économique demeure faible, se situant à 1,4 point en 2010 et 1,8 point en 2011, pour des taux de croissance du PIB réel de 7,9% en 2010 et 4,2% en 2011.

En matière d'emploi, le secteur minier industriel du Burkina, composé en grande majorité d'unités de production d'or, a généré 1.875 emplois permanents, dont 122 cadres nationaux en 2008, puis 3.432 emplois dont 67 cadres nationaux en 2009. En 2010, les emplois sont passés à un effectif total de 3.849, dont 126 cadres nationaux. Au titre de l'année 2011, il a été dénombré 5.184 emplois permanents, dont 3.888 exercés par des nationaux, soit 75,0% du total des emplois permanents. Au niveau de l'orpaillage, les effectifs employés sont estimés à environ 200.000 personnes. Il est à noter l'existence d'un nombre important d'emplois directs temporaires et d'emplois indirects qui se créent autour des sites miniers (même pour les sociétés en phase d'exploration), dont l'évaluation s'avère difficile.

Au titre de la contribution aux finances publiques, l'exploitation aurifère a généré au Burkina des recettes de 15,8 milliards FCFA en 2009, 46,5 milliards en 2010 et 127,4 milliards en 2011, représentant respectivement des parts de 2,9%, 6,8% et 16,1% des recettes budgétaires totales (hors dons).

Encadré 8 : CONTRIBUTION DE L'OR A L'ECONOMIE MALIENNE

L'économie malienne a été longtemps dominée par l'exportation du coton. Jusqu'au milieu des années 1990, la production d'or était située autour de 10 tonnes par an. A partir de 1997, elle a fortement augmenté, à la suite de la mise en place d'un code minier attractif et de l'évolution favorable du prix de l'or sur le marché international. Au cours de ces dix dernières années, la découverte d'importants gisements de minerais aurifères, l'afflux de capitaux privés étrangers et l'implication de sociétés multinationales dans l'exploitation de l'or ont permis de porter le métal jaune au premier rang des produits d'exportation du pays. Ainsi, au niveau du secteur secondaire, l'impact du recul de la production manufacturière sur la période 2004-2008, lié à une baisse persistante de la production cotonnière, a été sensiblement atténué par le dynamisme du secteur aurifère.

La valeur ajoutée de l'extraction minière, fournie principalement par l'exploitation aurifère, est passée de 162,3 milliards en 2004 à 242,3 milliards en 2008, soit une progression de 80,0 milliards ou 49,3% sur la période. Elle a représenté, en moyenne, 32,2% de la valeur ajoutée totale du secteur secondaire de 2004 à 2008, surclassant ainsi les Bâtiments et Travaux Publics (22,3%), qui ont longtemps été la branche la plus performante du secteur.

Tableau A.1 : Valeur ajoutée de l'extraction minière au Mali

(en milliards FCFA)				
	<i>Production</i>	<i>Consommations intermédiaires</i>	<i>Valeur ajoutée</i>	<i>Taux de valeur ajoutée brute</i>
2004	256,8	94,5	162,3	63,20%
2005	357,4	152,9	204,5	57,20%
2006	461,9	221,5	240,4	52,00%
2007	471,2	242,1	229,1	48,60%
2008	410,4	168,1	242,3	59,00%

Source : Direction Générale des Impôts

Toutefois, en raison de son faible poids dans le PIB (environ 7,6%), la contribution de l'exploitation de l'or à la croissance économique globale est ressortie en moyenne à 0,04 point de pourcentage par an. A cet égard, les performances enregistrées par l'économie malienne sur la période 2004-2008, marquées par un taux de croissance réel moyen de 4,6% par an, n'apparaissent pas significativement dépendantes de la production aurifère.

Tableau A.2 : Contributions sectorielles à la croissance économique

(en %)						
	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne 2004-2008
Secteur primaire	-1,5	2,3	1,5	0,8	4,4	1,5
Secteur secondaire	0,6	1,7	1,8	-1	-0,9	0,44
dont extraction aurifère	-1,3	1,3	1,4	-0,7	-0,5	0,04
Secteur tertiaire	2,4	1,6	3,3	3,8	1,7	2,56
PIB	2,3	6,1	5,3	4,3	5	4,6

Source : Institut National de la Statistique (INSTAT)

Au niveau des exportations, l'or occupe le premier rang des principaux produits pourvoyeurs de recettes pour le Mali. Sur la période 2004-2008, les ventes d'or à l'extérieur ont représenté, en moyenne, 64,8% des exportations totales, contre 19,9% pour le coton et 4,7% pour le bétail.

En matière d'emplois, le nombre de salariés permanents dans les sociétés minières est estimé à 4.455 en 2008 contre 4.746 en 2004. La masse salariale s'est établie en moyenne à 23,2 milliards de francs CFA par an sur la période. Elle est ressortie à 28,4 milliards en 2008, soit 0,7% du PIB.

Les investissements réalisés par les sociétés aurifères sont passés de 54,5 milliards de francs CFA en 2004 à 63,5 milliards en 2008, après avoir atteint un pic de 76,3 milliards en 2005. Ils portent principalement sur des biens d'équipement importés. Sur l'ensemble de la période 2004-2008, ils ont représenté 16,7% de l'investissement total de l'économie malienne et environ 78,0% des investissements directs étrangers reçus par le pays.

Tableau A.3 : parts des investissements réalisés par les sociétés de production d'or

(en milliards FCFA)			
	<i>Investissements des sociétés minières</i>	<i>Investissement total de l'économie</i>	<i>Investissements des sociétés minières rapportés à l'investissement total</i>
2004	54,5	251,9	21,60%
2005	76,3	247	30,90%
2006	39,7	286,5	13,90%
2007	22,5	352,9	6,40%
2008	63,5	397,5	16,00%
Total	256,5	1535,8	16,70%

Source : Institut National de la Statistique (INSTAT)

Au plan des recettes publiques, l'activité extractive apporte des contributions importantes au budget de l'Etat, à travers différentes catégories d'impôts et taxes, payées par les sociétés de production d'or et les structures annexes opérant dans la recherche minière.

La contribution brute des sociétés minières aux recettes fiscales est ressortie en moyenne à 96,2 milliards sur la période 2004-2008. D'un montant de 51,7 milliards en 2004, elle a atteint un niveau record de 140,0 milliards en 2007, puis s'est établie à 126,0 milliards l'année suivante. Sur l'ensemble de la période, elle a représenté en moyenne 20,3% des recettes fiscales de l'Etat. Cette contribution est principalement composée de l'impôt sur le bénéfice des sociétés, avec un montant annuel moyen de 25,1 milliards, soit près de 26,6% de l'apport global du secteur minier.

Tableau A.4 : Contribution des sociétés minières aux recettes fiscales

(en milliards FCFA)			
	<i>Contribution brute des sociétés minières</i>	<i>Recettes fiscales totales de l'Etat</i>	<i>Parts de la contribution des sociétés minières dans les recettes fiscales totales</i>
2004	51,7	393,3	13,10%
2005	64,6	446,2	14,50%
2006	98,4	470,2	20,90%
2007	140	487,2	28,70%
2008	126,4	519,8	24,30%
Moyenne	96,2	463,3	20,30%

Source : Compilation de données collectées auprès des Services des Impôts et des Douanes

3.2.4- Externalités et contraintes

Le développement de l'exploitation aurifère s'accompagne généralement de certaines externalités, c'est-à-dire des effets induits, positifs ou négatifs, qui peuvent affecter l'activité économique et sociale ainsi que les conditions écologiques des zones de localisation des mines.

Autour des cités minières, dont les habitants disposent d'un pouvoir d'achat relativement élevé, comparativement aux populations riveraines, s'organisent plusieurs activités économiques, notamment le commerce, les transports, le maraîchage, l'élevage et les prestations de services divers.

En outre, l'implantation des compagnies minières se traduit le plus souvent par une amélioration de la situation sociale dans les localités concernées, à travers la réalisation d'infrastructures, telles que les marchés, les écoles, les centres de santé, les routes, les barrages de rétention d'eau pour l'agriculture et le maraîchage, les banques de céréales, les adductions d'eau et les structures de loisirs. Dans des pays tels que le Burkina et le Mali, certaines entreprises d'exploitation de l'or ont mis en œuvre des politiques de logements sociaux en faveur de leurs employés locaux.

Encadré 9 : COMMERCE DE REEXPORTATION DE L'OR AU BENIN

Le Bénin ne figure pas parmi les pays producteurs d'or du Continent. En raison de la faiblesse des réserves prouvées, l'exploitation aurifère y est pratiquée principalement par des orpailleurs.

En dépit de sa faible dotation en ressources aurifères, le Bénin pratique le commerce de réexportation de l'or, qui semble se développer progressivement. Ainsi, quatre bureaux d'achat d'or, agréés par le Gouvernement, se sont installés dans le pays, pour réaliser des opérations d'acquisition d'or en provenance des principaux pays producteurs de l'UEMOA. Le métal jaune acheté est réexporté en direction de pays occidentaux, notamment la Suisse et la France.

De moins d'une tonne en 2004, les quantités d'or réexportées sont ressorties à 3,9 tonnes un an plus tard. Elles se sont situées en moyenne à 3,5 tonnes de 2005 à 2008, avant d'atteindre 5,9 tonnes en 2009. Le niveau le plus important a été observé en 2010, avec près de 11,5 tonnes d'or réexportées.

Tableau B.1 : Réexportations d'or au Bénin, de 2004 à 2011

	(en kilogrammes)							
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Janvier	237,1	122,2	185,9	414	268,8	235,9	994,8	828,6
Février	111,4	829,7	309,7	311,9	239,4	413	1 015,2	945,6
Mars	135,3	513	411	481,9	369,9	359,2	1 540,0	705,5
Avril	24,1	558,1	285,4	286,4	386,1	853,9	1 086,9	398,9
Mai	27,7	374,6	333,8	574,9	427,6	480,3	879,8	396,2
Juin	0	211	379,8	232,8	292,1	445,8	951,1	340,7
Juillet	52,5	247,3	219,5	215,3	256,8	178,3	843,1	349,8
Août	87,9	187,8	211	181,5	179,4	371,1	926,1	349,8
Septembre	0	208,4	239,9	199,4	339	399,2	1 055,2	287,9
Octobre	22,3	180,1	287,8	190,5	252,6	411,3	697,6	436,8
Novembre	36	235,4	229,5	237,2	174,3	885,3	682,6	497,5
Décembre	36,9	258,3	298,9	298,2	211,4	908	784,3	788,3
Total	771,2	3 925,9	3 392,2	3 624,0	3 397,4	5 941,3	11 456,7	6 325,6

Source : Direction Générale des Mines du Bénin

Par ailleurs, l'exploitation de l'or dans l'UEMOA a entraîné le développement du commerce de réexportation du métal jaune dans certains pays non producteurs, notamment le Togo et le Bénin.

L'or réexporté par le Togo provient principalement du Mali, du Niger et de la Côte d'Ivoire. La transaction est taxée par l'Etat au taux de 4,5% de la valeur mercuriale fixée à 1.000 FCFA le gramme. Les quantités de métal jaune réexportées ont été de 10.451,7 kg en 2010 et de 16.469,2 kg en 2011, générant des recettes fiscales respectives de 467 millions et 744 millions.

Il convient toutefois d'indiquer que l'impact des externalités positives créées par la production aurifère apparaît peu significatif, lorsqu'il est mesuré à l'échelle de l'ensemble de l'économie.

Nonobstant leurs externalités positives diverses, les activités minières, en particulier celles d'extraction de l'or, comportent des contraintes. Elles causent des perturbations majeures, voire des dommages irréversibles sur l'environnement ainsi que sur la santé des populations autour des mines, du fait des procédés d'extraction et de traitement du métal jaune.

L'ouverture des mines d'or exige généralement le déplacement de certains villages, le défrichage de grandes étendues de terre autour des sites d'exploitation ainsi que la construction de routes pour l'expédition du minerai, qui se traduisent le plus souvent par des déforestations et la destruction de l'habitat de la faune. Des produits chimiques dangereux, tels que le cyanure, le mercure et le nitrate d'ammonium, sont employés dans le traitement du minerai extrait. Ils peuvent appauvrir les sols et contaminer les eaux de surface comme les eaux souterraines, entraînant ainsi une dégradation des terres agricoles et une destruction de la faune et de la flore. Les populations qui utilisent ces eaux polluées, en ignorant leur qualité ou n'ayant pas d'autres alternatives, sont exposées à des risques de maladies graves. Elles peuvent subir également les effets de la pollution atmosphérique due à la

poussière des mines et au gaz d'échappement des véhicules utilisés dans les mines.

Les effets nocifs de l'exploitation aurifère sur l'environnement peuvent persister pendant longtemps, même après la fermeture des mines. A cet égard, dans les Etats membres de l'UEMOA, le code minier exige des sociétés désirant exploiter des gisements, de réaliser des études d'impact environnemental et d'établir des plans de réhabilitation et de gestion de l'environnement, avant le démarrage de leurs activités.

En particulier au Burkina et au Sénégal, pour renforcer les dispositions relatives à la gestion de l'environnement, tout titulaire d'un titre d'exploitation minière est tenu d'ouvrir et d'alimenter un compte fiduciaire dans une banque commerciale de la place ou à la Banque Centrale (cas du Burkina). Ce compte est destiné à la constitution d'un fonds de restauration des sites miniers. Au Burkina, les ressources générées au titre de ce fonds sont ressorties à environ 3,3 milliards FCFA au 31 décembre 2011.

En outre au Burkina, le nouveau code minier en projet prévoit la création d'un fonds de développement communautaire au profit des communautés locales riveraines des sites miniers. Doré et déjà, la plupart des sociétés minières ont mis en place des comités consultatifs tripartites regroupant les sociétés elles-mêmes, les communautés et les autorités locales, pour répondre au vœu du Gouvernement de favoriser le dialogue avec les habitants des sites d'accueil. Au regard de cette responsabilité, les compagnies minières œuvrent à la réalisation d'activités sociales, de soutien au développement économique des communautés riveraines et de sauvegarde de l'environnement ou d'atténuation des méfaits de l'exploitation aurifère.

Au Niger, « les titulaires des permis de recherche et d'exploitation minières sont tenus de veiller à ce que leurs travaux et leurs installations ne nuisent en aucune façon au patrimoine naturel et culturel de la République du Niger ».

Encadré 10 : SUIVI DES EFFETS DE LA PRODUCTION AURIFERE SUR L'ENVIRONNEMENT AU NIGER

Afin d'assurer un développement durable du secteur minier, les Autorités nigériennes ont mis en place des moyens pour permettre l'exploitation rationnelle des ressources et la protection de l'environnement, conformément aux dispositions de la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, le Bureau d'Evaluation Environnementale et des Etudes d'Impact (BEEEI) a été institué. En outre, l'Assemblée Nationale veille au respect de l'application desdites dispositions.

Le BEEEI est la structure nationale chargée du suivi et du contrôle de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des impacts négatifs de l'exploitation minière sur l'environnement. Il définit les mesures correctrices appropriées, en cas de défaillance dans l'application des dispositions réglementaires par les compagnies minières. Il propose également les actions à entreprendre pour tout nouveau risque.

Le BEEEI effectue régulièrement des missions sur le terrain, notamment pour vérifier la conformité environnementale des installations des unités minières et s'assurer du respect par celles-ci des normes de rejet dans la nature des effluents et autres déchets générés par leurs activités. Une attention particulière est accordée au contrôle de la qualité de l'eau sur les sites aurifères. Dans ce cadre, il est vérifié et évalué les méthodes d'échantillonnage appliquées ainsi que le conditionnement des échantillons avant leur expédition dans les laboratoires d'analyse. Les résultats des analyses réalisées in situ pour le suivi interne de la qualité des eaux sont également examinés. Par ailleurs, le BEEEI profite de ses différentes missions pour sensibiliser, informer et échanger avec les responsables des sociétés minières sur les textes réglementaires existants ou en cours d'adoption dans le cadre de la protection de l'environnement et du milieu humain au Niger.

L'Assemblée Nationale du Niger envoie également sur le terrain, des missions de suivi et de contrôle de l'impact de l'exploitation minière sur l'environnement. C'est dans ce cadre que des parlementaires, accompagnés de cadres du BEEEI, ont eu à visiter des sites aurifères, notamment celui de la Mine d'or de Samira gérée par la Société des Mines du Liptako (SML-SA). Les travaux de vérification réalisés lors de ces missions concernent principalement la conformité des opérations et des pratiques avec la législation nationale en matière d'environnement, le dispositif de gestion des risques mis en place, le niveau de mise en œuvre des mesures d'atténuation préconisées par l'étude d'impact environnemental. Les questions sociales et humaines des travailleurs des sites miniers visités sont également examinées.

3.3 - DEFIS ET ENJEUX DE LA FILERE AURIFERE

Dans l'UEMOA, la filière aurifère possède des atouts importants. Pour permettre aux Etats membres producteurs de tirer pleinement profit des potentialités de ce secteur et maximiser son impact sur leurs économies, il importe de s'atteler aux défis et enjeux majeurs ci-après.

3.3.1- *Transparence et gouvernance*

Dans les pays producteurs d'or de l'UEMOA, il existe beaucoup d'interrogations sur la gestion des ressources aurifères et surtout sur l'utilisation des revenus générés. Ces interrogations ne concernent pas uniquement le métal jaune, mais portent sur l'ensemble des ressources naturelles exploitées. Elles reflètent le manque de transparence et de gouvernance qui caractérisent les différentes filières minières.

La transparence concerne notamment la communication sur les conditions d'exploitation des mines, en particulier les termes des contrats de concession ou des permis accordés aux différentes compagnies opérant dans le pays. Elle porte également sur les revenus obtenus par les sociétés minières ainsi que leurs contributions aux recettes budgétaires.

Une bonne pratique de la transparence dans le secteur aurifère permet de le préserver des facteurs qui amoindrissent ses performances et son apport à l'économie nationale, notamment la corruption, les entorses à la réglementation, les traitements de faveur, les défaillances dans les négociations avec les compagnies minières ainsi que les faiblesses dans la politique de gestion des ressources naturelles.

La gouvernance se réfère à la rigueur dans la gestion et l'utilisation des revenus tirés de l'exploitation minière. Elle favorise la réussite des politiques et mesures mises en œuvre dans le secteur et conditionne l'efficacité de leur portée.

Selon une étude récente réalisée sur le secteur de l'or en Afrique par la BAD¹, l'effet de l'abondance des ressources minières sur l'amélioration de la croissance économique des pays dépend à long terme de la qualité de leur gouvernance. Au sein du groupe des pays riches en ressources naturelles étudié, les performances économiques les plus fortes ont été enregistrées dans ceux dont la qualité de la gouvernance est meilleure.

Au niveau mondial, il existe des initiatives auxquelles les pays producteurs d'or adhèrent pour manifester leur désir de transparence dans l'allocation des revenus tirés des produits du sous-sol. A titre d'exemple, il peut être cité l'Initiative Internationale pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE)², lancée en 2002 pour apporter plus de transparence dans le secteur minier, en particulier au niveau des recettes encaissées par les Gouvernements. Au sein de l'UEMOA, cinq pays ont adhéré à l'ITIE. Le Mali et le Niger sont déclarés « Pays conforme » à l'Initiative. Le Burkina a le statut de « pays proche de la conformité », tandis que la Côte d'Ivoire et le Togo sont au stade de « Pays candidat ».

3.3.2- *Amélioration de la contribution au développement économique des Etats*

En dépit de son dynamisme, le secteur de l'or a un effet d'entraînement très limité sur la croissance économique dans les Etats membres de l'UEMOA. Au Burkina, par exemple, les quantités de métal jaune produites ont été multipliées par plus de six de 2008 à 2011. Sur la même période, le taux de croissance économique moyen est ressorti à 5,5%, soit à un niveau presque inchangé par rapport à celui observé de 2000 à 2007, qui est de 5,4%. Cette situation s'explique principalement par la faiblesse des interrelations, en amont comme en aval, entre l'industrie aurifère et les autres secteurs de l'économie.

1- Gajigo, O., Mutambatsere E, and Ndiaye G. 2012. "Gold Mining in Africa : Maximizing Economic Returns for Countries", Working Paper, African Development Bank Group.

2- En anglais, The Extractive Industries Transparency Initiative (EITI).

En amont, la production de l'or, crée très peu de demande pour les biens et services locaux. Les consommations intermédiaires, composées principalement de produits chimiques et de produits pétroliers, sont entièrement importées. Il en est de même pour les machines et autres équipements utilisés dans l'extraction du minerai. Les services de transport et d'assurance des gros matériels sont également effectués par des compagnies spécialisées étrangères.

La production de l'or ne génère pas de sous-produits utilisables comme consommations intermédiaires pour des industries locales, en aval. En outre, la quasi totalité de la quantité d'or produite est exportée à l'état de doré, les pays de l'Union ne disposant pas de capacités d'affinage.

Par ailleurs, les emplois directs créés par l'exploitation industrielle de l'or sont très réduits, en raison de la nature des travaux qui utilisent beaucoup de capital et peu de main d'œuvre. Ainsi, pour accroître le niveau global de l'emploi lié au secteur, il serait nécessaire de miser sur la création d'emplois indirects, à travers le développement des interrelations avec d'autres secteurs économiques, notamment le commerce et les services marchands.

3.3.3- Mise en place d'une stratégie appropriée de développement du secteur

Dans les Etats membres de l'UEMOA, le développement du secteur aurifère semble être centré essentiellement sur une stratégie d'attrait des capitaux privés extérieurs, à travers la mise en place de codes miniers avantageux et sécurisant pour les investisseurs étrangers.

Une telle approche ne saurait suffire pour assurer un développement durable du secteur et une optimisation de son impact sur l'économie nationale. En effet, elle n'intègre pas plusieurs aspects fondamentaux, notamment l'organisation et la formation technique des différents acteurs du secteur, la transformation de la production, la promotion de l'emploi et la création de capacités locales

autonomes pour prendre le relais des compagnies minières étrangères.

3.4- RECOMMANDATIONS

L'or représente actuellement le principal produit d'exportation de l'Union. Les défis liés à la gestion des retombées de l'expansion ou du déclin de l'économie aurifère sont à la mesure de l'importance prise par ce secteur dans les économies nationales. Il importe par conséquent d'anticiper au niveau communautaire ainsi que dans les Etats membres, pour consolider les acquis et optimiser l'impact du secteur sur le développement économique et social.

3.4.1- Mesures au niveau communautaire

Les mesures ci-après pourraient être prises au niveau communautaire :

- promouvoir une implication accrue du secteur privé national et régional dans l'exploitation des énormes potentialités minières de l'Union. A cet effet, les réflexions pourraient être orientées vers un renforcement du soutien au développement des pôles d'excellence en matière de formation de l'expertise locale dans le secteur minier ;
- mutualiser certains investissements, en vue de contribuer à réduire les coûts des facteurs de production dans le secteur minier, afin d'accroître son attractivité. Il s'agit notamment des infrastructures d'énergie électrique, pouvant être mutualisées à l'aide des interconnexions communautaires.

3.4.2- Mesures au niveau des Etats membres de l'Union

Dans les pays producteurs d'or de l'Union, les actions à privilégier pourraient porter principalement sur les questions liées à l'organisation de la filière, l'accroissement des recettes publiques qu'elle génère, le renforcement de son impact sur l'économie nationale, la promotion de la transparence et de la gouvernance. A cet effet, les mesures à mettre en œuvre se présentent comme ci-après :

■ **Assurer une meilleure organisation de la filière**

Il s'agirait de conduire les principales actions suivantes :

- mieux organiser l'orpaillage, les petites exploitations et l'artisanat miniers, à travers l'encadrement, la formation et le renforcement des capacités des acteurs, l'amélioration des techniques et des outils de travail. Outre le renforcement de la production nationale d'or, cette mesure permettrait d'accroître l'emploi et le revenu au niveau du secteur ;
- accroître le contrôle et le suivi de l'impact des activités extractives sur l'environnement, afin d'assurer une exploitation harmonieuse et durable des ressources. A cet effet, la participation effective du Parlement à la mise en œuvre du dispositif de surveillance de l'impact environnemental des mines devrait être assurée. De même, les représentants des populations des localités voisines des mines pourraient être impliqués dans la surveillance des risques.

■ **Tirer un meilleur profit de l'évolution favorable du marché**

Des recettes importantes sont engrangées par les sociétés minières, du fait de l'envolée des cours de l'or, leur permettant d'obtenir des bénéfices consistants. Toutefois, la part des revenus reçus par les pays de l'Union n'augmente pas de façon proportionnelle, en raison des clauses peu bénéfiques contenues dans les contrats miniers en vigueur, qui ont été signés, pour la plupart des Etats, avant l'envolée des cours mondiaux.

En outre, selon une étude récente sur le secteur de l'or en Afrique¹, certaines compagnies minières ont négocié des exonérations fiscales importantes, qui ne sont pas prévues dans les termes des accords signés sur la base des codes miniers et ne se justifient

pas par la rentabilité des mines. Cette situation aurait entraîné des renégociations de contrats de concessions minières dans des pays africains, tels que la République Démocratique du Congo et le Liberia.

Par ailleurs, les taux de redevance minière en vigueur, qui sont en général fixes et indépendants de l'évolution des prix de l'or, limitent la possibilité pour les pays producteurs à tirer convenablement profit de la hausse des cours. Selon l'étude précitée, le taux de redevance susceptible d'affecter significativement le niveau de rentabilité des mines en exploitation en Afrique est nettement supérieur aux taux actuellement en vigueur dans la plupart des pays producteurs d'or du continent, qui sont situés autour de 3%.

Au regard de ces considérations, il apparaît nécessaire que les Etats membres de l'Union procèdent à une relecture des contrats signés avec les compagnies minières, pour une renégociation éventuelle des termes de ces contrats, en vue d'un meilleur partage des revenus tirés du secteur.

Le Sénégal s'organiserait à emprunter cette voie. En effet, les Autorités sénégalaises envisagent une révision du code minier datant de 2003, afin d'y corriger certaines dispositions, notamment fiscales, qui ne profitent pas à l'économie du pays². Il est également prévu, entre autres, une augmentation de la part de l'Etat et/ou des investisseurs nationaux dans le capital des sociétés d'exploitation minière, en vue de renforcer la présence du secteur privé local dans cette activité.

■ **Créer un effet d'entraînement du secteur sur le reste de l'économie**

Dans les Etats membres de l'UEMOA, tout comme dans la grande majorité des pays producteurs d'or du continent, la production aurifère ne présente pas d'interrelations importantes avec d'autres

1- Gajigo, O., Mutambatsere E, and Ndiaye G. 2012. "Gold Mining in Africa : Maximizing Economic Returns for Countries", Working Paper, African Development Bank Group.

2- Annonce faite par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL, lors du Conseil Présidentiel de l'Investissement tenu le 14 décembre 2012 à Dakar.

secteurs d'activité économiques. Ce cloisonnement réduit ses capacités d'entraînement sur le reste de l'économie nationale, en dépit de son dynamisme et de ses performances appréciables observés depuis plusieurs années.

La levée de ce goulot d'étranglement appelle la mise en œuvre de stratégies visant le développement d'activités en amont et en aval de la production aurifère. Il s'agirait d'accroître les capacités des entreprises locales à capter une part plus substantielle des demandes de produits de consommation intermédiaire et de services émanant des compagnies minières. A cet effet, les biens les plus faciles à produire pourraient être ciblés dans un premier temps, avant d'élargir le champ à d'autres catégories de produits. Les services à couvrir pourraient être centrés sur le transport, l'assurance, la location de matériels et d'équipements ainsi que des prestations diverses, telles que le maintien de la sécurité sur les sites.

Dans les grands pays producteurs d'or, il serait utile d'encourager des joints ventures entre le secteur privé local et les compagnies minières étrangères, pour la création d'infrastructures destinées à l'affinage et à la transformation du métal jaune, afin d'accroître la valeur ajoutée de la filière ainsi que sa contribution à la croissance d'autres secteurs économiques.

Par ailleurs, il pourrait être institué un (ou des) Fonds alimenté(s) progressivement par une partie des revenus tirés de l'exploitation aurifère, pour accompagner, dans le cadre de partenariats public/privé, le développement d'infrastructures stratégiques nécessaires à une meilleure valorisation des potentialités minières et d'autres secteurs d'activité, tels que l'agriculture et l'industrie.

■ **Améliorer la transparence et la gouvernance au sein de la filière**

La transparence est nécessaire pour promouvoir le développement du secteur aurifère, assurer une prise en charge efficace des problèmes, notamment environnementaux, auxquels il peut être confronté

et accroître sa contribution au développement économique et social des pays producteurs. A cet égard, les Etats membres de l'Union devraient œuvrer à se conformer aux exigences retenues au plan international en matière de transparence dans les industries extractives, en mettant un accent particulier sur les rôles dévolus au Parlement et à la société civile. Ainsi, au-delà de l'adoption du code minier par le Parlement, les contrats d'exploitations minières pourraient faire l'objet d'analyse par cette Institution appuyée à l'occasion par des Services techniques compétents et des organisations de la société civile, avant leur signature entre le Gouvernement et les compagnies accréditées. Il s'agirait de vérifier notamment la conformité des clauses de ces contrats aux dispositions réglementaires du code minier, en particulier en ce qui concerne les avantages particuliers accordés au titre des exonérations et admissions temporaires.

Il pourrait être demandé au Gouvernement, de soumettre au Parlement et aux organisations de la société civile, une ou deux fois par an, un rapport sur le secteur minier, faisant ressortir des informations essentielles, telles que l'évolution de la production et des exportations ainsi que des recettes budgétaires engrangées et leur affectation. Ces informations pourraient concerner également l'état de la recherche sur le terrain et les perspectives.

Des missions des Services techniques compétents, incluant des membres du Parlement et des organisations de la société civile, pourraient être conduites régulièrement sur les sites minières, pour assurer le suivi des engagements liés au respect de l'environnement. Elles permettraient de vérifier la mise en œuvre effective des mesures retenues pour minimiser l'impact de l'exploitation minière sur l'environnement et la restauration des sites.

Enfin, tous les Etats membres de l'UEMOA devraient s'inscrire dans les initiatives internationales pour la transparence dans le secteur de l'or, en particulier l'ITIE, et s'efforcer à respecter les conditions y relatives.

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 1: Taux de croissance du PIB réel, PIB nominal par tête et taux d'inflation

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Est.		Prév.
											2012	2013	2014
Taux de croissance du PIB réel (en %)													
Bénin	4,4	3,9	3,1	2,9	3,7	4,6	5,0	2,7	2,6	3,5	5,4	5,1	5,5
Burkina	4,7	8,0	3,9	8,6	5,5	4,1	5,8	2,9	8,4	5,0	9,0	6,8	7,1
Côte d'Ivoire	-1,7	-1,4	1,2	1,7	0,7	1,6	2,3	3,8	2,4	-4,7	9,8	9,0	9,1
Guinée-Bissau	-7,2	0,3	2,8	4,3	2,1	5,9	3,2	3,4	4,4	5,3	-1,5	0,3	3,5
Mali	4,3	7,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	-0,4	5,1	6,6
Niger	5,8	3,8	-0,8	7,4	5,8	3,1	9,6	-0,7	8,4	2,3	10,8	2,6	8,2
Sénégal	0,7	6,7	5,8	5,7	2,5	4,9	3,7	2,4	4,3	2,1	3,5	3,7	4,2
Togo	-1,3	4,8	2,5	1,2	3,9	2,1	2,4	3,4	4,0	4,9	5,9	5,0	6,2
UEMOA	1,0	3,1	2,6	4,2	2,9	3,3	4,1	3,0	4,5	0,7	6,5	6,0	7,0
PIB nominal/tête (en milliers FCFA)													
Bénin	286,3	292,5	292,9	306,5	319,5	331,1	360,1	364,2	369,1	378,1	409,3	428,0	450,0
Burkina	180,4	190,7	199,3	211,1	194,3	227,1	253,7	258,6	282,9	295,8	326,3	344,7	367,9
Côte d'Ivoire	480,4	480,7	457,5	456,4	442,8	448,0	481,3	488,6	495,9	482,7	520,9	568,0	616,5
Guinée-Bissau	225,0	215,9	215,8	231,4	226,9	243,3	278,4	275,1	288,8	314,4	310,5	311,5	322,9
Mali	200,4	213,0	219,0	231,9	247,1	254,6	280,2	291,9	309,3	321,5	326,1	327,5	338,4
Niger	123,9	127,9	123,5	140,7	146,2	152,3	173,8	172,4	186,3	192,6	201,9	205,8	218,8
Sénégal	359,1	374,9	389,8	414,0	431,8	467,2	506,9	500,8	519,1	540,6	556,9	567,4	591,5
Togo	211,4	195,7	201,0	213,6	217,4	221,9	253,5	260,6	269,5	289,6	322,1	337,6	358,5
UEMOA	281,1	287,0	285,5	297,4	298,2	313,1	342,3	345,4	359,0	365,6	386,4	404,3	428,4
Taux d'inflation annuel, en moyenne (en %)													
Bénin	2,4	1,5	0,9	5,4	3,8	1,3	7,9	0,4	2,1	2,7	6,7	1,0	2,0
Burkina	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,4	-0,3	10,7	0,9	-0,6	2,8	3,8	0,4	2,3
Côte d'Ivoire	3,1	3,3	1,4	3,9	2,5	1,9	6,3	0,5	1,7	4,9	1,3	2,7	2,4
Guinée-Bissau	3,9	-3,5	0,9	3,4	2,0	4,6	10,4	-2,8	2,2	5,1	2,1	0,9	2,1
Mali	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,5	1,4	9,2	2,4	1,2	3,0	5,3	-0,5	2,6
Niger	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,0	0,1	11,3	0,5	0,9	2,9	0,5	2,3	2,7
Sénégal	2,3	0,0	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-2,2	1,2	3,4	1,4	0,9	2,0
Togo	3,1	-0,9	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,7	1,5	3,6	2,6	1,9	2,1
UEMOA	2,9	1,3	0,5	4,3	2,3	2,4	7,4	0,4	1,4	3,9	2,4	1,6	2,2

Sources: BCEAO et INS Est.= Estimations

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 2: Contributions sectorielles à la formation du PIB nominal
(en pourcentage)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Est. 2012	Est. 2013	Prév. 2014
Bénin													
Primaire	33,8	32,1	32,3	32,3	32,4	31,3	32,3	32,4	32,4	33,4	32,5	32,3	32,3
Secondaire	13,6	13,7	13,3	13,3	13,0	13,0	12,6	13,0	13,2	13,3	12,9	12,8	12,7
Tertiaire	52,7	54,2	54,4	54,4	54,6	55,7	55,2	54,6	54,3	53,3	54,7	54,9	55,0
Burkina													
Primaire	32,6	33,4	31,0	35,3	30,3	30,0	37,0	32,4	32,0	29,3	29,6	31,5	33,1
Secondaire	19,8	20,3	19,6	16,3	19,5	17,2	14,3	17,0	19,2	23,7	26,0	22,8	21,2
Tertiaire	47,6	46,2	49,4	48,4	50,1	52,8	48,6	50,5	48,8	46,9	44,4	45,8	45,7
Côte d'Ivoire													
Primaire	27,3	28,8	23,6	22,6	23,0	24,0	24,6	25,8	26,5	29,7	27,9	26,7	25,4
Secondaire	21,1	21,1	22,0	22,8	26,0	24,9	25,9	24,2	23,9	23,4	24,9	25,5	27,0
Tertiaire	51,6	50,1	54,4	54,6	50,9	51,0	49,6	50,0	49,6	46,9	47,2	47,8	47,6
Guinée-Bissau													
Primaire	42,4	42,1	41,3	43,0	41,6	41,9	46,4	43,7	45,1	45,5	46,1	46,6	46,6
Secondaire	37,9	37,6	35,8	33,4	33,0	34,0	32,6	33,3	30,5	30,2	29,2	29,5	29,5
Tertiaire	19,7	20,3	22,9	23,5	25,4	24,1	21,0	23,1	24,4	24,3	24,7	23,9	23,9
Mali													
Primaire	29,8	35,1	34,2	34,6	33,2	32,6	36,1	35,1	36,5	35,3	38,2	38,3	38,0
Secondaire	29,6	24,3	26,0	26,7	26,9	26,0	23,9	24,4	23,5	25,2	25,8	25,6	25,5
Tertiaire	40,6	40,6	39,8	38,7	39,9	41,4	40,0	40,4	40,0	39,5	36,0	36,1	36,5
Niger													
Primaire	41,9	44,1	40,2	42,5	42,9	41,0	43,2	39,0	40,9	38,2	38,2	34,0	34,0
Secondaire	11,5	11,5	11,9	11,0	11,3	13,2	14,2	15,0	15,6	16,1	20,4	23,0	23,6
Tertiaire	46,6	44,4	47,8	46,6	45,9	45,8	42,6	46,0	43,5	45,7	41,5	43,0	42,4
Sénégal													
Primaire	13,6	15,1	13,7	14,6	12,9	11,9	14,0	15,2	15,5	13,6	14,6	15,1	15,3
Secondaire	22,3	21,4	21,8	20,5	20,7	20,8	20,1	20,5	20,5	21,6	21,2	20,4	20,1
Tertiaire	64,0	63,4	64,6	64,8	66,4	67,3	65,9	64,3	64,0	64,8	64,1	64,5	64,5
Togo													
Primaire	38,2	35,8	36,2	39,3	36,3	36,0	40,8	42,8	40,8	41,1	42,2	40,9	40,8
Secondaire	18,3	18,4	17,1	17,2	18,3	18,6	18,1	16,0	16,5	16,3	18,2	18,5	18,6
Tertiaire	43,5	45,8	46,6	43,5	45,4	45,4	41,1	41,2	42,6	42,6	39,6	40,6	40,6
UEMOA													
Primaire	28,0	29,4	26,5	27,3	26,4	26,1	28,7	28,5	29,1	29,2	29,4	28,9	28,7
Secondaire	20,1	19,5	19,9	19,5	21,0	20,3	19,8	19,7	19,8	20,6	21,8	21,7	22,0
Tertiaire	51,9	51,2	53,6	53,2	52,7	53,7	51,6	51,8	51,1	50,2	48,9	49,4	49,3

Sources : BCEAO et INS

Tableau 3: Contributions sectorielles à la croissance du PIB réel
(en points de pourcentage)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Est. 2012	Est. 2013	Prév. 2014
Bénin													
Primaire	0,9	0,9	2,4	-0,3	2,1	1,6	1,4	0,9	0,5	2,1	2,2	1,7	2,0
Secondaire	1,1	0,3	-0,1	0,8	-0,1	0,5	0,6	0,5	0,5	0,4	0,7	0,8	0,9
Tertiaire	2,3	2,7	0,8	2,4	1,7	2,6	3,0	1,3	1,5	1,0	2,5	2,6	2,6
PIB	4,4	3,9	3,1	2,9	3,7	4,6	5,0	2,7	2,5	3,5	5,4	5,1	5,5
Burkina													
Primaire	0,9	3,3	-0,9	1,8	2,8	0,2	2,5	-1,2	3,0	-0,6	4,6	2,0	2,0
Secondaire	3,0	2,0	0,2	-0,6	1,2	0,5	0,7	-0,7	1,3	3,3	1,0	1,2	1,1
Tertiaire	0,8	2,7	4,5	7,3	1,5	2,9	1,9	6,7	4,0	2,3	3,4	3,6	4,0
PIB	4,7	8,0	3,9	8,6	5,5	3,6	5,2	4,8	8,4	5,0	9,0	6,8	7,1
Côte d'Ivoire													
Primaire	-1,6	0,1	0,4	0,3	0,3	0,5	0,5	1,4	0,7	0,4	0,1	1,1	1,2
Secondaire	-0,1	0,3	1,1	2,4	-0,1	-1,1	0,5	0,5	-0,4	-1,7	3,4	3,2	3,2
Tertiaire	0,0	-1,8	-0,3	-1,0	0,5	2,2	1,2	1,9	2,1	-3,4	6,3	4,7	4,7
PIB	-1,7	-1,4	1,2	1,7	0,7	1,6	2,3	3,8	2,4	-4,7	9,8	9,0	9,1
Guinée-Bissau													
Primaire	-2,9	0,7	-0,7	4,3	-0,3	3,0	1,2	1,3	0,1	2,0	0,1	0,7	1,5
Secondaire	-0,2	-0,3	-1,5	0,1	-0,3	0,5	0,5	0,2	0,7	0,7	-0,4	0,2	0,5
Tertiaire	-4,0	0,0	5,0	0,0	2,7	2,4	1,5	1,9	3,6	2,6	-1,2	-0,6	1,5
PIB	-7,2	0,3	2,8	4,3	2,1	5,9	3,2	3,4	4,4	5,3	-1,5	0,3	3,5
Mali													
Primaire	-1,2	6,4	-1,5	2,3	1,5	0,8	4,4	2,0	4,2	-0,5	3,2	2,3	2,2
Secondaire	4,2	-2,2	0,6	1,7	1,8	-1,0	-0,9	0,7	-0,3	1,4	-0,5	0,1	1,1
Tertiaire	1,3	3,4	3,2	2,1	2,0	4,4	1,5	1,8	1,9	1,8	-3,1	2,7	3,3
PIB	4,3	7,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	-0,4	5,1	6,6
Niger													
Primaire	2,8	6,1	-3,9	4,7	3,6	2,0	7,0	-4,4	6,6	-1,3	5,4	-2,8	3,8
Secondaire	0,6	0,7	0,5	0,1	0,6	-0,2	0,4	1,2	0,9	0,7	4,8	2,1	1,6
Tertiaire	2,1	0,4	2,5	3,6	1,6	1,3	2,2	2,5	0,8	2,9	0,6	3,3	2,8
PIB	5,5	7,1	-0,9	8,4	5,8	3,1	9,6	-0,7	8,4	2,3	10,8	2,6	8,2
Sénégal													
Primaire	-1,0	2,2	0,3	1,4	-1,2	-0,7	2,2	1,7	0,8	-2,1	1,2	0,7	0,8
Secondaire	1,2	0,9	1,3	0,5	0,1	1,5	-0,4	0,7	0,9	1,3	0,2	0,3	0,5
Tertiaire	3,0	3,5	1,8	3,6	3,5	4,1	1,9	0,0	2,5	2,9	2,1	2,7	2,9
PIB	0,7	6,7	5,8	5,7	2,5	4,9	3,7	2,4	4,3	2,1	3,5	3,7	4,2
Togo													
Primaire	2,6	0,9	-0,6	-0,8	1,8	1,2	1,4	3,1	0,9	-7,4	1,7	1,0	1,9
Secondaire	1,5	0,7	-0,6	1,0	1,3	-1,3	1,2	-0,7	0,9	1,7	2,5	1,8	2,2
Tertiaire	-5,4	3,2	3,6	1,0	0,8	2,2	-0,2	1,0	2,2	10,6	1,7	2,2	2,1
PIB	-1,3	4,8	2,5	1,2	3,9	2,1	2,4	3,4	4,0	4,9	5,9	5,0	6,2

Sources : BCEAO et INS

Tableau 4: Taux d'épargne intérieure et taux d'investissement (en pourcentage du PIB nominal)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Est.		Prév.
											2012	2013	
Taux d'épargne intérieure													
Bénin	9,7	10,2	12,2	9,6	11,1	7,1	9,1	5,8	9,9	11,0	10,5	12,2	11,5
Burkina	3,7	4,5	-4,1	8,6	10,9	7,8	9,0	14,1	17,8	16,9	17,1	15,5	15,4
Côte d'Ivoire	20,7	19,0	17,1	18,1	20,2	16,1	18,5	21,7	18,2	19,2	18,6	22,2	24,2
Guinée-Bissau	-0,1	1,2	4,1	-5,5	-21,0	-17,9	-21,8	-28,1	-24,0	1,5	-7,7	-5,1	-5,0
Mali	14,2	18,4	13,8	13,7	15,7	11,9	6,4	13,6	8,4	13,7	11,6	5,0	10,1
Niger	4,8	6,3	3,5	8,7	10,5	10,4	15,3	9,8	13,1	13,0	17,3	20,3	21,9
Sénégal	6,8	10,2	9,7	9,1	7,2	7,1	5,0	5,5	7,5	9,0	4,8	7,7	7,9
Togo	2,5	-0,5	-2,2	0,0	0,1	-3,8	0,9	3,1	2,1	-1,8	1,7	0,4	6,1
UEMOA	12,6	13,1	10,6	12,3	13,2	10,3	10,8	12,8	12,5	13,8	13,0	14,1	15,9
Taux d'investissement													
Bénin	18,5	20,3	20,7	18,2	20,6	20,8	20,7	17,8	19,5	19,8	18,7	20,2	20,0
Burkina	16,0	17,4	9,6	24,1	25,9	22,1	25,4	24,7	25,2	23,7	23,4	25,9	23,9
Côte d'Ivoire	5,7	10,5	8,9	11,3	10,2	10,9	11,3	10,2	10,3	1,8	15,2	19,0	20,0
Guinée-Bissau	6,2	7,8	12,5	12,0	8,5	11,0	7,1	6,3	6,7	7,3	6,5	6,2	9,0
Mali	16,0	25,9	22,0	22,0	20,4	21,6	20,2	21,2	22,4	23,6	18,4	26,6	27,7
Niger	14,2	16,3	14,6	23,1	23,6	22,9	32,1	36,5	40,0	39,9	35,3	38,0	38,1
Sénégal	17,3	22,3	22,3	24,5	24,7	29,5	31,3	22,4	22,9	27,3	27,8	30,0	29,3
Togo	16,7	15,4	15,4	16,9	17,4	14,6	17,7	18,7	18,8	19,5	27,1	23,4	27,5
UEMOA	12,1	16,5	14,7	18,2	18,2	19,1	20,7	18,7	19,7	18,1	21,5	24,6	24,9

Sources: BCEAO et INS

Tableau 5 : Evolution des prix à la consommation (Variation moyenne, en pourcentage)

	Pondération					Nouvelle pondération En %	2009	2010	2011	2012	Est.	Prév.
	en %	2005	2006	2007	2008						2013	2014
Bénin												
Indice global	100,0	5,4	3,8	1,3	7,9	100,0	0,4	2,1	2,7	6,7	1,0	2,0
Produits alimentaires	39,1	9,1	-0,7	-0,8	18,0	31,5	2,4	4,0	1,3	7,8	-	-
Transport	10,1	6,6	11,6	8,9	5,1	14,0	-7,1	3,0	2,8	3,0	-	-
Hors alimentation et transport	50,9	2,2	5,1	0,4	1,9	54,5	3,2	0,9	1,0	2,0	-	-
Burkina												
Indice global	100,0	6,4	2,4	-0,3	10,7	100,0	0,9	-0,6	2,8	3,8	0,4	2,3
Produits alimentaires	33,9	14,5	-0,8	-1,3	23,4	36,9	3,5	1,5	0,7	2,8	-	-
Transport	15,6	9,7	6,0	-1,9	5,7	13,2	-1,7	-1,2	2,8	3,7	-	-
Hors alimentation et transport	50,5	0,5	3,4	1,0	5,1	49,9	0,5	-2,0	0,2	2,3	-	-
Côte d'Ivoire												
Indice global	100,0	3,9	2,5	1,9	6,3	100,0	0,5	1,7	4,9	1,3	2,7	2,4
Produits alimentaires	32,2	2,4	2,8	5,4	11,6	24,8	2,5	6,5	2,9	2,0	-	-
Transport	9,6	14,0	8,7	-0,7	7,4	12,4	0,2	1,7	5,4	1,4	-	-
Hors alimentation et transport	58,2	2,9	1,1	0,6	3,2	62,8	-0,2	-0,2	3,3	2,1	-	-
Guinée-Bissau												
Indice global	100,0	3,4	2,0	4,6	10,4	100,0	-2,8	2,2	5,1	2,1	0,9	2,1
Produits alimentaires	61,5	3,6	0,5	5,9	15,9	38,4	-2,4	1,9	3,6	1,6	-	-
Transport	5,6	15,4	3,6	-2,9	6,1	17,3	-1,9	2,3	5,4	1,7	-	-
Hors alimentation et transport	32,9	0,5	4,4	4,0	1,8	44,3	-2,5	2,6	3,7	0,5	-	-
Mali												
Indice global	100,0	6,4	1,5	1,4	9,2	100,0	2,4	1,2	3,0	5,3	-0,5	2,6
Produits alimentaires	50,0	11,3	-0,7	1,9	13,0	45,4	3,8	3,4	1,0	2,8	-	-
Transport	10,9	7,8	6,5	2,1	4,6	12,1	0,2	2,1	3,1	5,7	-	-
Hors alimentation et transport	39,1	0,5	2,6	0,9	6,3	42,5	2,0	-1,4	0,7	3,0	-	-
Niger												
Indice global	100,0	7,8	0,0	0,1	11,3	100,0	0,5	0,9	2,9	0,5	2,3	2,7
Produits alimentaires	45,1	14,8	-2,0	-0,6	20,6	39,8	8,4	2,1	2,6	-1,7	-	-
Transport	12,1	4,4	8,0	-1,7	3,8	13,0	-13,4	0,4	1,9	0,9	-	-
Hors alimentation et transport	42,8	0,9	0,1	1,3	3,5	47,2	-0,8	0,0	0,5	-1,3	-	-
Sénégal												
Indice global	100,0	1,7	2,1	5,9	5,8	100,0	-2,2	1,2	3,4	1,4	0,9	2,0
Produits alimentaires	41,5	3,8	1,3	7,3	9,6	32,9	-3,2	4,0	1,8	0,9	-	-
Transport	8,3	4,7	8,4	2,4	9,6	8,3	-4,8	2,9	3,2	1,4	-	-
Hors alimentation et transport	50,2	-0,6	1,7	6,0	1,8	58,8	0,0	-0,5	1,2	0,7	-	-
Togo												
Indice global	100,0	6,8	2,2	0,9	8,7	100,0	3,7	1,5	3,6	2,6	1,9	2,1
Produits alimentaires	38,0	10,5	-1,0	2,8	20,4	28,7	9,5	-0,4	4,6	2,2	-	-
Transport	8,5	23,6	12,2	-0,5	7,1	12,3	1,4	6,2	3,3	2,4	-	-
Hors alimentation et transport	53,5	0,7	1,7	0,2	1,6	59,0	1,5	1,4	4,4	1,7	-	-
UEMOA												
Indice global	100,0	4,3	2,3	2,4	7,4	100,0	0,4	1,4	3,9	2,4	1,6	2,2
Produits alimentaires	37,9	6,3	0,9	4,0	13,8	31,0	2,5	3,8	2,5	2,2	-	-
Transport	10,0	10,7	8,7	0,9	6,8	11,9	-2,2	2,1	4,0	2,1	-	-
Hors alimentation et transport	52,2	1,6	1,8	1,9	3,3	57,0	0,6	-0,1	2,3	1,7	-	-

Sources: BCEAO et INS

Indice officiel harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à partir de 1997 dans tous les pays sauf, la Guinée-Bissau.

L'IHPC est calculé en Guinée-Bissau à partir de l'année 2003. Avant cette date, l'indice de la Guinée-Bissau se limitait aux produits alimentaires

L'IHPC a été calculé au prix de 2008 à partir de l'année 2009. Les nouvelles pondérations affectées aux diverses fonctions figurent dans la colonne ombrée précédant l'année 2009.

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 5 bis : Evolution des prix à la consommation (Glissement annuel, en pourcentage)

	Pondération				Nouvelle pondération En %	2009	2010	2011	2012	Est.	Prév.	
	en %	2005	2006	2007						2008	2013	2014
Bénin												
Indice global	100,0	3,8	5,2	0,3	9,0	100,0	-1,0	4,0	1,8	6,8	-2,0	-
Produits alimentaires	39,1	5,2	3,5	-0,2	18,1	31,5	-3,4	13,8	2,0	7,0	-	-
Transport	10,1	5,8	14,9	1,2	7,4	14,0	-3,1	-2,3	1,4	3,2	-	-
Hors alimentation et transport	50,9	2,3	0,5	0,4	4,8	54,5	1,0	0,1	1,4	1,1	-	-
Burkina												
Indice global	100,0	4,5	1,5	2,3	9,9	100,0	-0,3	-0,3	5,1	1,7	-0,4	-
Produits alimentaires	33,9	8,7	1,2	2,4	22,0	36,9	1,0	3,7	2,1	1,7	-	-
Transport	15,6	7,8	-2,6	5,6	4,3	13,2	-2,4	0,5	5,7	1,1	-	-
Hors alimentation et transport	50,5	1,0	3,2	1,2	8,7	49,9	-0,8	-3,4	2,4	0,6	-	-
Côte d'Ivoire												
Indice global	100,0	2,5	2,0	1,5	7,1	100,0	-0,1	5,1	2,0	3,4	1,0	-
Produits alimentaires	32,2	3,4	3,3	4,7	13,0	24,8	2,0	14,8	2,8	2,7	-	-
Transport	9,6	9,3	1,7	0,3	11,4	12,4	-4,0	2,4	2,1	3,6	-	-
Hors alimentation et transport	58,2	0,9	1,4	0,0	4,3	62,8	-0,2	1,7	3,2	2,7	-	-
Guinée-Bissau												
Indice global	100,0	0,3	3,2	9,3	4,6	100,0	-4,8	5,6	3,4	1,7	1,4	-
Produits alimentaires	61,5	-1,7	2,9	14,4	9,7	38,4	-9,2	10,4	3,7	1,3	-	-
Transport	5,6	6,0	-0,2	-4,4	-5,5	17,3	-0,1	3,2	3,4	1,4	-	-
Hors alimentation et transport	32,9	2,9	4,6	3,4	5,1	44,3	-2,6	2,4	3,7	0,5	-	-
Mali												
Indice global	100,0	3,4	3,6	2,2	8,1	100,0	1,5	1,8	5,3	2,4	0,4	-
Produits alimentaires	50,0	3,0	6,2	4,0	9,7	45,4	2,8	4,5	0,8	4,1	-	-
Transport	10,9	11,1	0,2	2,6	5,6	12,1	-1,6	4,3	5,9	2,2	-	-
Hors alimentation et transport	39,1	1,4	2,2	0,4	9,0	42,5	0,9	-1,7	0,7	4,2	-	-
Niger												
Indice global	100,0	4,2	0,3	4,7	10,2	100,0	-1,3	2,7	1,4	0,7	1,4	-
Produits alimentaires	45,1	7,2	0,2	7,3	21,3	39,8	3,5	5,8	2,5	-2,6	-	-
Transport	12,1	6,0	-1,5	7,7	-1,6	13,0	-13,5	3,8	-0,1	1,8	-	-
Hors alimentation et transport	42,8	0,0	1,2	0,7	4,7	47,2	-2,3	-0,6	-0,2	-1,3	-	-
Sénégal												
Indice global	100,0	1,4	4,0	6,1	5,0	100,0	-4,5	4,3	2,7	1,1	1,8	-
Produits alimentaires	41,5	1,9	4,6	9,3	7,1	32,9	-6,1	10,3	1,5	0,6	-	-
Transport	8,3	10,1	2,0	5,3	7,4	8,3	-4,3	2,1	2,3	1,2	-	-
Hors alimentation et transport	50,2	-1,2	4,7	3,9	3,5	58,8	-3,7	1,3	0,7	0,7	-	-
Togo												
Indice global	100,0	5,5	1,5	3,4	9,3	100,0	1,5	3,8	1,5	2,8	0,6	-
Produits alimentaires	38,0	2,3	1,8	10,9	21,4	28,7	4,0	-0,5	2,2	1,9	-	-
Transport	8,5	34,6	-1,0	0,3	9,7	12,3	-0,6	12,8	1,5	2,6	-	-
Hors alimentation et transport	53,5	0,8	2,3	-0,5	3,2	59,0	1,0	4,1	2,5	1,3	-	-
UEMOA												
Indice global	100,0	2,8	2,7	2,9	7,5	100,0	-1,0	3,9	2,5	2,8	0,7	-
Produits alimentaires	37,9	3,5	3,4	6,0	13,5	31,0	-0,2	9,3	2,3	2,3	-	-
Transport	10,0	10,5	2,1	2,3	8,0	11,9	-3,7	3,1	2,4	2,5	-	-
Hors alimentation et transport	52,2	0,4	2,2	1,3	3,3	57,0	-0,8	1,0	2,1	1,7	-	-

Sources: BCEAO et INS

Indice officiel harmonisé des prix à la consommation (IHPC) à partir de 1997 dans tous les pays sauf, la Guinée-Bissau.

L'IHPC est calculé en Guinée-Bissau à partir de l'année 2003. Avant cette date, l'indice de la Guinée-Bissau se limitait aux produits alimentaires

L'IHPC a été calculé au prix de 2008 à partir de l'année 2009. Les nouvelles pondérations affectées aux diverses fonctions figurent dans la colonne ombrée précédant l'année 2009.

Tableau 6: Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB nominal)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Est. 2013	Prév. 2014
Bénin													
Recettes budgétaires	16,3	16,6	16,4	16,7	16,9	20,8	19,6	18,5	18,6	17,6	18,7	18,8	18,1
Recettes fiscales	14,4	14,9	14,6	14,5	15,4	16,9	17,2	16,1	16,2	15,5	15,5	15,9	16,1
Dépenses totales	19,6	21,1	20,1	21,3	19,7	22,5	23,0	26,0	21,6	21,6	21,1	21,9	21,5
Dépenses en capital	6,2	7,0	6,1	6,3	4,6	7,5	5,9	9,7	5,5	6,3	5,6	6,5	6,7
Solde global (base engag., hors dons)	-3,3	-4,5	-3,6	-4,6	-2,7	-1,8	-3,5	-7,5	-3,1	-4,0	-2,4	-3,1	-3,5
Solde global (base engag., dons inclus)	-2,3	-2,6	-1,0	-2,5	-0,9	1,2	-1,7	-6,6	-1,6	-1,5	-0,5	-0,6	-1,4
Burkina													
Recettes budgétaires	11,3	12,1	13,0	12,7	14,5	13,6	12,9	13,7	15,3	16,5	18,2	19,3	18,9
Recettes fiscales	10,5	10,9	11,8	11,8	13,3	12,5	11,9	12,5	12,7	14,5	16,3	17,1	16,9
Dépenses totales	21,2	20,4	21,8	21,7	27,0	25,8	21,2	24,3	24,2	24,3	26,5	27,3	26,1
Dépenses en capital	10,0	9,0	10,8	10,8	13,2	10,8	8,5	11,0	10,8	10,1	11,3	13,6	13,0
Solde global (base engag., hors dons)	-9,8	-8,3	-8,6	-9,0	-12,6	-12,2	-8,2	-10,7	-8,9	-7,7	-8,3	-8,0	-7,2
Solde global (base engag., dons inclus)	-4,7	-2,9	-4,4	-4,5	-6,0	-5,7	-4,3	-4,8	-4,4	-2,5	-3,2	-2,5	-2,7
Côte d'Ivoire													
Recettes budgétaires	16,6	15,2	16,4	16,3	17,7	19,3	19,0	19,7	19,2	14,9	20,2	19,6	19,2
Recettes fiscales	14,6	13,4	14,2	13,9	15,1	15,6	15,6	17,4	17,0	11,2	15,1	15,7	15,5
Dépenses totales	18,5	18,1	19,0	19,0	19,3	20,7	21,1	21,8	22,0	19,5	24,2	24,4	23,8
Dépenses en capital	3,0	2,4	3,0	2,6	2,6	2,7	2,9	3,0	3,1	2,8	5,0	7,9	7,6
Solde global (base engag., hors dons)	-1,9	-2,9	-2,6	-2,7	-1,6	-1,4	-2,2	-2,1	-2,9	-4,6	-4,1	-4,8	-4,6
Solde global (base engag., dons inclus)	-1,4	-2,4	-1,7	-1,6	-1,4	-0,8	-0,4	0,9	-1,9	-4,3	-3,4	-3,2	-2,2
Guinée-Bissau													
Recettes budgétaires	7,9	7,7	8,9	9,3	10,4	8,0	8,9	9,1	10,7	11,3	9,8	9,3	10,8
Recettes fiscales	4,3	4,4	4,3	6,1	6,1	5,7	5,4	6,8	7,9	8,7	8,3	7,9	9,4
Dépenses totales	16,7	19,6	25,5	22,2	19,4	18,8	20,9	21,3	21,6	20,1	17,9	14,8	18,9
Dépenses en capital	4,5	5,7	5,7	7,4	5,8	7,2	7,1	10,5	9,7	8,0	4,6	3,9	7,0
Solde global (base engag., hors dons)	-8,9	-11,9	-16,6	-12,9	-9,0	-10,7	-11,9	-12,2	-11,0	-8,8	-8,1	-5,5	-8,1
Solde global (base engag., dons inclus)	-5,7	-6,6	-7,7	-6,3	-2,7	-2,6	-4,0	3,7	0,2	-0,6	-2,7	-1,7	-2,7
Mali													
Recettes budgétaires	16,6	17,6	17,1	17,5	17,3	16,6	15,5	17,1	17,3	17,2	17,3	17,8	18,1
Recettes fiscales	13,7	14,7	14,8	15,4	14,9	14,2	13,3	14,7	14,6	14,6	14,3	15,1	15,6
Dépenses totales	24,2	22,9	24,1	24,8	24,9	24,5	21,2	25,9	22,9	24,8	18,8	24,4	25,8
Dépenses en capital	9,1	8,6	9,8	9,4	10,6	11,4	7,5	10,8	7,9	8,7	3,2	7,5	10,4
Solde global (base engag., hors dons)	-7,7	-5,3	-7,0	-7,3	-7,6	-7,9	-5,6	-8,8	-5,5	-7,6	-1,5	-6,7	-7,7
Solde global (base engag., dons inclus)	-3,8	-0,7	-2,9	-3,2	31,3	-3,2	-2,2	-4,2	-2,7	-3,7	-1,3	-2,7	-3,2

Sources : BCEAO et Services officiels

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 6 (suite) : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB nominal)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Est. 2013	Prév. 2014
Niger													
Recettes budgétaires	11,2	10,2	11,3	10,6	13,0	15,1	18,3	14,4	13,6	22,1	21,3	22,8	23,5
Recettes fiscales	10,0	9,9	11,0	10,2	10,7	11,4	11,6	13,5	12,8	21,1	20,0	21,2	22,4
Dépenses totales	19,9	18,0	20,6	20,2	19,7	21,7	23,7	25,0	20,3	28,6	28,7	32,6	35,4
Dépenses en capital	8,1	7,5	9,4	10,9	10,6	10,1	11,7	13,2	7,7	6,8	11,4	18,1	21,2
Solde global (base engag., hors dons)	-8,7	-7,8	-9,3	-9,5	-6,8	-6,7	-5,4	-10,7	-6,6	-6,5	-7,3	-9,8	-11,9
Solde global (base engag., dons inclus)	-3,5	-2,8	-3,5	-2,0	-0,8	-0,9	1,6	-5,6	-2,0	-2,8	-1,1	-3,9	-6,8
Sénégal													
Recettes budgétaires	17,9	18,1	18,3	19,2	19,7	20,3	19,2	18,5	19,3	20,2	20,3	20,6	21,0
Recettes fiscales	16,9	17,0	17,4	18,5	18,8	19,3	18,1	17,9	18,7	18,9	19,2	19,2	19,6
Dépenses totales	19,6	21,3	23,8	23,8	26,9	26,2	26,1	26,4	27,0	29,1	29,3	28,8	28,8
Dépenses en capital	7,4	8,5	9,7	9,9	9,7	10,5	9,9	10,0	11,5	10,5	11,4	11,4	11,9
Solde global (base engag., hors dons)	-1,8	-3,3	-5,5	-4,7	-7,2	-5,9	-6,9	-7,9	-7,7	-8,9	-9,0	-8,2	-7,8
Solde global (base engag., dons inclus)	-0,1	-1,3	-3,4	-3,0	-5,7	-3,5	-4,6	-4,9	-5,2	-6,7	-6,1	-5,5	-5,0
Togo													
Recettes budgétaires	12,2	17,0	16,8	15,7	16,9	16,8	15,6	16,9	18,8	18,2	18,7	19,5	20,1
Recettes fiscales	11,3	15,3	15,7	14,6	15,4	16,2	14,9	15,3	15,6	16,7	16,5	17,1	17,8
Dépenses totales	13,2	15,8	16,2	19,7	21,0	19,1	17,9	21,8	22,4	24,2	27,0	26,2	26,4
Dépenses en capital	1,4	1,1	1,5	3,3	4,1	2,0	3,5	6,2	7,8	8,3	8,8	8,4	9,0
Solde global (base engag., hors dons)	-1,0	1,2	0,6	-4,0	-4,2	-2,3	-2,3	-4,9	-3,6	-6,0	-8,2	-6,7	-6,2
Solde global (base engag., dons inclus)	-0,7	1,7	1,3	-2,9	-2,8	-0,7	-0,2	-0,6	0,3	-1,1	-5,8	-3,2	-3,2
UEMOA													
Recettes budgétaires	15,5	15,4	16,1	16,1	17,1	18,1	17,6	17,6	17,8	17,4	19,3	19,5	19,5
Recettes fiscales	14,0	13,8	14,4	14,4	15,2	15,5	15,0	15,9	15,8	15,0	16,4	16,9	17,1
Dépenses totales	19,5	19,6	20,9	21,3	22,4	23,0	22,3	24,2	23,2	23,8	24,9	26,0	26,0
Dépenses en capital	5,7	5,6	6,5	6,7	7,0	7,3	6,5	7,9	7,1	7,0	7,5	9,9	10,5
Solde global (base engag., hors dons)	-4,0	-4,3	-4,9	-5,2	-5,3	-4,9	-4,7	-6,5	-5,3	-6,4	-5,6	-6,4	-6,5
Solde global (base engag., dons inclus)	-2,0	-2,0	-2,5	-2,6	1,4	-2,0	-1,9	-2,8	-2,8	-3,8	-3,2	-3,2	-3,2

Sources : BCEAO et Services officiels

Données de la Guinée-Bissau prises en compte dans le total de l'UEMOA à partir de 1997

Tableau 7 : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	Estimations 2013	Prévisions 2014
Bénin							
Recettes budgétaires	581,3	575,9	603,0	605,6	722,6	784,4	821,6
Recettes fiscales	512,2	500,5	525,9	534,7	598,2	666,0	732,0
Recettes non fiscales	69,1	75,4	77,1	70,9	124,4	118,4	89,6
Dépenses totales	684,7	805,5	702,2	743,6	815,8	913,0	979,0
Dépenses courantes	465,2	490,5	504,4	515,6	592,5	632,1	674,8
Dépenses en capital	174,7	302,3	177,2	215,5	217,3	272,9	304,2
Solde global (base engag., hors dons)	-103,4	-229,6	-99,2	-138,0	-93,2	-128,6	-157,4
Solde global (base engag., dons inclus)	-51,3	-129,6	-51,1	-50,9	-18,3	-25,9	-65,7
Burkina							
Recettes budgétaires	483,9	539,1	681,3	793,6	998,9	1 148,4	1 243,2
Recettes fiscales	444,7	494,6	565,7	695,6	890,8	1 022,9	1 108,2
Recettes non fiscales	39,2	44,5	115,5	98,0	108,1	125,5	135,0
Dépenses totales	791,8	959,6	1 077,0	1 166,0	1 452,9	1 628,1	1 717,7
Dépenses courantes	455,2	499,1	530,9	628,3	828,7	804,7	855,2
Dépenses en capital	318,8	431,9	480,9	484,7	619,6	813,4	852,5
Solde global (base engag., hors dons)	-307,9	-420,5	-395,7	-372,4	-454,0	-479,7	-474,5
Solde global (base engag., dons inclus)	-161,0	-188,1	-196,8	-118,8	-176,5	-149,2	-176,0
Côte d'Ivoire							
Recettes budgétaires	1 976,8	2 145,0	2 176,2	1 693,0	2 540,2	2 764,5	3 028,6
Recettes fiscales	1 626,4	1 888,7	1 928,5	1 271,4	1 907,4	2 210,9	2 444,3
Recettes non fiscales	350,4	256,3	247,7	421,6	632,9	553,6	584,3
Dépenses totales	2 201,2	2 375,7	2 499,8	2 212,0	3 053,9	3 445,3	3 753,4
Dépenses courantes	1 742,6	1 855,7	1 960,5	1 818,9	2 365,4	2 283,0	2 514,5
Dépenses en capital	299,7	329,6	349,9	323,5	624,8	1 118,6	1 191,3
Solde global (base engag., hors dons)	-224,4	-230,7	-323,7	-519,0	-513,7	-680,8	-724,8
Solde global (base engag., dons inclus)	-41,1	98,2	-217,1	-486,1	-432,5	-453,3	-346,9
Guinée-Bissau							
Recettes budgétaires	34,6	35,4	44,6	52,6	46,0	44,5	54,9
Recettes fiscales	20,9	26,6	33,1	40,3	38,9	38,0	47,9
Recettes non fiscales	13,7	8,8	11,5	12,3	7,1	6,5	7,0
Dépenses totales	80,8	86,7	90,4	93,3	83,9	71,0	96,1
Dépenses courantes	53,5	45,6	49,9	56,3	62,2	52,3	60,3
Dépenses en capital	27,3	41,1	40,5	37,0	21,7	18,7	35,8
Solde global (base engag., hors dons)	-46,2	-51,3	-45,8	-40,7	-37,9	-26,5	-41,2
Solde global (base engag., dons inclus)	-15,4	11,8	0,8	-2,6	-12,9	-8,1	-13,7
Mali							
Recettes budgétaires	607,3	725,0	806,4	866,6	912,9	1 002,8	1 115,5
Recettes fiscales	519,4	624,3	681,9	734,2	758,7	852,7	962,5
Recettes non fiscales	87,9	100,7	124,5	132,4	154,2	150,1	153,0
Dépenses totales	828,2	1 097,8	1 064,4	1 247,2	994,5	1 378,5	1 589,0
Dépenses courantes	459,1	549,0	601,2	710,0	718,4	861,2	852,1
Dépenses en capital	294,9	455,4	369,8	437,9	170,5	423,4	642,0
Solde global (base engag., hors dons)	-220,9	-372,8	-258,0	-380,6	-81,6	-375,7	-473,5
Solde global (base engag., dons inclus)	-86,7	-178,9	-124,3	-186,6	-68,6	-153,1	-197,6

Sources : BCEAO et Services officiels

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 7 (suite) : Tableau des Opérations Financières de l'Etat (en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	Estimations 2013	Prévisions 2014
Niger							
Recettes budgétaires	442,2	363,6	385,6	668,0	737,7	836,1	950,5
Recettes fiscales	281,3	343,0	361,8	639,1	690,4	775,9	904,2
Recettes non fiscales	160,9	20,6	23,8	28,9	47,3	60,2	46,3
Dépenses totales	573,2	633,4	572,8	865,5	991,8	1 194,5	1 430,9
Dépenses courantes	289,8	299,6	355,1	614,0	597,6	530,4	573,6
Dépenses en capital	283,4	333,8	217,7	206,0	394,2	664,1	857,2
Solde global (base engag., hors dons)	-131,0	-269,8	-187,2	-197,5	-254,1	-358,4	-480,3
Solde global (base engag., dons inclus)	38,3	-142,9	-57,0	-84,0	-37,6	-143,4	-274,9
Sénégal							
Recettes budgétaires	1 152,1	1 121,9	1 236,5	1 375,6	1 458,0	1 536,0	1 668,0
Recettes fiscales	1 087,2	1 084,6	1 194,7	1 286,9	1 379,0	1 433,0	1 561,0
Recettes non fiscales	64,9	37,3	41,7	88,6	79,0	103,0	107,0
Dépenses totales	1 565,3	1 598,6	1 732,0	1 980,4	2 102,1	2 150,0	2 288,0
Dépenses courantes	978,7	997,9	995,2	1 233,5	1 268,8	1 301,0	1 346,0
Dépenses en capital	594,7	606,9	735,7	718,5	814,4	849,0	942,0
Solde global (base engag., hors dons)	-413,3	-476,7	-495,5	-604,8	-644,1	-614,0	-620,0
Solde global (base engag., dons inclus)	-273,6	-293,9	-333,7	-454,8	-438,2	-407,0	-397,0
Togo							
Recettes budgétaires	220,7	252,4	296,9	316,5	371,6	414,9	465,7
Recettes fiscales	211,2	229,1	246,7	291,4	327,7	363,9	411,8
Recettes non fiscales	9,4	23,3	50,2	25,1	43,9	51,0	53,9
Dépenses totales	253,3	326,3	354,5	420,8	535,0	557,3	610,1
Dépenses courantes	203,1	234,1	230,9	276,2	359,6	378,5	403,0
Dépenses en capital	49,9	92,2	123,6	144,2	175,1	178,8	207,1
Solde global (base engag., hors dons)	-32,6	-73,9	-57,6	-104,3	-163,4	-142,5	-144,4
Solde global (base engag., dons inclus)	-3,3	-9,0	4,7	-19,7	-115,4	-67,5	-73,3
UEMOA							
Recettes budgétaires	5 498,8	5 758,3	6 230,4	6 371,5	7 787,9	8 531,6	9 348,1
Recettes fiscales	4 703,3	5 191,3	5 538,3	5 493,6	6 591,1	7 363,3	8 172,0
Recettes non fiscales	795,5	566,9	692,1	877,9	1 196,9	1 168,3	1 176,1
Dépenses totales	6 978,4	7 883,5	8 093,2	8 728,9	10 029,9	11 337,7	12 464,1
Dépenses courantes	4 647,2	4 971,4	5 228,2	5 852,7	6 793,2	6 843,2	7 279,5
Dépenses en capital	2 043,3	2 593,2	2 495,2	2 567,4	3 037,5	4 338,9	5 032,2
Solde global (base engag., hors dons)	-1 479,6	-2 125,3	-1 862,8	-2 357,3	-2 242,0	-2 806,1	-3 116,1
Solde global (base engag., dons inclus)	-594,0	-832,4	-974,6	-1 403,5	-1 299,9	-1 407,5	-1 545,0

Sources : BCEAO et Services officiels

Tableau 8 : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Est. 2012	Est. 2013	Prév. 2014
Bénin													
Exportations FOB dont	312,1	314,3	300,4	304,9	384,6	501,7	574,2	578,2	634,7	590,2	687,3	751,8	810,6
Coton	95,6	113,3	110,2	91,2	49,7	67,8	76,3	63,5	59,3	60,7	67,6	96,4	114,3
Noix d'anacarde	11,9	14,6	8,9	10,5	8,6	8,4	12,5	13,8	11,8	17,9	27,5	36,4	40,9
Bois et ouvrages en bc	4,9	16,1	1,9	2,3	2,3	2,2	2,2	2,1	2,3	3,0	8,0	8,7	9,4
Importations FOB	-473,1	-475,9	-444,8	-455,4	-544,8	-767,6	-846,2	-820,6	-879,2	-849,5	-949,8	-1023,4	-1109,6
Balance commerciale	-161,0	-161,5	-144,5	-150,5	-160,3	-265,9	-272,1	-242,3	-244,5	-259,3	-262,4	-271,6	-298,9
Balance des services	-39,4	-47,4	-37,8	-46,1	-72,6	-95,5	-72,5	-129,8	-68,5	-43,8	-54,5	-60,5	-88,8
Balance des revenus	-18,0	-22,1	-19,5	-9,4	-15,8	-23,2	-5,1	-15,6	-26,5	-7,3	-12,4	-15,4	-15,0
Balance des transferts	109,6	38,6	49,4	86,7	135,2	128,7	109,6	81,3	76,8	66,8	105,7	96,8	79,6
Balance des transactions courantes	-108,8	-192,5	-152,4	-119,3	-113,5	-256,0	-240,0	-306,4	-262,7	-243,6	-223,6	-250,7	-323,2
Burkina													
Exportations FOB dont	170,8	186,3	253,2	253,6	317,5	313,8	384,0	425,0	788,0	1132,0	1464,3	1344,4	1457,1
Coton	97,4	119,9	163,2	148,3	161,4	144,6	87,9	96,8	113,5	125,6	167,2	227,0	257,5
Produits de l'élevage	34,4	25,1	27,7	35,0	40,7	42,4	47,8	60,3	65,5	71,7	78,5	83,0	86,1
Or non monétaire	3,9	5,1	7,0	7,9	9,9	16,1	70,2	179,8	512,0	852,2	1162,2	908,4	985,7
Importations FOB	-381,7	-398,3	-497,9	-545,6	-569,9	-601,2	-781,9	-652,1	-853,6	-1117,8	-1400,9	-1542,9	-1571,3
Balance commerciale	-210,9	-212,0	-244,7	-292,0	-252,4	-287,4	-397,8	-227,1	-65,6	14,2	63,5	-198,4	-114,3
Balance des services	-72,5	-108,9	-120,7	-155,5	-157,0	-173,1	-215,1	-192,6	-265,1	-343,1	-407,6	-420,9	-447,2
Balance des revenus	-14,7	-14,9	-16,2	-10,9	-0,2	-1,1	-1,6	-2,6	-3,2	-3,7	-5,0	-5,5	-5,9
Balance des transferts	90,1	122,4	101,1	123,8	125,4	193,3	183,3	242,8	244,0	257,0	230,1	264,2	248,6
Balance des transactions courantes	-208,0	-213,4	-280,6	-334,6	-284,2	-268,4	-431,3	-179,4	-89,9	-75,6	-119,1	-360,5	-318,8
Côte d'Ivoire													
Exportations FOB dont	3676,5	3363,7	3655,4	4003,0	4372,4	4096,8	4590,7	5273,4	5651,2	5962,1	6041,0	6544,7	7134,4
Cacao	1573,2	1372,4	1146,6	1087,4	1063,1	1053,7	1263,2	1756,0	1884,3	1969,4	1722,1	1631,7	1634,7
Produits pétroliers	405,8	408,4	640,4	1060,5	1569,5	1256,8	1632,4	1423,5	1608,5	1740,4	2003,7	1853,9	2058,7
Bois débité	156,2	157,1	148,8	158,1	148,3	153,6	153,1	84,3	96,4	84,3	91,5	94,5	97,5
Importations FOB	-1711,6	-1877,9	-2267,1	-2688,4	-2724,0	-2845,4	-3081,9	-3263,4	-3857,5	-3145,7	-4680,6	-5058,5	-5366,0
Balance commerciale	1964,9	1485,8	1388,3	1314,6	1648,5	1251,4	1508,7	2010,0	1793,7	2816,3	1360,4	1486,2	1768,4
Balance des services	-668,8	-648,6	-670,9	-705,2	-748,8	-765,5	-753,7	-757,1	-893,3	-842,0	-929,6	-1028,5	-1095,5
Balance des revenus	-439,0	-383,3	-344,3	-344,5	-371,4	-387,9	-404,0	-442,5	-452,7	-466,3	-625,5	-524,8	-562,7
Balance des transferts	-322,0	-282,8	-245,9	-243,9	-277,8	-164,6	-148,9	-46,6	-217,6	-251,6	-278,3	-210,9	-185,6
Balance des transactions courantes	535,1	171,1	127,2	20,9	250,4	-66,6	202,2	763,8	230,1	1256,4	-473,0	-278,1	-75,4
Guinée-Bissau													
Exportations FOB dont	37,9	37,8	40,0	89,6	74,1	107,0	128,1	121,6	126,6	112,3	66,9	73,7	77,3
Noix d'anacarde	33,7	29,9	39,1	44,7	31,5	32,1	28,8	46,8	51,8	104,4	60,0	64,6	67,1
Importations FOB	-40,7	-37,9	-43,8	-105,9	-127,1	-167,9	-198,8	-202,3	-196,6	-113,3	-105,1	-101,5	-119,5
Balance commerciale	-2,8	-0,1	-3,8	-16,3	-52,9	-60,9	-70,7	-80,7	-70,0	-1,0	-38,2	-27,8	-42,2
Balance des services	-14,6	-17,6	-19,3	-36,6	-36,2	-34,8	-41,4	-53,8	-58,6	-26,0	-28,2	-26,8	-29,1
Balance des revenus	-6,1	-5,1	-5,1	-8,8	-8,8	-9,9	-14,7	-11,1	-2,3	-8,7	-4,6	-4,5	-4,3
Balance des transferts	22,8	22,7	35,5	51,2	57,8	75,0	98,0	98,0	60,1	29,1	26,5	30,1	31,7
Balance des transactions courantes	-0,7	-0,1	7,3	-10,5	-40,1	-30,6	-28,8	-47,6	-70,8	-6,6	-44,4	-29,0	-43,9

Source: BCEAO

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 8 (suite) : Balance des transactions courantes (en milliards de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Est. 2012	Est. 2013	Prév. 2014
Mali													
Exportations FOB dont	609,9	539,3	515,8	580,7	810,6	745,6	938,5	836,8	1016,6	1127,7	1474,2	1294,9	1313,6
Coton	138,2	143,4	181,4	139,7	142,5	94,6	92,4	66,8	82,8	90,9	199,4	150,3	143,9
Animaux vivants	27,3	36,0	22,9	27,8	30,2	37,6	51,8	41,2	35,1	38,6	51,5	41,2	44,8
Or	402,6	316,0	270,6	355,5	587,5	515,2	645,9	635,5	761,8	804,1	1028,1	829,3	784,7
Importations FOB	-496,5	-574,4	-577,4	-655,9	-770,3	-884,0	-1222,8	-936,0	-1345,8	-1284,7	-1447,9	-1585,4	-1652,2
Balance commerciale	113,4	-35,1	-61,5	-75,3	40,3	-138,4	-284,3	-99,2	-329,2	-157,1	26,3	-290,5	-338,6
Balance des services	-151,7	-149,9	-153,6	-166,5	-190,0	-192,1	-255,6	-223,7	-318,9	-338,6	-385,0	-927,3	-744,4
Balance des revenus	-167,4	-96,4	-102,9	-109,2	-134,6	-139,7	-140,0	-216,0	-207,5	-217,9	-251,1	-307,9	-253,6
Balance des transferts	101,9	120,6	101,9	120,0	170,0	191,7	203,7	229,7	266,2	403,8	441,8	1163,9	745,4
Balance des transactions courantes	-103,8	-160,8	-216,1	-230,9	-114,3	-278,5	-476,2	-309,2	-589,4	-309,7	-168,0	-361,7	-591,2
Niger													
Exportations FOB dont	194,8	204,5	230,7	251,9	265,6	317,5	408,5	470,7	570,1	599,5	765,3	775,3	843,9
Uranium	62,5	65,5	70,1	78,5	79,6	143,1	198,2	195,1	242,3	317,1	343,9	297,4	318,5
Pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	108,8	164,3	175,5
Animaux vivants	38,9	29,3	32,4	31,8	46,6	37,8	49,7	60,6	58,1	64,7	70,2	73,6	79,0
Oignon	13,8	13,9	14,6	38,4	42,3	42,1	40,9	40,3	31,8	35,4	47,7	53,9	61,4
Importations FOB	-258,7	-283,9	-311,5	-405,4	-390,9	-438,0	-604,2	-846,7	-972,6	-1034,5	-983,9	-1016,8	-1098,3
Balance commerciale	-63,9	-79,4	-80,8	-153,5	-125,3	-120,5	-195,7	-376,0	-402,5	-435,0	-218,6	-241,5	-254,4
Balance des services	-70,9	-75,1	-89,2	-101,7	-124,8	-136,4	-210,6	-300,2	-358,4	-378,0	-404,0	-405,2	-402,3
Balance des revenus	-16,9	-15,2	-6,8	-5,0	0,6	-0,2	11,5	-18,3	-21,8	-24,1	-66,8	-81,0	-97,5
Balance des transferts	36,8	42,6	54,8	95,8	85,4	88,8	103,1	71,2	222,1	161,9	167,8	151,5	133,5
Balance des transactions courantes	-114,9	-127,1	-122,0	-164,3	-164,0	-168,4	-291,7	-623,3	-560,6	-675,3	-521,6	-576,3	-620,7
Sénégal													
Exportations FOB dont	743,4	730,6	797,4	840,2	836,5	805,9	988,9	990,1	1066,5	1236,8	1335,9	1443,4	1558,5
Produits halieutiques	173,9	164,1	163,3	154,6	150,3	152,7	136,9	155,6	162,3	197,7	201,3	211,1	221,7
Produits arachidières	47,3	25,3	17,4	20,8	29,0	38,5	9,1	20,5	32,9	47,3	19,0	32,4	34,8
Phosphate et dérivés	103,9	74,6	107,0	98,4	42,5	64,3	122,7	71,0	109,0	166,5	150,6	170,6	188,4
Importations FOB	-1117,9	-1200,5	-1318,5	-1521,5	-1669,4	-1990,7	-2505,6	-1946,8	-2021,9	-2420,4	-2894,8	-3040,4	-3205,1
Balance commerciale	-374,5	-469,9	-521,1	-681,2	-832,8	-1184,9	-1516,7	-956,7	-955,4	-1183,6	-1558,9	-1597,0	-1646,6
Balance des services	-12,7	-13,0	-14,8	-25,6	-21,8	-26,0	-59,7	-62,0	-35,0	-58,6	-86,9	-64,6	-53,7
Balance des revenus	-90,6	-79,1	-69,1	-47,2	-33,2	-35,4	-21,5	-80,2	-74,3	-132,8	-94,1	-92,8	-97,5
Balance des transferts	257,0	308,3	333,9	397,6	437,5	618,0	754,4	695,6	767,5	834,0	947,8	974,8	1022,3
Balance des transactions courantes	-220,8	-253,7	-271,1	-356,5	-450,3	-628,2	-843,6	-403,1	-297,2	-541,0	-792,0	-779,6	-775,4
Togo													
Exportations FOB dont	295,6	347,4	317,5	334,5	329,6	324,4	381,8	426,4	483,5	556,2	614,3	664,5	776,1
Coton	40,7	47,8	41,6	16,0	19,0	12,0	13,6	7,8	8,9	23,6	31,1	34,1	35,4
Phosphate	0,0	26,1	15,9	18,4	21,8	15,0	48,9	42,5	34,0	45,4	70,9	83,9	96,6
Ciment	29,7	34,2	24,9	20,9	18,4	32,3	32,6	29,0	31,5	38,2	41,8	47,1	98,2
Importations FOB	-401,2	-438,5	-450,8	-483,9	-496,3	-513,8	-585,4	-621,0	-705,5	-939,7	-1046,7	-1100,2	-1202,3
Balance commerciale	-105,6	-91,1	-133,3	-149,4	-166,7	-189,4	-203,6	-194,6	-222,0	-383,5	-432,4	-435,7	-426,2
Balance des services	-40,4	-63,6	-47,2	-38,9	-33,2	-33,3	-34,1	-38,3	-41,5	13,4	-71,3	-53,7	-68,2
Balance des revenus	-15,0	-13,6	-17,7	-18,2	-19,8	-14,5	-6,7	-9,0	-11,6	60,5	44,6	38,9	37,9
Balance des transferts	63,5	74,2	89,5	99,0	127,4	133,7	145,0	158,5	176,2	157,3	151,1	170,7	174,6
Balance des transactions courantes	-97,5	-94,1	-108,7	-107,5	-92,2	-103,4	-99,4	-83,4	-98,9	-152,2	-307,9	-279,8	-282,0
UEMOA													
Exportations FOB dont	6041,0	5723,9	6110,4	6658,4	7390,9	7212,7	8394,6	9122,3	10337,1	11316,7	12449,4	12892,8	13971,4
Importations FOB	-4881,4	-5287,3	-5911,7	-6862,0	-7292,5	-8208,6	-9826,8	-9288,9	-10832,6	-10905,7	-13509,6	-14469,1	-15324,3
Balance commerciale	1159,6	436,6	198,7	-203,6	98,4	-995,9	-1432,1	-166,6	-495,5	411,0	-1060,3	-1576,4	-1352,9
Balance des services	-1071,0	-1124,1	-1153,4	-1276,1	-1384,3	-1456,8	-1642,8	-1757,5	-2039,2	-2016,5	-2366,9	-2987,5	-2929,2
Balance des revenus	-767,7	-629,7	-581,6	-553,2	-583,2	-611,9	-582,0	-795,2	-800,0	-800,4	-1014,9	-992,9	-998,6
Balance des transferts	359,7	446,6	520,1	730,3	860,9	1264,6	1448,2	1530,5	1595,3	1658,3	1792,6	2641,1	2250,1
Balance des transactions courantes	-319,4	-870,6	-1016,2	-1302,6	-1008,1	-1800,1	-2208,7	-1188,8	-1739,3	-747,6	-2649,6	-2915,7	-3030,7

Source: BCEAO

Tableau 9 : Balance des paiements (en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	Estimations 2012	Estimations 2013	Prévisions 2014
Bénin							
Exportations FOB	574,2	578,2	634,7	590,2	687,3	751,8	810,6
Importations FOB	846,2	820,6	879,2	849,5	949,8	1023,4	1109,6
Balance commerciale	-272,1	-242,3	-244,5	-259,3	-262,4	-271,6	-298,9
Balance des services	-72,5	-129,8	-68,5	-43,8	-54,5	-60,5	-88,8
Balance des revenus	-5,1	-15,6	-26,5	-7,3	-12,4	-15,4	-15,0
Balance des transferts	109,6	81,3	76,8	66,8	105,7	96,8	79,6
Balance des transactions courantes	-240,0	-306,4	-262,7	-243,6	-223,6	-250,7	-323,2
Compte de capital et d'opérations financières	272,2	260,1	342,1	222,9	292,5	317,9	354,9
Transfert de capital	48,4	76,1	75,6	125,2	93,9	114,6	128,2
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	77,8	48,7	96,4	47,9	82,2	106,9	117,5
Investissements de portefeuille	9,7	37,4	24,6	27,9	33,5	33,5	33,5
Autres investissements	136,3	97,9	145,4	21,8	82,9	62,9	75,7
Erreurs et omissions	2,6	0,7	3,2	9,1	0,1	0,0	0,0
Solde global	34,8	-45,6	82,6	-11,6	68,9	67,2	31,8
Burkina							
Exportations FOB	384,0	425,0	788,0	1132,0	1464,3	1344,4	1457,1
Importations FOB	781,9	652,1	853,6	1117,8	1400,9	1542,9	1571,3
Balance commerciale	-397,8	-227,1	-65,6	14,2	63,5	-198,4	-114,3
Balance des services	-215,1	-192,6	-265,1	-343,1	-407,6	-420,9	-447,2
Balance des revenus	-1,6	-2,6	-3,2	-3,7	-5,0	-5,5	-5,9
Balance des transferts	183,3	242,8	244,0	257,0	230,1	264,2	248,6
Balance des transactions courantes	-431,3	-179,4	-89,9	-75,6	-119,1	-360,5	-318,8
Compte de capital et d'opérations financières	395,4	395,5	174,3	124,0	89,1	305,5	353,8
Transfert de capital	85,9	132,9	98,9	91,0	138,6	183,6	193,3
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	-0,4	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Investissements directs étrangers	46,5	33,6	18,9	19,5	22,8	32,1	49,9
Investissements de portefeuille	4,1	7,6	15,8	9,7	17,7	36,8	30,2
Autres investissements	259,4	221,4	40,7	3,7	-90,0	53,0	80,4
Erreurs et omissions	-3,8	-22,1	1,5	-14,4	27,3	0,0	0,0
Solde global	-39,7	194,0	86,0	34,0	-2,7	-55,0	35,0
Côte d'Ivoire							
Exportations FOB	4590,7	5273,4	5651,2	5962,1	6041,0	6544,7	7134,4
Importations FOB	3081,9	3263,4	3857,5	3145,7	4680,6	5058,5	5366,0
Balance commerciale	1508,7	2010,0	1793,7	2816,3	1360,4	1486,2	1768,4
Balance des services	-753,7	-757,1	-893,3	-842,0	-929,6	-1028,5	-1095,5
Balance des revenus	-404,0	-442,5	-452,7	-466,3	-625,5	-524,8	-562,7
Balance des transferts	-148,9	-46,6	-217,6	-251,6	-278,3	-210,9	-185,6
Balance des transactions courantes	202,2	763,8	230,1	1256,4	-473,0	-278,1	-75,4
Compte de capital et d'opérations financières	-193,0	-614,5	20,5	-806,8	217,0	207,3	84,1
Transfert de capital	38,9	106,7	583,9	73,1	4141,5	122,3	221,3
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	1,1	-0,5	-0,3	-0,1	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	199,8	182,5	155,6	135,1	149,8	168,0	187,4
Investissements de portefeuille	21,5	-14,4	230,0	49,6	60,5	147,2	153,2
Autres investissements	-454,2	-888,9	-948,6	-1064,4	-4134,8	-230,2	-477,9
Erreurs et omissions	-24,5	-21,5	-14,4	-22,2	0,0	0,0	0,0
Solde global	-15,3	127,8	236,2	427,5	-256,0	-70,8	8,7

Source: BCEAO

ANNEXES STATISTIQUES

Tableau 9 (suite) : Balance des paiements (en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	Estimations 2012	Estimations 2013	Prévisions 2014
Guinée-Bissau							
Exportations FOB	128,1	121,6	126,6	112,3	66,9	73,7	77,3
Importations FOB	198,8	202,3	196,6	113,3	105,1	101,5	119,5
Balance commerciale	-70,7	-80,7	-70,0	-1,0	-38,2	-27,8	-42,2
Balance des services	-41,4	-53,8	-58,6	-26,0	-28,2	-26,8	-29,1
Balance des revenus	-14,7	-11,1	-2,3	-8,7	-4,6	-4,5	-4,3
Balance des transferts	98,0	98,0	60,1	29,1	26,5	30,1	31,7
Balance des transactions courantes	-28,8	-47,6	-70,8	-6,6	-44,4	-29,0	-43,9
Compte de capital et d'opérations financières	66,4	85,8	99,6	35,7	16,1	33,4	50,3
Transfert de capital	36,8	70,5	980,4	27,0	16,2	8,8	17,2
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	6,0	17,5	27,7	11,4	4,5	7,0	9,0
Investissements de portefeuille	0,6	0,0	-0,1	0,0	0,7	0,8	1,0
Autres investissements	23,1	-2,1	-908,4	-2,7	-5,3	16,8	23,1
Erreurs et omissions	-22,5	-24,2	-16,2	-3,0	-6,4	0,0	0,0
Solde global	15,1	14,0	12,6	26,0	-34,8	4,4	6,4
Mali							
Exportations FOB	938,5	836,8	1016,6	1127,7	1474,2	1294,9	1313,6
Importations FOB	1222,8	936,0	1345,8	1284,7	1447,9	1585,4	1652,2
Balance commerciale	-284,3	-99,2	-329,2	-157,1	26,3	-290,5	-338,6
Balance des services	-255,6	-223,7	-318,9	-338,6	-385,0	-927,3	-744,4
Balance des revenus	-140,0	-216,0	-207,5	-217,9	-251,1	-307,9	-253,6
Balance des transferts	203,7	229,7	266,2	403,8	441,8	1163,9	745,4
Balance des transactions courantes	-476,2	-309,2	-589,4	-309,7	-168,0	-361,7	-591,2
Compte de capital et d'opérations financières	421,4	596,3	551,8	290,3	170,8	402,0	610,7
Transfert de capital	158,5	194,7	125,2	184,3	54,0	136,5	242,3
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	-0,4	-0,4	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	80,5	353,8	197,4	260,4	162,0	201,3	163,8
Investissements de portefeuille	-9,2	29,2	19,0	18,4	19,4	20,4	21,8
Autres investissements	192,0	18,9	210,7	-172,8	-64,7	43,8	182,9
Erreurs et omissions	24,8	-47,5	22,3	-7,5	0,0	0,0	0,0
Solde global	-30,0	239,6	-15,2	-26,9	2,8	40,2	19,4
Niger							
Exportations FOB	408,5	470,7	570,1	599,5	765,3	775,3	843,9
Importations FOB	604,2	846,7	972,6	1034,5	983,9	1016,8	1098,3
Balance commerciale	-195,7	-376,0	-402,5	-435,0	-218,6	-241,5	-254,4
Balance des services	-210,6	-300,2	-358,4	-378,0	-404,0	-405,2	-402,3
Balance des revenus	11,5	-18,3	-21,8	-24,1	-66,8	-81,0	-97,5
Balance des transferts	103,1	71,2	222,1	161,9	167,8	151,5	133,5
Balance des transactions courantes	-291,7	-623,3	-560,6	-675,3	-521,6	-576,3	-620,7
Compte de capital et d'opérations financières	391,2	535,9	664,6	652,1	689,4	598,4	584,7
Transfert de capital	114,9	120,4	97,0	71,9	139,3	155,6	177,7
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	123,4	0,0	0,0	-3,3	0,0	15,7	0,0
Investissements directs étrangers	141,5	342,8	495,3	498,5	428,5	235,7	103,5
Investissements de portefeuille	-4,4	7,3	9,6	8,7	4,8	36,3	34,0
Autres investissements	15,8	65,5	62,7	76,3	116,9	155,1	269,5
Erreurs et omissions	-39,6	-3,7	-4,8	-6,3	0,0	0,0	0,0
Solde global	59,9	-91,2	99,1	-29,5	167,9	22,2	-36,0

Source: BCEAO

Tableau 9 (suite et fin) : Balance des paiements (en milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	Estimations 2012	Estimations 2013	Prévisions 2014
Sénégal							
Exportations FOB	988,9	990,1	1066,5	1236,8	1335,9	1443,4	1558,5
Importations FOB	2505,6	1946,8	2021,9	2420,4	2894,8	3040,4	3205,1
Balance commerciale	-1516,7	-956,7	-955,4	-1183,6	-1558,9	-1597,0	-1646,6
Balance des services	-59,7	-62,0	-35,0	-58,6	-86,9	-64,6	-53,7
Balance des revenus	-21,5	-80,2	-74,3	-132,8	-94,1	-92,8	-97,5
Balance des transferts	754,4	695,6	767,5	834,0	947,8	974,8	1022,3
Balance des transactions courantes	-843,6	-403,1	-297,2	-541,0	-792,0	-779,6	-775,4
Compte de capital et d'opérations financières	750,1	496,9	409,8	482,2	740,8	678,9	708,4
Transfert de capital	107,8	145,1	151,6	121,3	159,5	176,5	188,7
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	-0,6	-1,0	-2,1	-1,8	39,5	11,4	0,0
Investissements directs étrangers	121,5	114,7	130,7	137,2	148,2	163,2	182,0
Investissements de portefeuille	21,2	114,3	104,3	352,8	239,9	54,1	269,8
Autres investissements	500,1	123,9	25,2	-127,3	153,7	273,7	68,0
Erreurs et omissions	4,6	2,5	16,7	1,6	0,0	0,0	0,0
Solde global	-88,9	96,3	129,3	-57,2	-51,2	-100,7	-67,0
Togo							
Exportations FOB	381,8	426,4	483,5	556,2	614,3	664,5	776,1
Importations FOB	585,4	621,0	705,5	939,7	1046,7	1100,2	1202,3
Balance commerciale	-203,6	-194,6	-222,0	-383,5	-432,4	-435,7	-426,2
Balance des services	-34,1	-38,3	-41,5	13,4	-71,3	-53,7	-68,2
Balance des revenus	-6,7	-9,0	-11,6	60,5	44,6	38,9	37,9
Balance des transferts	145,0	158,5	176,2	157,3	151,1	170,7	174,6
Balance des transactions courantes	-99,4	-83,4	-98,9	-152,2	-307,9	-279,8	-282,0
Compte de capital et d'opérations financières	127,7	85,8	130,0	180,7	290,6	289,9	294,0
Transfert de capital	293,7	63,8	687,5	72,4	70,0	73,7	68,4
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Investissements directs étrangers	17,8	5,2	24,1	-164,5	188,1	142,0	159,5
Investissements de portefeuille	11,8	-16,4	-3,8	-17,2	22,6	22,6	20,9
Autres investissements	-195,6	33,2	-577,7	289,8	9,8	51,7	45,1
Erreurs et omissions	11,2	0,3	-12,9	3,2	0,0	0,0	0,0
Solde global	39,5	2,7	18,2	31,7	-17,3	10,1	12,0
UEMOA							
Exportations FOB	8394,6	9122,3	10337,1	11316,7	12449,4	12892,8	13971,4
Importations FOB	9826,8	9288,9	10832,6	10905,7	13509,6	14469,1	15324,3
Balance commerciale	-1432,1	-166,6	-495,5	411,0	-1060,3	-1576,4	-1352,9
Balance des services	-1642,8	-1757,5	-2039,2	-2016,5	-2366,9	-2987,5	-2929,2
Balance des revenus	-582,0	-795,2	-800,0	-800,4	-1014,9	-992,9	-998,6
Balance des transferts	1448,2	1530,5	1595,3	1658,3	1792,6	2641,1	2250,1
Balance des transactions courantes	-2208,7	-1188,8	-1739,3	-747,6	-2649,6	-2915,7	-3030,7
Compte de capital et d'opérations financières	2231,4	1841,8	2392,7	1181,0	2506,2	2833,3	3040,9
Transfert de capital	884,9	910,2	2800,1	766,2	4813,1	971,6	1237,0
Acquisitions /cessions d'actifs financiers non produits	123,0	-2,0	-2,9	-5,0	39,6	27,2	0,1
Investissements directs étrangers	691,4	1098,8	1146,1	945,5	1186,1	1056,0	972,6
Investissements de portefeuille	55,2	164,9	399,4	449,9	399,0	351,7	564,4
Autres investissements	476,8	-330,2	-1949,9	-975,6	-3931,6	426,8	266,8
Erreurs et omissions	-11,6	-56,3	5,3	-40,0	20,2	0,0	0,0
Ajustement statistique	52,6	-205,2	-519,2	-403,8	-140,2	0,0	0,0
Réévaluation	27,8	148,4	199,5	213,7	2,3	0,0	0,0
Solde global	91,4	539,9	339,0	203,3	-261,1	-82,4	10,3

Source: BCEAO

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
JANVIER 2014



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 3108 - DAKAR (Sénégal)
www.becao.int